

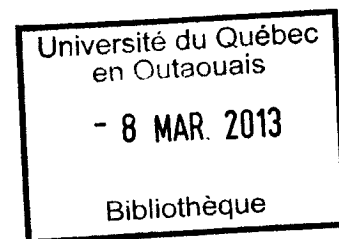
Université du Québec en Outaouais

L'isolement social des familles négligentes : une étude qualitative du point de vue des mères.

Par Vicky Lafantaisie

Mémoire soumis dans le cadre des exigences du
Programme de Maîtrise en psychoéducation (profil mémoire-stage)

Directrice : Marie-Ève Clément
Co-directeur : Sylvain Coutu



Remerciements

C'est en côtoyant des familles que l'on dit vulnérables dans le cadre de stages et d'expériences professionnelles que les questionnements à l'origine de ce mémoire ont émergés. C'est par désir de mieux comprendre que j'ai tenté d'entrer dans le monde de ces familles. J'ai voulu leur laisser toute la place qui leur revenait en donnant la parole à quelques mères qui ont gentiment accepté de me confier leur bagage expérientiel.

Mon premier merci revient donc aux mères que j'ai rencontré qui ont bien voulu partager si généreusement et sans censure leur expérience, leur savoir, leur vision. J'espère avoir été capable de traduire de la manière la plus fidèle possible les propos que vous m'avez transmis. Merci d'être si authentiques vous me permettez de grandir.

Un grand merci à mes deux directeurs de recherche Marie-Ève Clément et Sylvain Coutu; nos discussions ont grandement fait avancer ma réflexion. Merci Marie-Ève pour ton expertise, tes conseils et les opportunités que tu m'as offertes. Merci Sylvain pour ta disponibilité, ton écoute et ta compréhension et merci d'avoir partagé ton savoir.

Je remercie également la professeure Diane Dubeau qui, de par ses commentaires et questionnements, m'a permis d'aller plus loin et de canaliser ma démarche.

Je tiens aussi à souligner le soutien et l'accompagnement que m'ont apportés ma famille et mes amis. Merci à mes parents Jacques et Lyne qui m'ont toujours épaulé et qui ont cru en mes capacités. Merci également à ma belle-famille (Suzanne, Alain, Étienne et Hélène) et à mes amis pour leurs encouragements. Un merci particulier aux deux Andréan(n)es pour m'avoir écouté me plaindre et pour m'avoir changé les idées quand ça devenait trop lourd. Vous avez rendue ces moments beaucoup plus agréables en mettant du bonheur dans mon cœur (clin d'œil, clin d'œil).

Finalement, un immense merci à Jean-Charles St-Louis le plus beau bohème-sportif-intelligent du monde. Tu m'inspires par ton désir de connaître plus, de comprendre mieux et de voir les choses évoluer. Merci pour ta présence tellement essentiel en moment de doute et, bien souvent, de panique. Merci de m'écouter parler de ma passion et de t'engager avec moi dans des discussions insolites – un jour on va arriver à changer le monde! Sans toi, ma réflexion ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Merci simplement d'être là et de m'aimer.

Table des matières

Remerciements	
Liste des tableaux et figures	i
Liste des acronymes utilisés	ii
Introduction générale	1
<u>Chapitre 1 : Cadre théorique</u>	6
1. Problématique de la négligence parentale	6
1.1 Définitions	6
1.2 Mesure de la négligence	12
1.3 Ampleur de la négligence	14
1.4 Modèles explicatifs	16
1.4.1 La négligence, une double perturbation	16
1.4.1.1 <i>Perturbation de la relation parent-enfant</i>	16
1.4.1.2 <i>Perturbation du rapport entre la famille et la collectivité</i>	18
1.4.2 Le modèle écosystémique	19
1.5 Facteurs de risque de négligence	20
1.5.1 Facteurs liés à l'enfant (ontosystème)	21
1.5.2 Facteurs liés aux parents (microsystème)	21
1.5.3 Facteurs liés à la famille (microsystème)	24
1.5.4 Facteurs liés à l'environnement (exosystème)	25
1.6 L'isolement social des familles négligentes	27
1.6.1 Définitions de concepts	29
1.6.1.1 <i>Isolement social</i>	29
1.6.1.2 <i>Exclusion sociale</i>	30
1.6.1.3 <i>Soutien social</i>	31
1.6.2 Lien entre isolement et pauvreté	33
1.6.3 Recherches sur l'isolement social des familles vulnérables	35

<u>Chapitre 2 : Méthode</u>	41
2.1 Participants	42
2.1.1 Recrutement	44
2.1.2 Description de l'échantillon	44
2.2 Procédures de collecte de données	48
2.3 Devis de recherche	50
2.3.1 Analyse de contenu	50
<i>2.3.1.1 La préanalyse</i>	50
<i>2.3.1.2 L'exploitation du matériel</i>	51
<i>2.3.1.3 Traitement, interprétation et inférence</i>	52
2.4 Considérations éthiques	52
<u>Chapitre 3 : Résultats</u>	54
3.1 Réseau social	54
3.1.1 Structure des réseaux	54
3.1.2 Perception de soutien	56
3.1.3 Fonctions de soutien	57
<i>3.1.3.1 Soutien instrumental</i>	57
<i>3.1.3.2 Soutien informationnel</i>	58
<i>3.1.3.3 Soutien émotionnel</i>	59
<i>3.1.3.4 Soutien de socialisation</i>	60
<i>3.1.3.5 Soutien normatif</i>	60
<i>3.1.3.6 Soutien sur le plan de l'estime de soi</i>	61
3.2 Isolement social : la perception des participantes	61
3.2.1 Définition normative d'un réseau de soutien	62
3.2.2 Définition de l'isolement	63
<i>3.2.2.1 Faible réseau</i>	63
<i>3.2.2.2 Retrait physique</i>	64
<i>3.2.2.3 Expérience subjective</i>	64

3.2.2.4	<i>Expérience négative ou positive</i>	65
3.2.2.5	<i>Méconnaissance des services</i>	66
3.2.3	Causes perçues de l'isolement	66
3.2.3.1	<i>Individualisme</i>	67
3.2.3.2	<i>Situation marginale</i>	68
3.2.3.3	<i>Peur du jugement</i>	69
3.2.3.4	<i>Transmission intergénérationnelle</i>	70
3.2.3.5	<i>Conflits intrafamiliaux</i>	70
3.2.3.6	<i>Méconnaissance des services</i>	71
3.2.3.7	<i>Causes personnelles</i>	71
3.2.4	Conséquences perçues de l'isolement	72
3.2.4.1	<i>Parent en tant qu'adulte</i>	73
3.2.4.1.1	<i>Conséquences au plan de la résolution de problèmes</i>	73
3.2.4.1.2	<i>Conséquences au plan émotionnel</i>	73
3.2.4.2	<i>Parent en tant que parent</i>	74
3.2.4.2.1	<i>Conséquences au plan comportemental</i>	74
3.2.4.2.2	<i>Conséquence au plan émotionnel</i>	75
3.2.5	Obstacles à la recherche de soutien	75
3.2.5.1	<i>Peur du jugement de la part des intervenants</i>	76
3.2.5.2	<i>Difficulté à faire confiance</i>	77
3.2.5.3	<i>Difficultés reliées à l'obtention de services</i>	77
3.2.5.4	<i>Manque de moyens</i>	78
3.2.5.5	<i>Sentiment de contrainte</i>	79
3.3	Recommandations des participantes	79
3.3.1	Changement de valeurs sociétales	80
3.3.2	Accès / disponibilité des ressources	80
3.3.3	Services à développer	81
3.3.3.1	<i>Activités normalisantes</i>	81
3.3.3.2	<i>Relation d'aide</i>	82
3.3.3.3	<i>Activités gratuites</i>	83
3.3.3.4	<i>Groupes de parents</i>	83
3.3.3.5	<i>Service de gardiennage</i>	84
3.3.4	Changement d'attitude des intervenants	84

3.3.5 Actions personnelles	85
3.4 Appréciation des services offerts dans le cadre du PAPFC²	85
<u>Chapitre 4 : Discussion</u>	88
4.1 Analyse des données sociodémographiques	89
4.1.1 Perception de leur situation financière	90
4.2 Réseau social	91
4.2.1 Structure des réseaux	91
4.2.1.1 Variété des réseaux	92
4.2.1.1.1 Réseau formel	92
4.2.1.1.2 Réseau informel	93
4.2.1.2 Réseau de soutien	95
4.2.2 Soutien social	96
4.3 Isolement social : la perception des participantes	99
4.3.1 Réseau de soutien désiré	99
4.3.2 Définition de l'isolement social	100
4.3.3 Causes de l'isolement social	103
4.3.4 Conséquences de l'isolement social	106
4.3.5 Obstacles à la recherche de soutien	107
4.4 Recommandations des participantes	109
4.5 Appréciation des services offerts dans le cadre du PAPFC²	112
4.6 Pistes d'action	115
4.6.1 Intervention interculturelle	115
4.6.2 Pouvoir d'agir écologique	119
4.7 Forces et limites de l'étude	121
4.8 Pistes pour recherches futures	122
Conclusion générale	124
Bibliographie	128
Annexe A : Lettre d'invitation à participer à la recherche	139
Annexe B : Grille d'entrevue	140
Annexe C : Grille d'analyse	143

Annexe D : Formulaire de consentement	149
Annexe E : Graphique « Ton entourage »	153
Annexe F : Variété du réseau et perception de soutien	154
Annexe G : Feuille d'exemple pour les « catégories de personnes »	157
Annexe H : Personnes importantes du réseau social et fréquence des contacts	158

Liste des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques des participantes rejointes	45
Tableau 2 : Caractéristiques des familles des participantes	45
Tableau 3 : Caractéristiques des enfants des participantes	46
Tableau 4 : Services reçus par les participantes et leur famille	48
Tableau 5 : Structure d'un réseau de soutien normatif – point de vue des participantes	62

Figure

Figure 1 : Illustration de la perturbation de la relation parent-enfant chez les familles négligentes	17
---	----

Liste des acronymes utilisés

CJ : Centres jeunesse

CNI : Child Neglect Index

CSSS : Centre de santé et de services sociaux

DPJ : Département de la protection de la jeunesse

MNBS-CR : Multidimensional Neglectful Behavior Scale-Child Report

PAPFC² : Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (2^{ème} génération)

Introduction générale

Il est possible de définir la négligence de plusieurs façons ; on peut emprunter aux approches juridique, pédagogique ou encore éthique pour la circonscrire (Mulkay, 2002). Toutefois, il est important de garder en tête que la façon dont la problématique sera définie influencera nettement la façon de penser et, par le fait même, la manière d'agir avec les familles qui en souffrent (Haesevoets, 2003). La négligence réfère à l'omission de poser certains gestes pour répondre aux besoins de l'enfant. Il est important de s'attarder à cette problématique, notamment parce qu'elle est très présente dans notre société ; c'est le mauvais traitement le plus souvent signalé et retenu à la protection de la jeunesse (Agence de santé publique du Canada, 2005, 2010 ; Association des Centres Jeunesses du Québec, 2010). C'est également l'une des formes de maltraitance qui entraîne le plus de torts chez l'enfant (Lacharité et al., 2005).

Les modèles explicatifs de la négligence ont évolué à travers le temps, tout comme les approches d'intervention. Pouliot, Turcotte et Monette (2009) tracent les jalons de cette évolution. Au départ, dans la *société traditionnelle*, l'État intervenait très peu dans les familles. Puis, suite à la révolution industrielle est né le service social, dont l'approche reflétait celle du modèle médical : les problèmes sociaux sont traités comme une maladie, ils sont dus à des déficits chez les individus et les familles. À l'époque de la *société dite moderne*, on se centre davantage sur les besoins de l'enfant. « Dans une perspective de justice sociale, c'est désormais la protection de l'enfance, tant sur le plan physique que psychologique, qui justifie l'incursion de l'État dans la vie privée des familles » (p. 22). C'est une période durant laquelle les parents sont souvent disqualifiés et les enfants placés en centre ou en famille d'accueil. « L'ouvrage marquant de Bronfenbrenner, qui met l'accent sur les contextes multiples pour le développement de l'enfant fait prendre conscience de l'importance d'inclure les parents dans l'intervention auprès de l'enfant » (Pouliot, Turcotte & Monette, 2009, p.23). C'est donc dans une perspective de

partenariat famille-intervenant que nous entrons dans la *société actuelle*. La participation des parents est recherchée, leurs forces et compétences reconnues et le nombre de placements diminué.

Auparavant, les programmes étaient principalement centrés sur l'éducation des parents (Éthier, Couture, Lacharité & Gagnier, 2000). « Une des conséquences délétère de cette centration sur la conduite parentale négligente est la sur-responsabilisation des mères » (Lacharité, 2009b, p.131). En effet, le modèle écosystémique (modèle explicatif de la négligence) et les facteurs de risque présents à plusieurs niveaux prédisent les insuccès de ce type d'intervention. Le modèle écosystémique étant maintenant le modèle le plus accepté par la communauté scientifique pour expliquer la présence de négligence, il est logique que les programmes les plus prometteurs s'appuient sur cette approche. Toutefois, il est important de noter que peu de programmes spécifiques à la négligence ont été développés à ce jour et donc peu d'évaluations de programme ont été réalisées (Hamel, 1993 ; Lacharité, 2009b ; Perreault & Beaudouin, 2008). « La recherche évaluative est freinée par des obstacles tels que la difficulté d'assigner aléatoirement les cas d'enfants maltraités, de constituer un groupe de comparaison et l'imprécision des concepts de groupes à risque, de violence et d'abus physique » (Lavergne & Dufour, 2009, p.46).

Lacharité (2009b) est un des auteurs qui suggère que pour éliminer la négligence, il ne faut pas se centrer uniquement sur la mère. En effet, comme l'environnement compte pour beaucoup dans l'apparition de la problématique, il est nécessaire que des interventions s'adressent également à d'autres facteurs plus écologiques.

L'isolement social, c'est-à-dire le fait de ne pas avoir accès à un réseau social aidant, est un des éléments qui revient le plus souvent dans la documentation consultée pour expliquer, du moins en partie, la présence de négligence. La totalité des auteurs consultés font références au

manque de soutien comme un élément clé dans le mécanisme de production de la négligence. Les mères négligentes entretiennent rarement des liens positifs avec des modèles parentaux adéquats. Elles sont souvent entourées de personnes peu aidantes (consommateurs, personnes rejetés de la société, etc.) qui ne font que les maintenir dans un état d'isolement face au reste de la société. Elles ne connaissent et ne fréquentent peu ou pas les ressources environnantes. En somme, la famille négligente entretient rarement des liens avec le reste de la société, contrairement aux familles « normales », ce qui nuit grandement à son évolution.

Il y a peu de recherche sur l'isolement social des familles négligentes et celles existantes ne sont pas très récentes. Il est d'ailleurs possible de penser que les résultats jadis obtenus pourraient être différents aujourd'hui. En effet, nous n'avons plus la même compréhension de la négligence que nous avons auparavant et les concepts d'exclusion et d'isolement ne veulent plus nécessairement dire la même chose, notamment en raison des transformations sociales et politiques. À la fin des années 60, le terme exclusion était surtout utilisé pour désigner les pauvres. Mais dans les années 1990, « l'exclusion ne sera plus considérée comme un phénomène individuel, mais prendra véritablement un caractère social » (Ballet, 2001, p.30). La communauté scientifique admet que la négligence et l'isolement ont aujourd'hui un caractère autant social qu'individuel. Considérant le fait que les familles négligentes sont encore à ce jour isolées, il est légitime de se questionner sur la position des familles et du reste de la société quant aux explications qui sous-tendent leur situation d'isolement. Quels acteurs sont impliqués dans la problématique d'isolement des familles négligentes? Quels sont les mécanismes qui entraînent cette situation? Que doit-on faire pour briser l'isolement social des familles?

C'est dans l'optique d'entendre l'opinion des principaux concernés que nous avons décidé de questionner les parents de familles identifiées comme étant négligentes. Les objectifs de la présente recherche sont de 1) documenter comment les parents à risque de négligence se

représentent le problème de l'isolement social et ses conséquences sur le bien-être de la famille et de 2) documenter les perceptions des parents à risque de négligence à propos du soutien social et des services présentement offerts. Notre hypothèse de départ s'appuie sur les travaux de Polansky et Gaudin (1983, 1986) qui suggèrent que la différence entraîne le rejet. Il y aurait donc deux principaux acteurs – gardons en tête que les comportements et attitudes de chacun d'eux découlent de valeurs, normes et décisions appartenant au niveau macrosystémique – impliqués dans l'isolement social des familles négligentes : les familles elles-mêmes et le reste de la société. Le fait que ces deux entités soient très différentes suscite les questionnements suivants : D'un côté, comment les comportements des parents négligents peuvent-ils être considérés acceptables et être véritablement acceptés? De l'autre côté, quel degré d'acceptation de la différence peut-on espérer de la part du reste de la société? Comment ces deux « cultures » peuvent-elles se comprendre? Comment respecter les valeurs, attitudes et comportements qui vont à l'encontre des normes établies par la majorité? Quoi qu'il en soit, « la tolérance à l'autre n'est pas le fort de l'humanité. Ce sont des attitudes à apprendre, à développer, à conquérir même dans un combat contre soi-même » (Cohen-Émerique, 1993).

Le premier chapitre tentera, à partir de la documentation existante, de circonscrire les problématiques de négligence parentale et d'isolement social afin de repérer le lien qui les uni. Des définitions seront proposées et des recherches sur le sujet seront décrites pour permettre de situer les connaissances actuelles sur l'isolement social des familles négligentes et d'en identifier les lacunes. La méthode utilisée pour cette recherche sera décrite dans le deuxième chapitre. L'approche qualitative, puis la description des participants et le type d'analyse utilisé seront exposés. Les résultats des analyses seront ensuite présentés dans le chapitre 3. Les constats généraux, sur lesquels s'appuie l'interprétation des résultats, seront mis en lumière. Finalement,

c'est dans le chapitre 4 que les résultats seront discutés. Des interprétations et inférences, qui sont à la base des pistes d'action suggérées à la fin du chapitre, seront proposées.

Chapitre 1 : Cadre théorique

Les mauvais traitements envers les enfants ont fait l'objet de plusieurs années d'études (Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale, 2005; Clément, & Dufour, 2009; Lavergne, & Tourigny, 2000; Tessier, Tarabulsy, & Éthier, 1996). Toutefois, la négligence est une des catégories de mauvais traitement les moins documentées. En effet, peu d'écrits traitent de ce sujet comparativement aux autres formes de maltraitance (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006). Le présent chapitre vise à mettre en lumière le rôle important que joue l'environnement dans la problématique de la négligence en mettant un accent plus important sur l'isolement social vécu par ces familles. Ce facteur de risque est généralement nommé par les auteurs, mais rarement investigué. Le manque de recherche sur l'isolement social des familles négligentes est criant et se reflète même dans l'absence d'intervention à ce niveau. Le présent chapitre tente de regrouper les écrits qui cherchent à répondre à la question suivante : Quelle est l'importance de l'isolement social dans la problématique de la négligence parentale?

Dans un premier temps la problématique de la négligence sera exposée en présentant une définition, quelques instruments de mesure, l'ampleur du phénomène, les modèles explicatifs, puis les facteurs de risque associés. Suivra ensuite une section sur l'isolement social des familles comprenant des définitions de concepts, l'exploration du lien qui unit la pauvreté et l'isolement social et des résumés de recherche sur le sujet.

1. Problématique de la négligence parentale

1.1 Définitions.

Selon Mulkay (2002) la maltraitance peut se définir d'une manière éthique : Le « non-respect par les adultes à titre individuel ou collectif des obligations contractées envers les enfants (tout mettre en œuvre pour leur permettre de grandir et de devenir moins vulnérables) » (p.13).

Cette définition se veut un regroupement complémentaire des approches juridique et psychopédagogique. Elle présente le parent comme étant « porteur d'obligations juridiques [et] morales » (p.13) envers l'enfant qui lui est, un être de besoins. De façon plus concrète l'Unicef (2006, cité par Dufour, 2009) définit la maltraitance envers les enfants

comme toute violence physique, psychologique (psychosociale) et sexuelle infligée à des enfants par abus, négligence ou exploitation, comme des actes commis ou omis de forme directe ou indirecte (avec accent mis sur la violence intentionnelle), qui met en danger ou nuit à la dignité, à la condition physique, psychologique ou sociale ou au développement de l'enfant. (pp.4-5)

Ceci étant dit, la maltraitance est un terme générique qui regroupe plusieurs types de mauvais traitements infligés aux enfants. Le gouvernement du Canada (2006) définit cinq types de maltraitance soit : la violence physique, l'abus sexuel, la négligence, la violence psychologique et l'exposition à la violence familiale. Le présent mémoire se concentre sur la négligence qui, de par ses caractéristiques particulières, a davantage retenue notre attention.

Il est important de mentionner que la négligence est beaucoup moins présente dans la documentation scientifique que les autres formes de maltraitance (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006 ; Crosson-Tower, 2008 ; Schumacher, Smith-Slep, & Heyman, 2001). C'est une problématique qui attire l'attention des chercheurs depuis moins longtemps que les formes plus manifestes d'abus comme l'abus physique et sexuel. Plusieurs hypothèses ont été soulevées pour expliquer le manque d'écrits sur la négligence, par exemple : sa nature moins dramatique que l'abus (Crosson-Tower, 2008) et la difficulté à la déceler, étant donné ses manifestations plus subtiles (elle ne laisse pas de traces visibles) (Mathieu-Dupuis, 2006). Or, nous savons maintenant que la négligence entraîne des conséquences aussi néfastes, voire même plus dommageables chez les enfants que les autres types de mauvais traitements (Lacharité, et al.,

2005 ; Schumacher, et al., 2001). De plus, elle demeure complexe à définir compte tenu des différentes formes qu'elle peut prendre.

Il est à noter que la négligence peut être circonstancielle ou chronique (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de service sociaux, 2005 ; Éthier, Gagnier, Lacharité, & Couture, 1995 ; Perreault & Beaudouin, 2008). La négligence circonstancielle survient suite à un évènement précis qui vient perturber le parent (p. ex., le décès d'un proche). Le parent est alors envahi par ses émotions et n'est plus disponible psychologiquement pour répondre aux besoins de l'enfant. D'un autre côté, la négligence chronique est de nature plus persistante et se transmet souvent de génération en génération (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006; Perreault & Beaudouin, 2008).

La négligence se distingue des autres types de maltraitance. Plutôt que de commettre de gestes violents envers l'enfant (p. ex. : frapper l'enfant, faire des attouchements sexuels, insulter) le parent négligent omet de poser certaines actions afin de répondre aux besoins de l'enfant (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006; Éthier, et al., 1995 ; Perreault & Beaudouin, 2008). La négligence implique généralement une difficulté du parent à identifier et à répondre aux signaux émis par l'enfant (Perreault & Beaudoin, 2008). Selon Dufour (2009), « la négligence grave pourrait (...) être considérée comme une violence passive, alors que l'abus physique ou sexuel constitue une violence active » (p.5). Ceci fait en sorte qu'on dénote souvent la négligence de manière indirecte, non pas par l'observation directe des comportements du parent envers l'enfant, mais par les conséquences qu'elle entraîne chez ce dernier. Pensons, par exemple, aux retards développementaux sur les plans socio-émotionnel, cognitif, comportemental, moteur et langagier (Horwath, 2007; Perreault & Beaudouin, 2008).

Lacharité et ses collègues (2005) définissent ainsi la négligence : « Une carence significative voire une absence de réponse à des besoins d'un enfant reconnus comme

fondamentaux sur la base des connaissances scientifiques actuelles ou, en absence de celles-ci (ou de consensus à propos de celles-ci), de valeurs sociales adoptées par la collectivité dont fait partie ce dernier » (p.20). Il est intéressant de constater la dimension culturelle associée à la négligence. En effet, il faut laisser place à un certain relativisme culturel dans la définition des besoins des enfants et des comportements apportés par les parents pour répondre à ces besoins.

Ainsi, bien qu'il y ait partout consensus sur la nécessité de prendre soin des enfants, l'identification des gestes de négligence varie. Nous admettons alors qu'il y a acte de négligence lorsque la conduite du parent transgresse les normes culturelles et les lois du pays où il vit. (Perreault & Beaudouin, 2008, p.2)

Au Québec, on peut se référer à une définition légale de la problématique telle que décrite par l'article 38 de la Loi sur la Protection de la Jeunesse (LPJ). Selon l'alinéa b), il y a négligence :

1° Lorsque les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répond pas à ses besoins fondamentaux :

- i. soit sur le plan physique, en ne lui assurant pas l'essentiel de ses besoins d'ordre alimentaire, vestimentaire, d'hygiène ou de logement compte tenu de leurs ressources ;
- ii. soit sur le plan de la santé, en ne lui assurant pas ou en ne lui permettant pas de recevoir les soins que requiert sa santé physique ou mentale ;
- iii. soit sur le plan éducatif, en ne lui fournissant pas une surveillance ou un encadrement approprié ou en ne prenant pas les moyens nécessaires pour assurer sa scolarisation

2° lorsqu'il y a un risque sérieux que les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux de la manière prévue au paragraphe 1. (MSSS, 2006, cité par Milot, Éthier, & St-Laurent, 2009, p.114-115)

Toutefois, la définition de Trocmé et al. (2005, cité par Milot, et al., 2009) est celle qui est admise dans la communauté des chercheurs. Cette définition comporte huit « catégories » de négligence qui ne sont pas mutuellement exclusives :

- 1) le défaut de superviser un enfant entraînant des sévices physiques : une personne qui conduit avec des facultés affaiblies et ayant un enfant avec elle, par exemple ;
- 2) le défaut de superviser un enfant entraînant des abus sexuels, tel que le laisser sous la responsabilité d'une personne dont on soupçonne qu'elle puisse commettre un acte à caractère sexuel ;
- 3) la négligence physique, telle que ne pas nourrir suffisamment son enfant ou ne pas le vêtir adéquatement en fonction de la saison ;
- 4) la négligence médicale, telle que de ne pas procurer à l'enfant des soins médicaux adaptés à son problème de santé ;
- 5) le défaut de soins pour un traitement psychologique ou psychiatrique : un parent refuse ou est incapable de procurer à son enfant des soins psychologiques, alors que ce dernier en a manifestement besoin, par exemple ;
- 6) une attitude permissive à l'égard d'un comportement criminel, telle que laisser son enfant commettre un vol ou une infraction ;
- 7) l'abandon ou le fait, par exemple, qu'un parent cesse de s'occuper de son enfant
- 8) la négligence éducative, telle que ne pas envoyer son enfant à l'école. (Milot et al., 2009, p.115)

À ceci s'ajoute la négligence émotionnelle, qui est maintenant considérée par la communauté scientifique comme une forme de maltraitance psychologique (Chamberland & Clément, 2009). Cette dernière fait référence notamment au manque d'attention et d'affection. En effet, dans la vidéo de Bouchard (2003), une femme ayant vécu de la négligence dans son enfance affirme qu'elle avait l'impression de ne pas exister tellement elle ne recevait aucune attention de la part de ses parents. De fait, un parent négligent donne peu d'attention et d'affection (physique ou verbale) à son enfant (Gouvernement du Canada, 2006 ; Horwath, 2007 ; Rycus et Hughes, 2005). Il y a en quelque sorte un manque d'intérêt des parents envers l'enfant. Celui-ci « est ignoré, [il] se sent non-désiré et non aimé » (Rycus & Hughes, 2005, p.78).

Lorsqu'il y a de la négligence émotionnelle, on retrouve également un faible taux d'interactions positives (Chambers & Potter, 2009). Lacharité et ses collègues (2005) parlent d'une perturbation de la relation parent-enfant (négativité dans la relation et interactions peu présentes). Le parent négligent communique peu avec son enfant (Horwath, 2007 ; Schumacher et al., 2001).

En somme, la négligence consiste en l'échec chronique du parent à répondre aux divers besoins de son enfant sur les plans de la santé, de l'hygiène, de l'habillement, de l'alimentation, de la sécurité, de la surveillance, de la protection, de la stimulation intellectuelle, de l'éducation ou des émotions, mettant ainsi en péril son développement normal [et sa sécurité]. Contrairement aux autres types de mauvais traitements, c'est par l'absence de comportements bénéfiques à l'enfant plutôt que par la présence de conduites parentales néfastes qu'elle se caractérise. (Perreault & Beaudouin, 2008, p.6)

1.2 Mesure de la négligence.

Tel que mentionné précédemment, la négligence est une problématique qui fut « négligée » dans le passé (Milot, et al., 2009). C'est pourquoi peu d'instruments ont été développés pour évaluer sa présence (Kaufman-Kantor et al., 2004). Deux outils spécifiques à la négligence seront présentés. Il s'agit du *Child Neglect Index* (CNI) et du *Multidimensional Neglectful Behavior Scale-Child Report* (MNBS-CR).

Trocmé (1996) a élaboré un instrument, le CNI, visant à déterminer le type de négligence présent dans une famille ainsi que son degré de sévérité. Ce court instrument a été développé en suivant la définition légale de la négligence élaborée par la *Ontario's Child and Family Services Act*. Cette loi définit la négligence en termes de manques, de souffrances (physiques et/ou émotionnelles) vécues par l'enfant et non pas en regard des comportements des parents. En ce sens, Dubowitz, Black, Starr et Zuravin (cités par Trocmé, 1996) mentionnent que « *neglect occurs when the basic needs of children are not met, regardless of cause* » (p.146). Ainsi, l'outil comporte six échelles de soins non rencontrés: (a) supervision, (b) alimentation / nutrition, (c) habillement et hygiène, (d) soins de santé physique, (e) préoccupation pour la santé mentale et (f) la réponse aux besoins développementaux et éducationnels (notre traduction). Pour chacune des catégories, l'intervenant doit indiquer un « niveau de sévérité ». Par exemple, dans la section sur l'alimentation, il doit spécifier lequel des énoncés s'applique le mieux à la situation de l'enfant :

- 1) L'enfant reçoit des repas nutritif de façon régulière,
- 2) L'enfant reçoit des repas de façon irrégulière et ils sont souvent non préparés, mais cela ne nuit pas à son fonctionnement,
- 3) L'enfant reçoit des repas de façon irrégulière et ils sont souvent non préparés, mais cela nuit à son fonctionnement (p.ex. il a faim et il a de la difficulté à se concentrer à l'école),
- 4) La nourriture donnée à l'enfant est inadéquate et cela entraîne un risque substantiel de malnutrition,
- 5) L'enfant démontre des symptômes cliniques de malnutrition et il devrait recevoir des soins

médicaux ainsi qu'un régime de réhabilitation (notre traduction). La recherche démontre la validité et la fidélité du CNI lorsqu'il est question d'évaluer la négligence (Crosson-Tower, 2008). Trocmé (1996) mentionne que l'instrument doit être utilisé pour mesurer le degré de sévérité de la négligence plutôt que pour affirmer de façon dichotomique qu'il y a présence ou non de négligence.

Le MNBS (Kaufman-Kantor et al., 2004) quant à lui, est né d'une définition opérationnelle de la négligence :

Neglect is behavior by a caregiver that constitutes a failure to act in ways that are presumed by the culture of a society to be necessary to meet the developmental needs of a child and which are the responsibility of a caregiver provide. (p.411)

Cette définition a permis d'élaborer des items qui reflètent des actes d'omission sans que ceux-ci ne soient confondus avec des causes, motifs ou effets de la négligence. Il existe plusieurs versions de cet instrument, certaines sont remplies par le parent tandis que d'autres le sont par l'enfant lui-même. Par exemple, le *Multidimensional Neglectful Behavior Scale-child report* (MNBS-CR) est administré par ordinateur et s'adresse directement à l'enfant. Il s'intéresse à la perspective de l'enfant quant aux comportements du parent. Différentes versions ont été développées afin d'offrir des items adaptés à l'âge de l'enfant. Le MNBS-CR évalue quatre sphères (les besoins physiques, émotionnels, cognitifs et de supervision) et comporte huit échelles : négligence émotionnelle, cognitive, physique, manque de supervision, perception de la négligence par l'enfant, exposition aux conflits et à la violence, la consommation d'alcool et la dépression chez l'enfant. D'autres données peuvent également être recueillies pour compléter le portrait de la situation (p. ex. : le quotient intellectuel et les difficultés d'apprentissage). Les résultats préliminaires démontrent que cet outil standardisé a une bonne consistance interne et qu'il a un bon potentiel pour dépister la négligence (Kaufman-Kantor et al., 2004).

1.3 Ampleur de la négligence.

Maintenant qu'une certaine définition de la négligence a été proposée, il est nécessaire de circonscrire l'ampleur du phénomène. Les données qui seront présentées montrent l'importance de la problématique de la négligence confirmant ainsi le besoin criant de recherche en vue de développer des interventions préventives et curatives.

Au Canada et au Québec, la mesure de l'ampleur de la négligence concerne essentiellement l'incidence. De fait, il est impossible de parler de prévalence puisque les données recueillies regroupent uniquement les « cas » signalés aux services de protection de la jeunesse. Les chiffres présentés ne tiennent pas compte des « cas » non-signalés, des nouveaux signalements pour un même enfant qui a déjà reçu des services et des « cas » pour lesquels seule la police a enquêté (Agence de santé publique du Canada, 2005). « Comme la négligence peut encore plus facilement passer inaperçue, on imagine à quel point même les cas rapportés ne donnent qu'un faible aperçu de l'étendue du phénomène » (Perreault & Beaudoin, 2008, p.38)

La négligence est un phénomène présent partout sur la planète. Horwath (2007) mentionne qu'en Australie, la négligence était la forme de maltraitance la plus présente en 2002-2003. Il en est de même pour l'Angleterre qui voit le nombre d'enfants négligés augmenter d'année en année; ils représentent à ce jour 43% des « cas » traités (Horwath, 2007). Le taux de « cas » de négligence signalés aux États-Unis représentait 59% des « cas » de maltraitance en 2005. En 1993, 5 289 200 enfants étaient maltraités aux États-Unis, de ce nombre 3 277 800 étaient négligés (Clark, 2001). « Au Canada, à l'exclusion de la population du Québec, on estime qu'environ 30 000 enfants sont suivis chaque année pour négligence, représentant environ 30% des situations de mauvais traitements et un taux d'incidence de la négligence de 6 pour 1 000 enfants » (Milot, et al. 2009). Toutefois, il est important de garder en tête qu'il est difficile de comparer les taux de négligence de chaque pays puisque la définition de la problématique peut

varier d'une culture à une autre. Il est également important d'être critique par rapport aux statistiques présentées. Premièrement, le fait que le nombre de « cas » augmente ne signifie pas nécessairement qu'il y a plus d'enfants qui sont victimes de négligence. En effet, la problématique est de plus en plus connue, par conséquent, les professionnels et les citoyens sont davantage en mesure de déceler les signes de négligence, ce qui peut faire en sorte que le nombre de signalement est plus élevé (Horwath, 2007). Deuxièmement, cet auteur mentionne qu'il y a une augmentation du nombre de parents qui consomment de façon abusive. Étant donné que la consommation est un facteur de risque important, cela pourrait avoir un impact sur le nombre de « cas » de négligence.

Cela étant dit, il n'en demeure pas moins que la négligence est le type de mauvais traitement le plus fréquemment rencontré dans les services de protection de la jeunesse (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2005; Association des Centre Jeunesses du Québec, 2010 ; Connell-Carrick & Scannapieco, 2006; Éthier, Bourassa, Klapper, & Dionne, 2006; Tanner & Turney, 2003). En 1998-1999, il y avait 8 902 enfants négligés au Québec ce qui représente un taux d'incidence de 5,4 enfants sur 1000 (Guay & Riberdy, 2007). Au Québec, près de 30 000 signalements sont retenus par année et il semble que, selon une étude menée par l'Association de Centres Jeunesse, la négligence parentale représente 53% des cas (Éthier, et al., 2006). Il est à noter que ces chiffres « représentent la proportion d'enfants victimes de mauvais traitements pour lesquels la négligence est la principale catégorie de référence. (...) Lorsqu'on inclut les enfants pour lesquels la négligence est un motif secondaire, ces taux augmentent considérablement » (Milot, et al. 2009). Effectivement, il y a une comorbidité fréquente entre la négligence et les autres formes de maltraitance (Lacharité, et al., 2005; Milot, et al. 2009). À titre d'exemple, Perreault et Beaudouin (2008) mentionnent que le tiers des enfants qui vivent de la négligence subiraient également de l'abus. Ces chiffres

inquiétants démontrent que cette problématique est très présente dans notre société. Pour pouvoir intervenir efficacement, il importe de bien comprendre les mécanismes qui sous-tendent l'apparition de la négligence parentale.

1.4 Modèles explicatifs.

Plusieurs auteurs ont recours au modèle écosystémique pour expliquer la négligence envers les enfants. Selon ce modèle, ce serait l'interaction et le cumul de divers facteurs intrapersonnels, interpersonnels et sociaux qui expliquerait la négligence et non les caractéristiques du parent prises individuellement (Tanner & Turney, 2003). Dans la même veine, Lacharité et ses collègues (2005) présentent la négligence comme étant une double perturbation. Il y aurait une perturbation de la relation parent-enfant (négativité dans la relation et interactions peu présentes), mais également du rapport famille-environnement (isolement, exclusion sociétale de la famille). Afin de mieux comprendre les mécanismes de production de la négligence il importe de présenter, dans un premier temps, le modèle explicatif de la double perturbation élaboré par Lacharité et ses collègues (2005) et de décrire, dans un second temps, le modèle écosystémique et son application à la problématique de la négligence.

1.4.1 La négligence, une double perturbation.

Lacharité et ses collègues (2005) expliquent que « deux mécanismes combinés produisent la négligence envers les enfants » (p.22). Il s'agit de la perturbation de la relation parent-enfant et de la perturbation dans la relation de la famille avec son environnement.

1.4.1.1 Perturbation de la relation parent-enfant.

Dans les familles négligentes, la relation parent-enfant est « caractérisée par la présence d'un faible taux d'interactions et, dans les moments où il y a interaction entre les figures

parentales et l'enfant, de conduites réciproques principalement négatives » (Lacharité et al., 2005, p.22). La non-disponibilité émotionnelle des parents fait en sorte que le développement global de l'enfant est compromis (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de service sociaux, 2005; Perreault & Beaudouin, 2008).

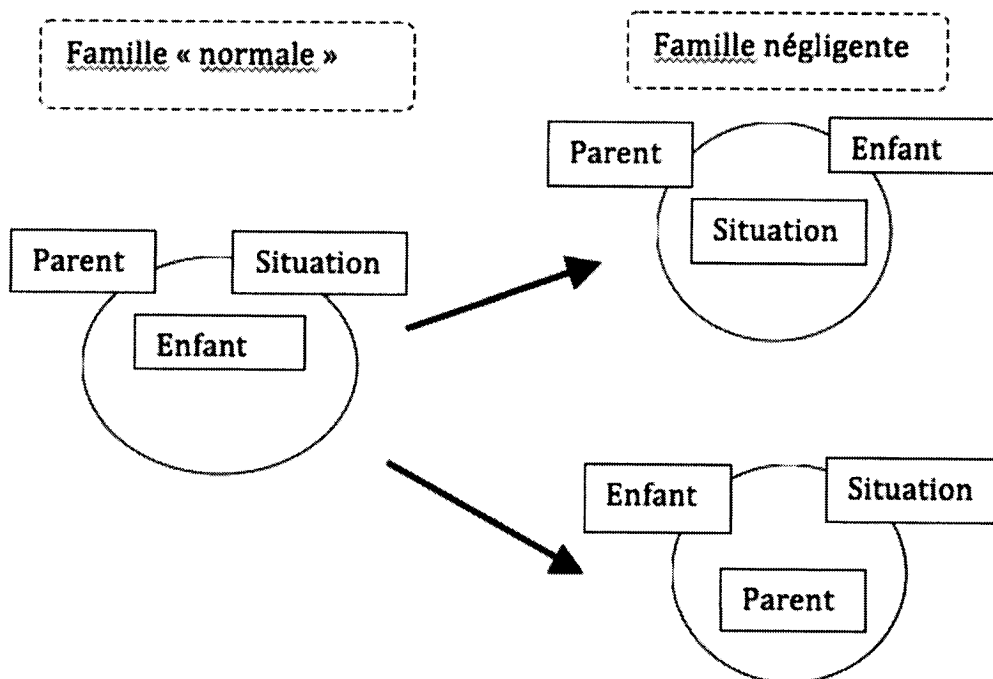


Figure 1 Illustration de la perturbation de la relation parent-enfant chez les familles négligentes (tiré de Lacharité, date inconnue)

Tel qu'illustré à la figure 1, dans une famille dite « normale », c'est-à-dire où il y a absence de négligence, l'enfant est au centre des préoccupations des parents. Ceux-ci sont attentionnés et font en sorte que l'enfant ne manque de rien. Toutefois, dans une famille négligente, l'enfant occupe une place décentrée. En effet, le parent n'est pas disponible psychologiquement pour répondre aux besoins de l'enfant (Perreault & Beaudouin, 2008). Dans un cas, c'est la situation qui prend le dessus, c'est-à-dire que le parent est tellement préoccupé par tout ce qui lui arrive (p.ex. : stress causé par le manque de ressources) qu'il place les besoins de

l'enfant au deuxième rang pour pouvoir s'occuper de la situation. Dans un autre cas, ce sont les besoins du parent qui vont primés sur ceux de l'enfant. Ces parents ont souvent des problèmes de santé mentale tels que la dépression ou un problème de toxicomanie ou un retard cognitif de sorte qu'ils ne sont pas disponibles psychologiquement pour répondre aux besoins de l'enfant.

1.4.1.2 Perturbation du rapport entre la famille et la collectivité.

Habituellement, dans notre société, les parents travaillent et participent à des activités sociales, bref, ils se mêlent aux autres et ont accès à différentes ressources. Toutefois, en situation de négligence, ce n'est pas ce qui se produit. En effet, la famille est isolée socialement, voire exclue de la vie sociale ce qui limite grandement « le soutien aux parents et les expériences alternatives qui permettraient de répondre adéquatement aux besoins des enfants » (Perreault & Beaudouin, 2008, p.10). Cela empêche également l'enfant d'avoir accès à des expériences enrichissantes qui favoriseraient son développement (Lacharité, date inconnue). Bien que l'isolement semble être causé par les deux acteurs (familles et environnement), il est légitime de penser que la société participe également à l'exclusion sociétale des familles négligentes. En effet, les citoyens refusent de côtoyer des gens qui sont marginaux, qui ne suivent pas les normes établies (Gaudin & Polansky, 1986). Se sentant ainsi rejetées, il est certain que les familles sont moins portées à vouloir créer des contacts avec le reste de la société. Elles se retirent donc de plus en plus entraînant l'insularité de la famille. En étant isolés, les parents n'ont pas accès à des modèles qui les aideraient à définir leurs conduites parentales et l'accès aux ressources est grandement limité. Comme le mentionne Lacharité (2009b), la perturbation du rapport famille-environnement a un impact sur la relation parent-enfant puisqu'elle « limite la présence de facteurs de protection ou de compensation » (p.141).

1.4.2 Le modèle écosystémique.

Le modèle écosystémique, développé par Bronfenbrenner (1979), est le modèle théorique le plus utilisé en négligence, le modèle de la double perturbation étant d'ailleurs basé sur ce paradigme. Comme la problématique est multicausale il est nécessaire de prendre en compte les différentes sphères de vie de l'individu et les interactions entre chacune d'elles. En effet, « les conduites négligentes et abusives des parents envers leurs enfants doivent être considérées à l'intérieur du contexte global de la famille et de l'environnement dans lequel elle s'insère » (Éthier, et al., 1995, p.18).

Bronfenbrenner (tel que cité par LeBossé & Dufort, 2001) conçoit le développement humain « comme le changement continu par lequel une personne perçoit son environnement et compose avec celui-ci » (p.56). En d'autres mots, l'individu ne se développe pas en vase clos, il se construit à travers son environnement et les interactions qu'il a avec celui-ci. « Bronfenbrenner définit l'environnement en référence aux types de systèmes pouvant influencer le développement d'une personne » (LeBossé & Dufort, 2001, p.57). L'*ontosystème* représente ainsi la personne elle-même avec toutes les caractéristiques qui lui sont propres. L'homme étant un être changeant, il est important de considérer l'influence du temps sur la personne, ce que Bronfenbrenner nomme le *chronosystème*. Les *microsystèmes* gravitent autour de l'*ontosystème* et concernent les milieux immédiats dans lesquels l'individu évolue (p. ex. : la famille, l'école, un organisme communautaire, le travail). Le *mésosystème*, quant à lui, constitue les interactions présentes entre les différents *microsystèmes*. L'*exosystème* est plus loin de la personne et fait référence à un lieu ou un contexte dans lequel l'individu n'est pas directement concerné, mais qui a tout de même un impact sur son développement. Par exemple, la commission scolaire et les différents ministères font partie de l'*exosystème*. Finalement, le dernier niveau dans lequel évoluent tous les autres systèmes est le *macrosystème*. Il englobe toutes les valeurs et les normes que l'on retrouve dans

notre société. Lamoureux (2008) présente « trois grands rapports de domination qui créent des inégalités, des injustices et des oppressions : le capitalisme, l'(hétéro)sexisme, et le racisme » (p.209). Ces éléments ont certes une influence sur la famille. En effet, le capitalisme, par exemple, découpe la société en classes sociales et contribue à maintenir les moins bien nanties dans une situation de pauvreté.

1.5 Facteurs de risque de négligence.

En sciences humaines les modèles de cause à effet sont rares voire pratiquement inexistant. En effet, les problématiques sont souvent multi-causales et leurs causes multifactorielles. L'homme est un être complexe qui est continuellement en interaction et sa réalité est donc en constante transformation. Plusieurs éléments viennent ainsi influencer les conduites humaines. Les facteurs de risque reliés à la négligence permettent de circonscrire les risques qu'un enfant soit victime ou non de négligence sans toutefois être des caractéristiques suffisantes pour expliquer la présence de cette problématique. Il est à noter que, selon le modèle écosystémique, plus il y a de facteurs présents dans la famille, plus les risques de négligence augmentent (Éthier, Couture & Lacharité, 2004). Plusieurs auteurs ont présenté de nombreux facteurs de risque de la négligence. Ceux qui se retrouvent le plus souvent dans les écrits et qui semblent les plus pertinents seront exposés. En suivant la logique du modèle écosystémique, les facteurs de risque sont divisés en quatre catégories soit, ceux liés à l'enfant (*ontosystème*), aux parents (*microsystème*), à la famille (*microsystème*) et à l'environnement (*exosystème*). Le *macrosystème* ne sera pas abordé étant donné la nature des variables qui sont ciblées dans ce projet, mais il est important de se rappeler que les décisions sociétales et gouvernementales peuvent engendrer des impacts importants sur la famille et augmenter en conséquence les risques de négligence.

1.5.1 Facteurs liés à l'enfant (Ontosystème).

Dans ce cas-ci, l'enfant sera au centre de l'analyse (*ontosystème*). En effet, l'enfant est la victime et il importe de faire un portrait des différents systèmes qui l'entourent afin de comprendre (du moins en partie) ce pourquoi il est négligé. Ainsi, certaines caractéristiques de l'enfant peuvent augmenter le risque qu'il soit l'objet de mauvais traitements.

La documentation scientifique révèle qu'un enfant qui a un **tempérament difficile** est plus à risque d'être victime de négligence (Horwath, 2007; Lacharité et al., 2005; Smith & Fong, 2004). En effet, un enfant qui est plus facilement irritable, qui est davantage agité, qui pleure beaucoup et qui se fâche rapidement peut amener le parent à le délaisser car celui-ci est trop exigeant. Toutefois, Smith et Fong (2004) se questionnent à savoir si c'est le tempérament difficile qui amène la négligence ou si c'est le fait d'être négligé qui fait en sorte que l'enfant présente des comportements non-souhaités.

Dans le même ordre d'idées, un **enfant qui a des besoins spéciaux** est plus susceptible d'être négligé (Éthier, et al., 1995 ; Horwath, 2007 ; Lacharité et al., 2005). Un enfant qui a un handicap physique ou intellectuel ou qui souffre d'une psychopathologie quelconque (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble oppositionnel avec provocation, anxiété, etc.) a des besoins additionnels qui requièrent plus d'attention et de disponibilité de la part du parent. Un parent « vulnérable » peut rapidement être dépassé et ainsi ne plus être en mesure d'assurer la satisfaction des besoins de l'enfant.

1.5.2 Facteurs liés aux parents (microsystème).

Bien que le sous-titre mette en lumière les parents comme système, il est important de noter que la documentation porte principalement sur la figure maternelle. En effet, peu de recherches ont été conduites concernant les pères négligents (Dufour, Lavergne, Larrivée, &

Trocmé, 2008) et c'est pourquoi les informations présentées ci-dessous sont davantage dirigées vers la mère.

L'âge de la mère au moment de la naissance de son enfant est souvent nommé comme facteur de risque; une jeune mère ayant plus de risque d'être négligente (Clément, Kishchuk, & Guinard, 2002; Éthier, et al., 1995; Gouvernement du Canada 2006). En effet, comparativement aux mères plus âgées, les mères adolescentes ont un revenu plus faible, elles sont moins scolarisées (Lounds, Borkowski & Whitman, 2006) et elles ont de moins bonnes compétences parentales que les mères qui ont eu leur enfant à l'âge adulte (Andreozzi, Flanagan, Seifer, Brunner & Lester, 2002). De plus, elles démontrent moins de sensibilité et ont plus de difficultés à répondre aux besoins de leur enfant. Il a notamment été relevé par Lounds, Borkowski, Whitman, Maxwell et Weed (2005) qu'une grande proportion de mères adolescentes développaient un lien d'attachement insécuré avec leur enfant. En bref, le jeune âge de la mère est souvent associé à d'autres facteurs de risque qui viennent augmenter le risque de négligence.

La présence de **problème de santé mentale** est un facteur souvent associé à la négligence parentale (Agence de santé publique du Canada, 2005 ; Clément et al., 2002 ; Gouvernement du Canada, 2006 ; Horwath, 2007 ; Lacharité et al., 2005). La dépression, les troubles de personnalité, la schizophrénie, sont des exemples de problématiques qui peuvent faire en sorte que la mère est moins disponible psychologiquement pour répondre aux besoins de l'enfant.

Plus particulièrement, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (2005) ainsi que Horwath (2007), Pilotto (1995), Smith et Fong (2004) et l'Agence de la santé publique de Canada (2005) identifient la **consommation abusive d'alcool ou de drogues** comme facteur de risque. Cela peut avoir un effet à deux niveaux. En premier lieu, le parent qui est intoxiqué n'est pas en mesure de s'occuper adéquatement de l'enfant. De

plus, d'un point de vue financier, l'achat de drogue ou d'alcool peut devenir prioritaire par rapport à l'achat de biens essentiels comme la nourriture, les couches, le lait ou les vêtements.

Pour qu'un parent soit en mesure d'assurer la satisfaction des besoins de l'enfant, il doit posséder des connaissances de base en la matière. Si la mère a des **difficultés d'apprentissage** ou une mauvaise connaissance des besoins et du développement des enfants il se peut qu'elle n'acquière jamais les compétences requises pour être un parent adéquat. Des compétences intellectuelles limitées (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2005 ; Coohy, 1996 ; Horwath, 2007) peuvent notamment être la source de ces difficultés d'apprentissage tout comme le fait de ne pas avoir accès à des modèles parentaux positifs et ce surtout dans le cas de négligence chronique (Éthier, et al., 2004).

La transmission intergénérationnelle de la négligence a été relevée dans plusieurs familles (Lounds, et al., 2006). Les auteurs s'entendent pour dire qu'un **passé d'abus ou de négligence** peut augmenter les risques que la mère ne remplisse pas adéquatement son rôle parental (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2005 ; Agence de santé publique du Canada, 2005 ; Éthier, et al., 2004 ; Rycus & Hughes, 2005 ; Smith & Fong, 2004). Effectivement, selon le modèle de l'apprentissage social, les modèles parentaux que la mère a eu pendant son enfance lui servent de modèles dans l'éducation de ses propres enfants.

Finalement, il est important de considérer la **motivation** qu'a la mère **à répondre aux besoins de l'enfant**. En effet, selon l'approche motivationnelle (Pagé, 2007), la mère doit percevoir la présence du problème et doit avoir la volonté d'apporter des changements dans sa vie. En outre, Horwath (2007) note que la consommation de drogue, la dépression et les sentiments négatifs envers l'enfant peuvent être une entrave à la motivation de la mère.

Crittenden (1993, cité par Perreault & Beaudouin, 2008) présente trois types de parents négligents :

1. Le parent très isolé, déprimé et présentant des déficits cognitifs importants, qui n'interagit pas avec l'enfant dont il ne semble percevoir l'émotion ; ce dernier ne demande d'ailleurs plus rien et ne pleure pas, comme s'il savait que, quel que soit son niveau de besoin ou de détresse, il n'obtiendra pas de réponse.
2. Le parent qui néglige son enfant en raison d'une mauvaise interprétation de l'émotion de celui-ci.
3. Le parent qui perçoit et interprète correctement l'émotion de l'enfant, mais se sent impuissant à y répondre efficacement; souvent dépassé par les événements, il dispose de peu de moyens matériels et manque de soutien social pour satisfaire les besoins de l'enfant. (pp.10-11)

1.5.3 Facteurs liés à la famille (microsystème).

Lacharité et ses collègues (2005), Horwath (2007) et le Gouvernement du Canada (2006) affirment qu'une **famille nombreuse** (qui compte beaucoup d'enfants) est plus susceptible d'être négligente envers ses enfants en particulier s'il y a la présence de difficultés financières. En effet, l'attention de la mère doit être partagée entre plusieurs enfants et les exigences envers le parent sont multipliées ce qui fait qu'il peut rapidement être dépassé par les événements et ainsi plus facilement baisser les bras.

La **structure de la famille** est également un élément important à considérer. Le Gouvernement du Canada (2006), l'Agence de santé publique du Canada (2005), Chambers et Potter (2009) et Éthier et al. (1995) affirment qu'il y a davantage de mères monoparentales qui négligent leur enfant que de mères qui habitent avec un conjoint. Les résultats de la recherche menée par Dufour et ses collègues (2008) montrent que 49% des familles négligentes seraient gouvernées par un seul parent (la majorité du temps par la mère) tandis que deux adultes seraient

présents dans 38% de ces familles. Dans les autres cas (12% des familles), ce sont des parents d'accueil, des parents adoptifs ou autres qui sont à la tête de la famille. Ce qui implique qu'il n'y a pas une structure familiale qui soit propre à la négligence parentale bien que les mères monoparentales semblent avoir un profil plus « vulnérable ». D'un autre côté, l'étude d'Éthier et de ses collègues (2004) montre que la négligence chronique est davantage présente dans les familles où les deux parents sont présents comparativement aux familles monoparentales. Il faut cependant demeurer prudent face à ce résultat puisque l'échantillon utilisé dans cette étude était plutôt restreint (35 familles). Or, Connell-Carrick et Scannapieco (2006) affirment que la structure familiale (monoparentale, célibataire, mariée) n'a pas d'impact sur la présence ou non de négligence. En bref, les résultats de recherches menées sur la structure des familles négligentes sont plutôt contradictoires. Il serait important, dans les études subséquentes, d'approfondir cet aspect.

La présence de **violence conjugale** dans la famille est abordée comme étant un important facteur de stress qui rend la mère non disponible psychologiquement pour répondre aux besoins de l'enfant (Agence de santé publique du Canada, 2005; Horwath, 2007). Il est à noter qu'une femme qui est victime de violence conjugale est souvent plus isolée; elle ne bénéficie donc pas de ressources extérieures pour l'aider à combler les besoins de ses enfants.

1.5.4 Facteurs liés à l'environnement (exosystème).

Lacharité et ses collègues (2005) mentionnent que ce sont les conditions reliées au contexte, à l'environnement de vie, qui sont les plus importantes pour expliquer les conduites parentales. En effet, « la négligence réfère à un contexte avant de référer à un comportement » (Lacharité et al., 2005, p.17).

Les familles qui vivent de la négligence sont souvent regroupées dans des **quartiers défavorisés où les ressources sont peu accessibles** (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2005; Horwath, 2007; Agence de santé publique du Canada, 2005). Dans les communautés où il y a au moins 40% des enfants qui vivent dans la pauvreté il y a six fois plus de risque que ces enfants soient victimes de négligence (Manji, Maiter & Palmer, 2005). Les quartiers défavorisés sont peu adaptés pour répondre aux besoins multiples d'une famille. En effet, il y a généralement un taux de criminalité plus élevé, peu de modèles parentaux positifs, des logements inadéquats, voire insalubres, moins de services présents à proximité, etc. Horwath (2007) donne l'exemple de la non-proximité d'un supermarché dans les quartiers défavorisés ce qui limite l'accès à de la nourriture fraîche et à coût moins élevé que dans les dépanneurs. D'un autre côté, Clément et ses collègues (2002) soutiennent que l'isolement géographique ou la ruralité peuvent influencer négativement le bien-être d'une famille. La non-disponibilité des services, le manque de transport pour accéder à ceux-ci, la difficulté qu'ont les professionnels à détecter une situation problématique notamment en raison de la non-dénonciation de la maltraitance par les proches par peur des conséquences, etc. sont des exemples de situations rattachées à l'isolement géographique et/ou la ruralité qui peuvent être à la source de la maltraitance.

Pilotto (1995) mentionne que la mère négligente est souvent stressée et anxieuse. En effet, il y a présence de stress persistant dans son environnement (Horwath, 2007 ; Schumacher, et al., 2001) et le fait d'avoir des difficultés financières y est pour quelque chose (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2005; Clément et al., 2002; Éthier, et al., 1995). En effet, comme le mentionnent Smith et Fong (2004), il y a une forte corrélation entre **pauvreté** et négligence. Selon une recherche menée par Chambers et Potter (2009), les familles qui ont un revenu en deçà de 15 000\$ par année ont 44 fois plus de

risque d'être négligente que les familles dont le revenu annuel est supérieur à 30 000\$. Le stress engendré par une situation financière précaire peut avoir un impact sur la disponibilité psychologique du parent à répondre aux besoins de l'enfant. De plus, la famille peut être dans l'impossibilité de se procurer des biens essentiels lorsqu'elle vit des difficultés socioéconomiques (Manji et al., 2005). L'Agence de santé publique du Canada (2005) a également trouvé que près de la moitié des mères négligentes dont les enfants étaient suivis par la protection de la jeunesse étaient bénéficiaires de l'aide sociale ou avait un faible revenu.

Enfin, **l'isolement social** est l'élément qui revient le plus souvent dans la littérature pour expliquer, du moins en partie, la présence de négligence envers l'enfant (Coohey, 1996 ; Éthier, Couture, Lacharité & Gagnier, 2000). En effet, nombreux auteurs consultés font références au manque de soutien comme un élément clé dans le mécanisme de production de négligence (Gaudin & Polansky, 1986; Gaudin, Polansky, Kilpatrick, & Shilton, 1993 ; Massé & Bastien, 1995 ; Mayer-Renaud, 1991 ; Polansky, Ammons & Gaudin, 1985). Ce facteur sera abordé plus en détail dans la section qui suit.

1.6 L'isolement social des familles négligentes.

Plusieurs facteurs de risque ont été présentés et d'autres pourraient également être nommés comme la faible scolarité du parent (Fryer & Miyoshi, 1996; Clément et al., 2002 ; Coohey, 1996), les problèmes de santé importants durant la grossesse de la mère (Éthier, et al., 1995), etc. Toutefois, la recherche démontre que « Les indicateurs d'isolement social s'imposent comme [les] meilleurs prédicteurs de la maltraitance » (Massé & Bastien, 1995, p.138). « Les familles isolées sont plus fragiles parce que les relations humaines qui sont au cœur de la vie familiale ne peuvent se modeler isolément de l'environnement social » (Mayer-Renaud, 1991, p.2). Plusieurs études démontrent que les familles vulnérables vivent de l'isolement à différents

niveaux (Coohey, 1996 ; Gaudin et al., 1993 ; Gaudin & Polansky, 1986 ; Massé & Bastien, 1995 ; Ortega, 2002 ; Polansky & Gaudin, 1983 ; Polansky et al., 1985 ; Schumacher et al., 2001). Cela entraîne des conséquences néfastes sur le bien-être de la famille et contribue notamment à augmenter le stress quotidien des parents (Manji, et al., 2005). Böhnke (2008) note que la désaffiliation sociale cause de l'anxiété, de la dépression et entraîne un mal-être associé à une mauvaise santé. De plus, l'isolement social a un impact négatif sur les capacités parentales (Mayer-Renaud, 1991).

Or, Massé et Bastien (1995) mentionnent que

le rôle de l'isolement social dans la genèse de la violence fut mis si souvent en évidence qu'il est devenu un facteur quasi fétiche. Les promoteurs mêmes de ce concept commencent à dénoncer son usage abusif et en particulier la variabilité extrême dans sa définition. (p.9)

En effet, les auteurs utilisent différents termes qui certes se recoupent, mais qui ne sont pas synonymes. « Être seul ou isolé et se sentir seul n'est pas la même chose, quoique le fait d'être seul peut engendrer de la solitude » (Polansky, Ammons & Gaudin, 1989, p.2). Il n'y a pas de définition stable et consensuelle des termes reliés à l'isolement (Boucher & Laprise, 2001 ; Goguel-D'allondans, 2003). Par exemple, Ballet (2001) a relevé « 22 interprétations des phénomènes d'exclusion » (p.29). En effet, tout comme pour la négligence, il peut y avoir plusieurs « types » d'isolement ou du moins plusieurs degrés de sévérité ce qui rend difficile la définition de ce terme. La confusion vient de la documentation même et les définitions dépendent des lunettes utilisées (domaine d'expertise). Les concepts d'isolement social, d'exclusion sociale et de soutien social seront définis dans les prochains paragraphes. Le lien entre les facteurs de pauvreté et d'isolement sera par la suite exploré. Puis, il sera possible d'apprécier les résultats de quelques études qui ont été menées sur l'isolement social des familles vulnérables.

1.6.1 Définitions de concepts.

1.6.1.1 Isolement social.

L'isolement social résulte d'un rejet bidirectionnel entre un individu et la société. « C'est une sorte de décrochage progressif des attaches qui retiennent la personne à la vie collective, décrochage qui l'entraîne vers l'état de détresse sociale » (Bédard, 2002, p.37). « L'isolement social est vécu comme un sentiment de marginalité, d'exclusion et découle de l'absence d'un réseau social accessible ou de l'absence d'une place dans une communauté accueillante » (Mayer-Renaud, 1991, p.6). L'individu qui est isolé n'a pas de rôle social reconnu. Cette situation réfère à une solitude subie et s'accompagne de sentiments négatifs et de problèmes associés tels que des problèmes de santé mentale et physique de même qu'un impact défavorable sur les capacités parentales (Mayer-Renaud, 1991). Bédard (2002) souligne que l'isolement social peut être transmis de génération en génération. Selon Mayer-Renaud (1991), trois caractéristiques permettent de définir l'isolement social :

- 1) L'isolement résulte de déficiences dans les relations sociales d'une personne. Il survient quand il y a une inadaptation entre les relations sociales d'une personne et ses besoins ou ses désirs de contacts sociaux. Parfois, l'isolement découle d'un changement dans les besoins sociaux d'un individu et non dans ses contacts sociaux réels.
- 2) L'isolement est une expérience subjective. Il n'est pas synonyme de la solitude objective. On peut être seul sans se sentir seul, ou se sentir seul dans une foule.
- 3) L'expérience de l'isolement est déplaisante. Même si l'isolement peut être un stimulant et favoriser la croissance personnelle, l'expérience comme telle est désagréable et douloureuse. (p.4)

Il est de plus en plus reconnu que la famille ne peut à elle seule subvenir à ses besoins de façon auto-suffisante. Celle-ci n'est pas une entité indépendante, l'interaction est souhaitable

voire nécessaire à sa survie. L'absence de contacts sociaux est nuisible car elle entraîne une certaine carence chez la famille (Mayer-Renaud, 1991). Coohy (1996) affirme qu'une famille qui a un bon soutien social ne sera pas isolée socialement.

Le concept d'exclusion sociale sera présenté dans les paragraphes qui suivent puisqu'il représente la dimension « subie » de l'isolement social. En effet, comme mentionné précédemment l'isolement social résulte d'un rejet de la société par l'individu, mais également d'un refus de la société d'inclure la personne. L'exclusion sociale réfère davantage à cette deuxième relation. Ce concept porte une signification plus politique que sociale en ce sens qu'il met en évidence des mécanismes de niveau *macrosystémique*. L'exclusion sociale insiste sur les caractéristiques qu'une personne n'a pas choisi, mais qui font qu'elle est exclue/isolée (ex : racisme, pauvreté, sexisme).

1.6.1.2 Exclusion sociale.

Au même titre que l'isolement social, Goguel-D'allondans (2003) affirme que le mot exclusion « appartient au vaste lexique des vocables-perroquets, ce qui signifie qu'il est toujours possible de lui faire dire ce que l'on veut, au regard de l'auteur et du domaine de compétence considéré » (p.16). En effet, le concept d'exclusion est utilisé à plusieurs sauces dans les différents domaines des sciences sociales. « La définition de l'exclusion est (...) centrée sur les inégalités constatées dans l'accès aux droits économiques et sociaux. La capacité de réalisation de ces droits fait défaut aux individus placés dans certaines situations sociales » (Goguel-D'allondans, 2003, p.49). Ce n'est pas qu'une personne est légalement privée de ses droits, mais elle n'a pas la chance d'en profiter. C'est une exclusion indirecte parce que les droits ne sont pas retirés formellement à l'individu, mais les interactions sociales instituées (p. ex. l'attitude de la société envers les personnes qui ont des comportements atypiques, le régime capitaliste qui

permet rarement aux moins bien nantis de se trouver une place « confortable » dans la société) font en sorte que celui-ci ne peut s'en prévaloir.

L'exclusion sociale réfère à « *the lack of participation in, and segregation from, the mainstream of social and economic life of individuals, groups and communities* » (Adams, 2008, p.XVI). Burstein (2005) voit l'exclusion sociale comme une perte de capacité qui « est aussi la cause d'autres privations qui réduisent davantage les chances de l'individu ou du groupe de jouir d'un niveau de vie décent ou d'obtenir les moyens pour y parvenir » (p.6). Effectivement, l'exclusion handicape la personne puisqu'elle est coupée des relations et l'être humain se définit par ses interactions avec les autres. Ce concept est donc opposé à la notion d'intégration et selon Goguel-D'allondans (2003) c'est l'intégration qui serait le remède à l'exclusion.

En ciblant l'exclusion sociale, une partie des interactions en jeu dans le phénomène d'isolement social est définie. Toutefois, il est possible de remarquer qu'à la base, les causes de l'isolement social et de l'exclusion sociale sont les mêmes, soit la différence de l'individu par rapport aux normes établies. Quoiqu'il en soit ces deux concepts arrivent à la même conclusion qui est la mise à l'écart de l'individu (ou de la famille) de la vie sociale. « L'exclusion résulte de la transformation globale de la socialisation qui tend à disqualifier socialement tous ceux qui n'entrent pas dans cette nouvelle logique de la compétence (autonomie, initiative, responsabilité) » (Goguel-D'allondans, 2003, p.57).

1.6.1.3 Soutien social.

Le soutien social est une des fonctions du réseau de soutien (celui-ci comprend des personnes qui sont « susceptibles de fournir diverses formes d'aide ou ressources aux individus » (Boucher & Laprise, 2001, p.125)). Il agit comme un coussin entre le stress quotidien et les ressources personnelles de la personne (effet tampon). On peut le comparer à une banque

d'énergie, de ressources dans laquelle une personne peut puiser lorsque ses stratégies personnelles lui font défaut (Boucher & Laprise, 2001). Pillisuk et Parks (1983, cité dans Mayer-Renaud, 1991) définissent le soutien social comme « un ensemble d'échanges qui procurent à l'individu une assistance matérielle et physique, un contact social et une relation affective, de même que l'impression qu'il est un objet d'intérêt continu pour les autres » (p.13). Il est « un processus d'interactions sociales qui augmente les stratégies d'adaptation (coping), l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et la compétence, à travers l'échange effectif (réel) ou prévisible de ressources pratiques ou psychosociales » (Gottlieb, 1994 cité par Devault & Fréchette, 2002, p.4)

Le soutien social peut prendre plusieurs formes soit : instrumental (aide tangible comme le prêt d'argent, le don de nourriture ou de vêtements, transport, etc.), émotionnel (écoute, sympathie, etc.), informationnel (connaissances et références sur les ressources disponibles afin de répondre aux besoins de la personne), de socialisation et finalement, le soutien normatif qui fait en sorte que la personne peut se référer à certaines normes pour définir ses comportements (Boucher & Laprise, 2001 ; Devault & Fréchette, 2002 ; Manji et al., 2005 ; Mayer-Renaud, 1991 ; Ortega, 2002). À ceci Schumacher et ses collègues (2001) ajoutent le soutien sur le plan de l'estime de soi : se voir soi-même comme quelqu'un d'aidant.

Selon Massé et Bastien (1995), il est possible de différencier le soutien social perçu (« soit l'appréciation cognitive de la fiabilité, de la qualité, de nos rapports aux autres, p.91 ») du soutien social reçu (« taille du réseau de soutien effectif, fréquence des contacts, provenance du soutien social, nature de l'aide fournie, etc., p.92 »). Boucher et Laprise (2001) nomment le concept de perception de soutien qui implique une perception subjective de l'aide reçue.

Les besoins en type de soutien (formel ou non) diffèrent selon les problématiques de la personne (Devault & Fréchette, 2002 ; Massé & Bastien, 1995). Puisque ces besoins diffèrent d'une personne à l'autre, il serait plus important de tenir compte du soutien subjectif (perception

d'être soutenu) que du soutien objectif (soutien réellement reçu) (Devault & Fréchette, 2002). En effet, une personne peut n'avoir que trois personnes dans son réseau et se sentir supportée tandis qu'une autre peut avoir douze personnes autour d'elle et se sentir quand même seule. C'est la satisfaction envers le soutien reçu qui importe (Ortega, 2002). L'accès au soutien social est notamment relié aux caractéristiques personnelles, à l'humeur et aux comportements de la personne (Manji, et al., 2005).

Il est à noter que les facteurs de stress chronique « diminuent généralement l'étendue du réseau social et le soutien social reçu et perçu » (Boucher & Laprise, 2001, p.133). Les études démontrent que les mères négligentes sont reconnues pour recevoir moins de soutien social (Coohey, 1996 ; Gaudin et al., 1993 ; Manji et al., 2005 ; Ortega, 2002 ; Polansky et al., 1985). Elles disposeraient de moins des soutiens émotionnel et instrumental (Coohey, 1996 ; Gaudin et al., 1993 ; Schumacher et al., 2001). De plus, elles auraient moins d'opportunité de socialiser et auraient plus de difficulté à trouver de conseil (soutien informationnel) auprès de leur réseau (Gaudin et al., 1993 ; Schumacher et al., 2001).

1.6.2 Lien entre isolement et pauvreté.

Tel que mentionné précédemment plusieurs facteurs de risque sont associés à la négligence et plusieurs d'entre eux sont inter reliés. On sait, par exemple, que les mères adolescentes ont souvent un faible statut socioéconomique (Fryer & Miyoshi, 1996) et sont ainsi plus à risque de négligence parentale. Cela fait en sorte qu'il est difficile de traiter un facteur isolément puisqu'il y a fréquemment des croisements avec d'autres facteurs et que les effets de ces facteurs sont souvent confondus. Dans le cas présent les auteurs dénotent que la pauvreté est généralement liée à l'isolement social (Mayer-Renaud, 1991). Massé et Bastien (1995) mentionnent que puisque ces deux facteurs sont souvent mis en avant plan lorsqu'il est question

de la maltraitance, « nous devons nous demander si l'isolement social n'est pas lui-même corrélât de la pauvreté » (p.132). Böhnke (2008) présente deux hypothèses concernant la corrélation positive ou négative entre la pauvreté et l'intégration sociale. La première se nomme *thèse de la compensation sociale* et elle stipule que si une personne est matériellement désavantagée, les liens sociaux vont se resserrer autour d'elle pour lui permettre de surmonter ses difficultés. La seconde hypothèse est celle qui est la plus admise. Elle est appelée *thèse de l'accumulation* et elle prétend que la désintégration sociale et la pauvreté évoluent dans le même sens. L'auteur argumente que l'unilatéralité des échanges (la famille pauvre ne pouvant offrir autant que la famille mieux nantie) fait en sorte qu'il y a un certain rejet de la part de la société. De plus, il est difficile pour la personne de maintenir des contacts sociaux si elle n'a pas d'argent (la plupart des activités sociales impliquent un coût et il faut également déboursier pour faire garder l'enfant par exemple).

Il est possible de relever un certain paradoxe dans le lien qui unit ces facteurs. En effet, lorsqu'une personne est pauvre, elle a difficilement accès à des relations sociales. Or, les contacts sociaux, s'ils sont positifs, peuvent être une source de soutien et ainsi diminuer les conséquences d'une situation de précarité financière. Par exemple, on peut avoir accès à des contacts ce qui facilite la recherche d'emploi (Böhnke, 2008). « La pauvreté économique implique des besoins élevés de support dans un contexte d'insuffisance de ressources » (Mayer-Renaud, 1991, p.19).

Par pauvreté, il n'est pas seulement entendu faiblesse du revenu. Effectivement, ce terme doit être vu comme un ensemble de conditions humaines et sociales qui font en sorte que la vie d'un individu est appauvrie (Böhnke, 2008 ; Burstein, 2005; Massé & Bastien, 1995).

Désormais, la pauvreté est vue comme une condition largement imposée, un produit des arrangements institutionnels, des forces mondiales et de la privation de pouvoir. Dans tous ces contextes, le terme « exclusion sociale » exprime avec justesse le caractère involontaire

de la condition de pauvreté, ainsi que ses effets généralisés et son immuabilité. (Burstein, 2005, p.5)

Les familles pauvres sont surreprésentées parmi les familles maltraitantes (Massé & Bastien, 1995). Avec des données ethnographiques, il est possible de relier la pauvreté à l'abus et à la négligence. Il a été démontré qu'il y avait plus de maltraitance dans les populations à faible revenu (Fryer, & Miyoshi, 1996). « Certains quartiers regroupent de fortes concentrations de familles maltraitantes et présentent des caractéristiques sociales qui ne sont aucunement propices à la prévention de la maltraitance » (Massé & Bastien, 1995, p.16).

Bien que les facteurs pauvreté et isolement social soient liés, l'étude de Polansky, Ammons et Gaudin (1985) suggère que comparativement aux mères non-négligentes ayant un statut socio-économique semblable, les mères négligentes vivent davantage d'isolement, de solitude et ont moins de soutien social. Dans le même ordre d'idées, Coohy (1996) a dénoté, tant par des mesures objectives que selon la perception des parents, que les familles négligentes sont plus isolées que les familles dans lesquelles il y a de l'abus. Il est possible de penser qu'une famille pauvre n'est pas nécessairement isolée tandis qu'une grande proportion de familles négligentes l'est.

1.6.3 Recherches sur l'isolement social des familles vulnérables.

À notre connaissance, peu d'études ont porté spécifiquement sur l'isolement social des familles négligentes. Les résultats de trois recherches seront présentés dans la section qui suit. Il est à noter que les textes recensés ont été publiés il y a plus de dix ans. Les travaux de Miller et Darlington (2002) et de Hardy & Darlington (2008) (qui sont plus récents) dont les résultats portent sur le soutien social des familles vulnérables seront également exposés.

Polansky, Ammons et Gaudin (1985) ont rencontré un groupe de parents négligents (n = 76) et un groupe de parents non-négligents (n = 80), mais ayant des caractéristiques semblables (race, revenu, présence du père dans la famille) afin de savoir si le groupe des mères négligentes était davantage isolé. Différents instruments ont été utilisés avec les familles négligentes pour mesurer notamment l'accessibilité géographique des ressources, le sentiment d'isolement et le degré d'implication des parents dans un réseau aidant. Les instruments utilisés avec le voisinage visaient à mesurer entre autres leur perception du soutien offert par les ressources du quartier et leur attitude face aux familles négligentes. Les résultats obtenus suggèrent que les mères négligentes ressentent plus de solitude, qu'elles reçoivent moins de soutien, qu'elles ont une vie sociale moins active (peu de participation sociale) et qu'elles sont perçues par leurs voisins comme étant incapables d'offrir de l'aide. De plus, les résultats révèlent que les enfants négligés sont également isolés, notamment dans leur milieu scolaire. Pourtant, l'environnement dans lequel vivent ces familles n'est pas moins soutenant à la base que celui des familles non-négligentes ayant un statut socio-économique semblable. Selon Polansky et ses collègues (1985)

L'isolement des mères négligentes s'explique par la stigmatisation qu'elles subissent à cause de leur style de vie marginal et de leur comportement parental jugé inadéquat par leur entourage. Même si elles vivent dans des milieux où existent des réseaux d'entraide, elles sont exclues de ceux-ci car elles ne partagent pas les mêmes normes de comportements. Elles subissent ainsi une distance sociale (Polansky et al., 1985, cité par Mayer-Renaud, 1991, p.20).

La distance sociale dépend du degré d'acceptation que la société a envers un groupe (Gaudin & Polansky, 1986). Les auteurs parlent également du principe de non-réciprocité en affirmant que, puisque les familles négligentes sont perçues comme étant incapables d'offrir de l'aide par leurs voisins, ces derniers sont moins portés à vouloir les soutenir. « Étant donné que la réciprocité

joue un rôle déterminant dans la plupart des réseaux, les familles négligentes [sont], généralement parlant, dans une position défavorable » (Polansky et al., 1989, p.17). En résumé, le manque de soutien, l'isolement social et la solitude seraient causés, d'une part, par les attitudes et comportements marginaux des familles négligentes qui rendent difficiles l'intégration et, d'autre part, par la non-acceptation des différences normatives propres aux familles négligentes par le voisinage.

Une autre étude a voulu pousser plus loin ce sujet et vérifier, à plus grande échelle, l'attitude de la société envers les familles négligentes (Gaudin & Polansky, 1986). Ils ont rencontré 232 citoyens et leur ont décrit une famille négligente typique. Ils leur ont ensuite posé des questions concernant les attitudes que la communauté pourrait avoir envers ce type de famille puis, plus personnellement sur la possibilité qu'eux-mêmes aient des interactions avec cette famille (p.ex. Comment pensez-vous que la communauté se sent par rapport à une famille comme celle-ci? Est-ce que les gens de la communauté accepteraient qu'un enfant de cette famille vienne jouer chez lui?) Par la suite, ils ont présenté une famille non-négligente et posé les mêmes questions. Les résultats indiquent de façon évidente que les gens se distancient des familles négligentes, qu'elles soient dans leur voisinage ou non. Toutefois, les femmes de la classe socioéconomique moyenne seraient plus tolérantes envers ces familles.

L'étude de Massé et Bastien (1995) met en relief les liens existant entre l'isolement social, la pauvreté et la maltraitance. Après avoir évalué un groupe contrôle et un groupe expérimental composé de familles maltraitantes, les auteurs arrivent à la conclusion que « les familles maltraitantes présentent des profils socio-économiques et des histoires de vie reflétant des difficultés de vie plus « à risque » que ceux des familles du groupe témoin » (p.88). Par exemple, elles ont un revenu plus faible, sont moins scolarisées, sont davantage monoparentales, elles ont plus d'enfants, elles ont un lourd passé (abus, négligence, placements, etc.), consomment

davantage d'alcool et de drogue, etc. De plus, les mères maltraitantes évaluent leur besoin d'aide comme étant plus grand, sont confrontées à un plus grand nombre de barrières pour accéder à l'aide, ont un réseau potentiel et réel composé d'un moins grand nombre de personnes, mais se disent aussi satisfaites que les mères du groupe témoin quant à l'aide reçue. Concernant la dernière donnée (satisfaction quant à l'aide reçue) les auteurs se demandent si la question avait été bien comprise par les mères. Ils affirment qu'il est possible de penser que « l'aide reçue ne permet pas de répondre adéquatement [aux besoins d'aide des familles], particulièrement en matière de confidences, de socialisation et de conseils et informations » (Massé & Bastien, 1995, p.112).

Hardy et Darlington (2008), quant à eux, ont interviewé six parents recevant des services de la protection de la jeunesse afin de connaître le type de soutien formel reçu et de comprendre quelle forme d'aide était utile pour eux. L'analyse du discours des sujets fait ressortir l'importance d'une bonne relation avec le travailleur social de la protection de la jeunesse. Cette relation doit miser sur une approche de collaboration dans laquelle le parent participe aux décisions et au processus d'intervention. De plus, les parents ne doivent pas se sentir jugés par l'intervenant. Il est également important pour les parents que le travailleur social ait une approche orientée vers des buts et des attentes claires, ce qui ferait en sorte que les parents se sentiraient davantage soutenus et ce qui les aiderait à avancer. Finalement, il ressort que les services sont souvent offerts sur une trop courte période de temps et les parents ont le sentiment qu'il serait plus aidant que ces services soient offerts à plus long terme. Il y aurait en quelque sorte un manque de suivi ce qui ne permettrait pas aux parents de poursuivre leur cheminement. Les auteurs mentionnent qu'il est important de reconnaître les difficultés que vivent ces familles sur les plans social, économique et culturel de même que les facteurs de risque individuel et l'interaction entre toutes ces composantes. En considérant ces obstacles et le manque de soutien

informel (qui caractérise souvent ces familles), il est important que ces parents aient accès à des services formels de qualité qui répondent réellement à leur besoin.

Finalement, Miller et Darlington (2002) ont voulu savoir qui était le plus soutenant dans le réseau informel des familles vulnérables et quels types de soutien étaient apportés par ces personnes. Des entrevues semi-structurées questionnant le parent sur trois principaux types de soutien (instrumental, informationnel et émotionnel) ont été conduites auprès de 53 parents de familles intacte ou recomposée. Les résultats démontrent que les parents et les amis apportent un soutien important notamment sur le plan émotionnel et quelque peu sur le plan informationnel. Les membres de la famille apporteraient également du soutien instrumental (gardiennage, transport, etc.). Les voisins et la communauté sont également nommés pour offrir du soutien émotionnel et informationnel, mais ce, de façon moindre que le font la famille et les amis. Les sujets nomment, en ordre, les parents, suivis des amis puis de la fratrie et des autres membres de la famille comme étant les plus soutenant. Les auteurs tirent comme conclusion qu'il est important d'exploiter les ressources déjà présentes dans l'entourage des familles et d'améliorer la communication entre les membres du réseau pour favoriser l'entraide.

En consultant la documentation scientifique, il est possible de remarquer que les études qui tentent de relier l'isolement social et la négligence parentale datent d'un certain nombre d'années. En effet, il apparaît que ce type de recherche a suscité un certain engouement pendant une période, mais les auteurs ont ensuite délaissé ce sujet pour se concentrer sur d'autres facteurs. Toutefois, il semblerait que les deux concepts (isolement et négligence) aient continué d'évoluer en parallèle. Le défi consiste donc à définir clairement les concepts pour pouvoir être en mesure de les associer et ainsi comprendre la logique qui les unit. D'un autre côté, les auteurs se questionnent à savoir si l'isolement est une cause ou un corrélat de la maltraitance (Massé & Bastien, 1995). Est-ce que c'est l'isolement social qui fait qu'une famille est négligente ou si

c'est la négligence qui cause l'isolement social? Il est possible de penser que chacun de ces thèmes peut être à la source de l'autre; un parent vit de l'isolement ce qui l'amène à négliger son enfant et ses comportements déviants (négligence) font en sorte qu'il est rejeté par la société et ainsi de suite. On constate que la négligence n'est pas l'affaire d'une personne, mais bien la responsabilité d'une société. Une chose qui est certaine c'est que « l'être humain est un être social. Il ne peut vivre seul. Il doit avoir recours aux autres pour combler ses besoins de base et assurer son développement optimal » (Boucher & Laprise, 2001, p.119).

Présentement, les études démontrent que les familles négligentes n'ont pas accès au soutien de leur communauté. Toutefois, la documentation consultée ne fournit pas de réponses claires nous permettant de savoir ce qu'il est nécessaire de faire pour intégrer socialement ces familles. Il pourrait alors être intéressant d'entendre la position des parents à ce sujet, puisque, comme l'indiquent Hardy et Darlington (2008), la perspective et l'opinion des parents et des enfants sont rarement présentes dans les recherches. Ont-ils l'impression d'être isolé socialement? Selon eux, quelles sont les causes de cet isolement? Quels sont leurs besoins en termes d'intégration sociale?

Compte tenu de ces éléments, nous avons défini les objectifs suivants pour notre recherche : 1) documenter comment les parents à risque de négligence se représentent le problème de l'isolement social et ses conséquences sur le bien-être de la famille et de 2) documenter les perceptions des parents à risque de négligence à propos du soutien social et des services présentement offerts.

Chapitre 2 : Méthode

La présente recherche propose une méthode qualitative et exploratoire. L'approche qualitative est habituellement utilisée pour décrire un phénomène, une situation, un groupe, etc. dans le but d'approfondir la compréhension d'une problématique (Turcotte, 2000). « L'accent est placé sur les perceptions et les expériences des personnes; leurs croyances, leurs émotions et leurs explications des événements sont considérées comme autant de réalités significatives » (Turcotte, 2000, p.58).

La recherche qualitative permet de « s'approcher du terrain, de la perception que le sujet a de la situation, et de connaître ainsi à la fois le point de vue du sujet et celui de l'acteur » (Deslauriers, 2005, p.422). En donnant la parole aux parents, l'intention est de recueillir de l'information provenant « de l'intérieur », formulée à partir de *leur* cadre de référence. Comme le mentionnent Miles et Huberman (2003), « les données qualitatives sont davantage susceptibles de mener à d' « heureuses trouvailles » et à de nouvelles intégrations théoriques; elles permettent aux chercheurs de dépasser leurs a priori et leurs cadres conceptuels initiaux » (pp. 11-12). Il est commun en recherche qualitative que le chercheur n'ait pas d'hypothèse explicitée dès le départ. Le fait de ne pas avoir d'idées préconçues trop formellement intégrées en amont de la recherche quant aux résultantes de l'étude fait en sorte que nous laissons davantage de place à la perspective de la personne, qui est considérée comme l'experte de la situation.

Malgré les avantages recensés de l'approche qualitative, certaines limites demeurent. Il est certain que cette approche exige beaucoup de temps pour la collecte de données, la codification et l'analyse de celles-ci. De plus, Miles et Huberman (2003) relèvent comme difficultés : « le volume fréquemment trop élevé des données, la forte probabilité de biais introduits par le chercheur, (...) la pertinence de l'échantillonnage lorsque seul un petit nombre de cas peut être sélectionné, la généralisation des résultats, la crédibilité et la qualité des conclusions et leur utilité

pour le monde de la décision et de l'action » (p.12). Sans prétendre pouvoir éviter tous ces écueils, la présente recherche tentera d'être aussi rigoureuse que possible afin de réduire les limites inhérentes à ce type d'approche et aux mesures adoptées pour minimiser leur impact sur l'objectivité des résultats.

Il est nécessaire pour cette recherche d'utiliser une méthode qualitative et exploratoire puisque, comme abordé dans le premier chapitre, les études portant sur l'isolement social des familles négligentes ne sont pas récentes et peu d'études qualitatives ont été menées sur le sujet. Il fallait donc procéder à un premier tour d'horizon afin de décrire le phénomène, à partir de quelques cas, dans le but d'avoir une meilleure compréhension de la problématique. Cette recherche ne prétend pas expliquer les situations d'isolement de toutes les familles négligentes. Elle permet cependant de donner la parole aux parents et de mettre en lumière les connaissances expérientielles qu'ils ont sur la situation.

Dans ce chapitre, les participants seront d'abord présentés de même que le processus de recrutement et la description de l'échantillon. Puis, la procédure de collecte sera décrite. Par la suite, le devis de recherche sera abordé en commençant par l'étude de cas pour ensuite expliquer l'analyse de contenu. Finalement, les considérations éthiques en lien avec ce projet de recherche seront exposées.

2.1 Participants

La population visée par cette recherche est celle des parents négligents. Puisque cette étude vise à explorer de façon qualitative un phénomène peu étudié et non pas de généraliser des résultats à une population, un échantillon non-probabiliste de type volontaire a été constitué. Ainsi, seuls les parents volontaires ont été rencontrés. Bien que ce type d'échantillon comporte certaines limites, il est tout de même approprié pour cette recherche. Comme le mentionnent

Deslauriers et Kérisit (1997), « le caractère exemplaire et unique de l'échantillon non-probabiliste nous donne accès à une connaissance détaillée et circonstanciée de la vie sociale » (p.97).

Les seuls parents négligents « connus » sont ceux qui ont recours (de façon volontaire ou non) à des services offerts par divers établissements (Centre de santé et de services sociaux (CSSS), Centre Jeunesse (CJ), organismes communautaires, etc.). En Outaouais, les familles négligentes peuvent participer au Programme d'aide personnel, familial et communautaire (PAPFC²) qui est offert par le CSSS en collaboration avec le Centre Jeunesse. Ce programme est basé sur le modèle écosystémique et s'adresse aux enfants et aux parents aux prises avec des difficultés personnelles, relationnelles et sociales découlant directement de situation de négligence ou à haut risque de l'être. Il propose des services et des activités visant le développement optimal des enfants, le renforcement de la disponibilité psychologique des parents et l'intégration de la famille à sa communauté (Lacharité, 2009b ; Lacharité et al., 2005). Les familles qui s'impliquent dans ce programme ont été référées par leur intervenant du centre jeunesse ou du CSSS.

Les 12 parents participant à la recherche sont déjà identifiés comme étant négligents ou à haut risque de l'être par leur intervenant. Ces parents participent présentement ou ont participé aux groupes de parents du PAPFC² dans le secteur de Gatineau. Les groupes de parents font partie d'une des cinq activités du programme soit les actions collectives auprès des parents. Quatre modules dans les groupes sont offerts aux parents participants au programme : relation parent-enfant, parent en tant que parent, relation parent-environnement et relation avec soi-même. Chaque module est composé de 8 à 12 rencontres hebdomadaires. L'animation est centrée sur une démarche de soutien à la description et au partage d'expériences parentales, d'enrichissement de ces expériences et d'accompagnement dans la réponse aux besoins et aux problèmes que les parents identifient (Lacharité et al, 2005).

2.1.1 Recrutement.

Le recrutement des participants s'est fait pendant la session d'hiver 2011. À ce moment, deux groupes de parents du PAPFC² avaient lieu dans le secteur Gatineau. Une lettre d'invitation à participer à la recherche (voir annexe A) a été remise à ce moment aux animatrices du groupe afin qu'elles puissent la présenter aux parents. Les animatrices ont laissé les coordonnées de l'étudiante-chercheure aux parents intéressés afin que ceux-ci la contactent pour signaler leur intérêt à participer à l'étude. Dix parents ont ainsi manifesté le désir de prendre part au projet. Deux autres mères ayant terminé les groupes de parents ont reçu l'invitation de leur intervenant lors d'une rencontre de suivi. Elles ont également pris contact avec l'étudiante-chercheure pour prendre part à l'étude.

Le premier contact téléphonique a permis de fixer une date, une heure et un lieu de rencontre avec les parents. Pour faciliter la participation et pour que les parents puissent plus facilement décider de l'endroit où ils préféreraient être interrogés, un service de transport leur a été offert. Pour sept parents, les entrevues ont eu lieu à domicile alors que cinq parents ont préféré être rencontrés dans les locaux du PAPFC².

2.1.2 Description de l'échantillon.

Pour prendre part à l'étude, chaque parent devait avoir au minimum un enfant qui demeure avec lui au moins la moitié du temps (sont donc exclus les parents pour lesquels leur(s) enfant(s) est (sont) placé(s) en famille ou en centre d'accueil). Ce choix repose sur le sujet même de l'étude qui vise à étudier l'isolement des familles négligentes et non pas l'exclusion d'un parent négligent vivant seul. De plus, les parents présentant une lenteur ou une déficience intellectuelle n'ont pas été inclus dans l'échantillon, puisqu'ils auraient pu avoir de la difficulté à comprendre les questions et à y répondre. Il est à noter qu'une mère a été retenue dans

l'échantillon malgré le fait que ses quatre enfants n'habitent pas avec elle. Ils ont été retirés du milieu familial peu de temps avant l'entrevue, nous avons alors considéré que l'expérience de la « famille » était suffisamment récente pour permettre à cette mère de témoigner de sa situation familiale.

Tableau 1

Caractéristiques des participantes rejointes (N=12)

Caractéristiques	Nombre de participants	
	n	%
Catégorie d'âge des participantes		
Moins de 25 ans	2	17%
De 25 à 30 ans	3	25%
De 30 à 35 ans	4	33%
35 ans ou plus	3	25%
Niveau d'éducation		
Primaire ou moins	1	8%
Secondaire partiel	9	75%
Secondaire complété	1	8%
Diplôme d'étude professionnelle (DEP)	1	8%
Emploi actuel		
Oui	1	8%
Non	11	92%
Perception de la situation financière		
À l'aise financièrement	0	0%
Moyennement à l'aise financièrement	9	75%
Pas vraiment à l'aise financièrement	3	25%

Tableau 2

Caractéristiques des familles des participantes

	N=12	
	n	%
Structure familiale		
Biparentale	1	8%
Recomposée	4	33%
Monoparentale	7	59%
Nombre d'année avec le présent conjoint (n=5)		
8 ans	1	20%
9 ans	2	40%
12 ans	2	20%

Nombre d'enfant(s) dans la famille		
1 enfant	0	0%
2 enfants	3	25%
3 enfants	7	58%
4 enfants	2	17%
Pourcentage d'enfant à charge ¹		
0 %	1	8%
33 %	2	17%
50 %	1	8%
67 %	1	8%
100 %	7	58%
Nombre de déménagements depuis les trois dernières années		
Aucun	5	42%
1 déménagement	1	8%
2 déménagements	3	25%
3 déménagements	1	8%
4 déménagements et plus	2	17%
Famille suivie en protection de la jeunesse		
Oui	11	92%
Non	1	8%

Tableau 3

Caractéristiques des enfants des participantes

	N=35	
	n	%
Sexe des enfants		
Féminin	17	49%
Masculin	18	51%
Catégorie d'âge des enfants		
Moins d'un an	3	9%
De 1 à 3 ans	3	9%
De 4 à 6 ans	9	26%
De 7 à 9 ans	8	23%
De 10 à 12 ans	3	9%
13 ans et plus	9	26%

¹ Représente le pourcentage du nombre d'enfants qui habite avec la mère. Si, par exemple, une mère à la garde d'un de ses enfants, mais qu'elle à trois enfants en tout, elle à 33% de ses enfants à charge.

Les 12 parents rencontrés sont des femmes âgées entre 23 et 38 ans (moyenne de 30,75 ans). Dans notre échantillon, le faible niveau de scolarité est apparent. En effet, seulement deux parents ont terminé leur secondaire (16,67%) alors que 83,33% des parents n'ont pas terminé leurs études secondaires. La quasi-totalité des mères (91,67%) n'ont pas d'emploi et reçoivent des prestations d'aide sociale alors qu'une mère (8,33%) à un emploi. Il est intéressant de constater que 75% des sujets se considèrent « moyennement à l'aise financièrement » alors que 25% affirment être « pas vraiment à l'aise financièrement ».

Plus de la moitié des familles sont monoparentales (58,33 %) et 4 familles sont recomposées (33,33 %). Une seule famille de l'échantillon est intacte, c'est-à-dire que les deux parents et les enfants vivent toujours ensemble. Un peu moins de la moitié des participantes sont en couple (en moyenne depuis 10 ans) et ces dernières habitent toutes avec leur conjoint. Au moment de la recherche, il y avait entre deux et quatre enfants par famille pour une moyenne de 2,92 enfants par famille. La majorité des parents (58,33%) ont la garde de tous leurs enfants tandis qu'une mère (8,33%) a la garde de 66,67% de ses enfants, un parent (8,33%) a la garde de la moitié de ses enfants, deux parents (16,67%) ont 33,33% de leurs enfants qui habitent avec eux. Tel que mentionné précédemment, une mère (8,33%) n'a pas ses enfants avec elle. Pour ce qui est du nombre de déménagements, deux mères (16,67%) ont indiqué avoir déménagé quatre fois ou plus sur une période de trois ans alors que la majorité (83,33%) a déménagé trois fois ou moins pendant la même période de temps. La grande majorité des familles (91,67%) a reçu ou reçoit des services de la protection de la jeunesse alors qu'une famille (8,33%) n'a jamais été suivie par les Centres Jeunesses.

La moitié des enfants sont des filles (17/35). Les enfants ont entre 2 mois et 18 ans pour une moyenne d'âge de 8,09 ans.

Le fait de recueillir des données sociodémographiques sur la famille procure de l'information importante et permet de dénoter la présence de certains facteurs de risque. Le jeune âge de la mère à la naissance de l'enfant, le fait qu'elle ait plusieurs enfants, qu'elle reçoive des prestations d'aide sociale ou qu'elle déménage fréquemment en sont quelques exemples.

Tableau 4

Services reçus par les participantes et leur famille

Organisme/établissement	Nombre de participantes	Durée moyenne des services
CSSS	12	6,5 ans
CJ	11	5 ans
Organismes communautaires	12	Information non disponible

Toutes les participantes ont reçu des services du CSSS et d'au moins un organisme communautaire alors qu'une seule n'a pas eu de suivi avec le CJ. Ce sont toutes des familles qui ont obtenu beaucoup d'aide (CLSC, CJ, Organisme communautaire). La participante qui en a reçu le moins obtient tout de même des services depuis deux ans. Les services offerts sont de différents types, par exemple, psychoéducation, orthophonie, travail social, infirmière, psychologue, ergothérapeute, nutritionniste, participation à divers groupes, etc.

2.2 Procédure de collecte de données

L'un des aspects novateurs de ce projet est qu'il vise à documenter *la perception des parents* vivant dans une situation de négligence parentale. Ces parents ont donc été rencontrés dans le cadre d'entrevues individuelles semi-dirigées visant à obtenir leur point de vue sur le phénomène de l'isolement social. « L'entrevue de recherche est un tête-à-tête entre deux personnes, dont l'une transmet à l'autre de l'information » (Mayer & Saint-Jacques, 2000, p.115). Toutefois, selon ces mêmes auteurs, elle « n'est pas une discussion libre car elle se concentre sur

un sujet donné, p.116 ». Une grille d'entrevue a été construite afin de documenter l'opinion des parents sur différents thèmes reliés à l'isolement social. Dans la présente recherche, il est de mise d'utiliser l'entrevue semi-structurée parce qu'il n'existe pas, à notre connaissance, d'outils permettant de documenter les représentations des parents au sujet de l'isolement social.

L'utilisation d'une entrevue non structurée serait peu appropriée ici car, le répondant pourrait amener l'interviewer dans différentes directions qui ne sont pas nécessairement attendues. Avec cet instrument de type semi-dirigé, « l'ensemble des thèmes à aborder sont précisés au préalable, [mais] il subsiste (...) une certaine souplesse liée à la forme des questions et au déroulement des entrevues » (Mayer & Saint-Jacques, 2000, p.119). Les thèmes à aborder ont été identifiés suite à la recension des écrits. Les questions d'entrevue (voir Annexe B) ont été construites de façon à obtenir la perception des parents négligents sur l'isolement social des familles, sur ses causes, sur l'importance du réseau, sur les besoins en matière de soutien social et finalement sur le soutien offert par les services notamment par le PAPFC². Les entrevues, d'une durée variant entre 30 et 120 minutes, étaient divisées en trois sections : 1) les données sociodémographiques, 2) « ma situation, mon entourage », qui recueille de l'information sur le réseau du parent et 3) des questions portant sur l'isolement, ses causes et les besoins de soutien. Dans la deuxième section, les participantes devaient compléter un « graphique » de la trousse *Moi comme parents...* (Lavigneur & QEMVIE, 2010) (voir annexe E) visant à illustrer visuellement leur réseau social. Elles devaient indiquer les initiales de toutes les personnes qu'elles considéraient comme faisant partie de leur entourage².

² L'annexe F résume les différents « groupes » de personnes nommés par les participantes.

2.3 Devis de recherche

2.3.1 Analyse de contenu.

Bardin (2007) définit l'analyse de contenu comme « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatif ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages » (p.47). En d'autres mots, l'analyse de contenu consiste à classer les parties d'un discours dans différentes catégories. Ces catégories servent alors de repères et permettent au chercheur d'interpréter, de façon nouvelle, les messages ainsi classés. L'analyse de données qualitatives est un processus qui comprend « deux moments distincts mais complémentaires : l'organisation des données impliquant une « segmentation » et entraînant une « décontextualisation », d'un côté, et, leur interprétation, ou encore catégorisation, menant à une « recontextualisation », de l'autre » (Wanlin, 2007, pp. 251-252). Wanlin (2007) présente la démarche d'analyse de contenu en 3 étapes; 1) la préanalyse, 2) l'exploitation du matériel et 3) le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation. Cette étude utilise un cadre d'analyse issu de ces étapes.

2.3.1.1 La préanalyse.

La première étape consiste à choisir les documents avec lesquels on doit travailler et à faire une première lecture. Cette première lecture permet de « faire connaissance avec les documents à analyser en laissant venir à soi les impressions et certaines orientations. (...) Il s'agit donc de les lire et de les relire pour tenter de bien saisir leur message apparent » (Wanlin, 2007, p.249). Par la suite, les thèmes récurrents ont pu être ciblés pour lesquels des indicateurs ont été définis en fonction de la documentation scientifique et du contenu des entrevues. Puis, les

entrevues ont été découpées et les parties traitaient d'un même sujet ont été regroupées. « Il s'agit de la « décontextualisation » impliquant que des parties d'entrevues ou des épisodes d'observation soient physiquement détachés de leur tout originel et regroupés par thèmes » (Wanlin, 2007, p.250).

2.3.1.2 L'exploitation du matériel.

Une grille d'analyse mixte « où une partie des catégories est dérivée d'une théorie alors qu'une autre partie est induite en cours d'analyse » (Landry, 1993 cité par Mayer & Deslauriers, 2000, p. 165) a été élaborée pour déterminer les catégories : la recension des écrits et les similitudes dans les réponses apportées par les sujets ont été considérées (voir annexe C). Cette grille a été appliquée au corpus et les données ont été classées dans les différentes catégories. Au cours de cette étape, il y a « très souvent passage incessant du corps théorique (hypothèses, résultats), qui s'enrichit ou se transforme progressivement, aux techniques (listes de catégories, grilles d'analyse, matrices, modèles) qui s'affinent petit à petit » (Bardin, 2007, p. 34). C'est-à-dire que l'opération de codage nous fait retravailler notre grille au fur et à mesure que l'analyse avance; nous regroupons certaines catégories entre elles, définissons plus clairement certains codes, etc. Bien qu'aucun logiciel ne puisse interpréter les données à la place du chercheur, l'utilisation du logiciel d'analyse de contenu informatique Nvivo9 a certainement permis de simplifier la phase de codage. « La vitesse d'analyse est augmentée surtout lorsque l'on est face à un corpus de données volumineux » (Wanlin, 2007, p. 265). Nvivo9 permet « de structurer les données, de constituer des tableaux de comptage des extraits codés en fonction de catégories ou d'attributs, de schématiser les observations en renvoyant aux extraits des sources » (Wanlin, 2007, p. 258).

2.3.1.3 Traitement, interprétation et inférence.

« Lors de cette phase les données brutes sont traitées de manière à être significatives et valides » (Wanlin, 2007, p.251). Des opérations statistiques simples (comme des pourcentages et des moyennes) ont été réalisées et ont permis de créer des tableaux afin de faire ressortir l'information rapportée. Des parties de verbatim ont été retenues pour apporter du poids et des exemples concrets aux résultats présentés. Il est à noter qu'en analyse qualitative, il n'y a pas de seuil significatif attribué aux données comme pour l'approche quantitative. En effet, même si une seule personne affirme quelque chose, cette information est considérée comme significative, *puisque'elle a été dite*.

Une fois les résultats présentés, « on avance des interprétations à propos des objectifs prévus ou concernant d'autres découvertes imprévues et on propose des inférences » (Wanlin, 2007, p.251). Le but de l'inférence est de fournir une lecture originale du matériel. L'analyste doit « comprendre le sens de la communication (comme s'il était le récepteur normal) mais aussi et surtout « décaler » son regard vers une autre signification, un autre message entrevu à travers ou à côté du premier » (Bardin, 2007, p.46).

2.4 Considérations éthiques

Le présent projet a obtenu l'approbation de Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université du Québec en Outaouais et du Comité d'éthique de la recherche du Centre de Santé et de Services Sociaux de Gatineau (CSSSG). Il importe de mentionner que l'émission du certificat éthique était particulièrement important dans le cadre de cette étude puisque les participants sont des parents vulnérables qui vivent, la plupart du temps, dans des contextes de pauvreté économique et sociale, d'isolement, etc. Ils présentent donc souvent plusieurs facteurs de risque tant sur les plans personnel, familial qu'environnemental. Pour cette raison, il importait

de mettre en place certains mécanismes afin de diminuer les impacts négatifs qui pourraient être associés à leur participation à cette étude.

Tout d'abord, les questions d'entrevue ont été formulées de façon générale afin d'obtenir la perception des parents sur l'isolement social des familles participants au PAPFC² plutôt que sur leur situation spécifique. Cette approche favorise un climat d'échange puisque les participantes ne se sentent ni catégorisées, ni attaquées personnellement par les questions. L'étude a également été construite dans l'optique où le parent – et non le chercheur – est considéré comme l'expert. L'approche utilisée pour cette recherche met en évidence l'importance accordée à l'expertise expérientielle des parents. En se fiant à leurs perceptions, l'étude favorise ainsi une approche d'*empowerment* (traduction française : pouvoir d'agir) où les parents sont les premiers spécialistes de leur situation.

Il est important de mentionner également que la participation à la recherche s'est faite sur une base volontaire; aucune pression n'a été exercée sur les parents. Afin d'obtenir le consentement libre et éclairé des participantes, aucun renseignement relatif à l'étude ne leur a été caché (les objectifs du projet, les procédures relatives à la collecte de données, la nature de la participation à l'étude, le caractère confidentiel des informations fournies et la façon dont les données seront conservées, la possibilité de se retirer de l'étude en tout temps sans préjudice, les risques encourus, les modalités de soutien offert en cas d'inconfort, la façon dont seront diffusés les résultats, etc.). Ces informations ont été divulguées à plusieurs reprises aux participants (dans la lettre d'invitation lue et remise par les animateurs de groupe du PAPFC², lors du premier contact téléphonique, lors de la signature du formulaire de consentement). Avant de commencer l'entrevue, le formulaire de consentement (voir annexe D) a été lu aux participantes et celles-ci ont pu poser leurs questions concernant la recherche avant de le signer. Une copie du formulaire leur a été remise.

Chapitre 3 : Résultats

Ce chapitre a pour but de synthétiser les résultats qui ressortent de l'analyse de contenu.

Dans un premier temps, les réseaux sociaux, tels que décrit par les participantes, seront explorés.

Dans cette perspective, la structure des réseaux (p.ex. la taille, la composition, la variété, la fréquence des contacts), la perception de soutien de même que les fonctions de soutien (soutien reçu et désiré) seront abordés. Par la suite, le point de vue des participantes sur différents thèmes proposés dans l'entrevue sera exposé. Leurs définitions d'un réseau de soutien normatif et de l'isolement social tout comme les causes perçues de l'isolement, ses conséquences, les obstacles à la recherche de soutien et les recommandations des participantes quant aux actions à entreprendre afin de briser l'isolement social sont autant de thèmes qui seront abordés.

Finalement, les propos des participantes quant à leur appréciation des services offerts par le PAPFC² seront rapportés.

3.1 Réseau social

3.1.1 Structure des réseaux.

Les participantes ont nommé entre sept et 13 groupes de personnes constituant leur réseau. Il est à noter que les données recueillies à l'aide du « graphique » ne permettent pas d'identifier le nombre réel de personnes dans l'entourage des participantes. En effet, certaines ont préféré regrouper plusieurs personnes dans un même « groupe » (p.ex. « mes voisins » (S10), « l'école des enfants » (S4)) alors que d'autres utilisaient un « groupe » par personne (p.ex. « mon père » (S12)).

Pour ce qui est de la variété de leur réseau, onze participantes sur 12 (92%) ont nommé au moins une ressource de leur réseau formel. Une seule participante (8%) a mentionné un groupe de personnes faisant partie de son réseau semi-formel, tandis que toutes les participantes ont

nommé des personnes de leur réseau informel. Les mères mentionnent toujours plus de personnes dans leur réseau informel que dans leur réseau formel. Il est à noter qu'une « feuille d'exemples » (voir annexe G) pour les catégories de personnes à nommer était présentée aux mères pour les aider à compléter leur graphique.

Tel que présenté dans la description des participants, ces parents ont tous reçu une intensité et une quantité importante de services (CSSS, CJ, organisme communautaire). Six mères (50%) constatent qu'il y a déjà beaucoup de services offerts dans la communauté.

« Je trouve qu'il y en a pas mal beaucoup, comme une famille qui manque de manger, il y a pleins de place qui en donnent, une famille qui manque de linge il y a pleins d'organismes qui en donne. C'est juste qu'à date on manque pas de grand chose. C'est sûr que si il y aurait une place ou qu'ils donneraient de l'argent ça serait encore parfait, mais à part de ça si tu veux comme si tu as des problèmes il y a des psychologues, tu as besoin de parler toute ça il y a comme toute sorte de groupe d'organisme (...). » (S12)

« Parce que t'sais il y en a beaucoup d'organismes ils devraient envoyer des papiers pis essayer de les convaincre de venir. T'sais il y a *Espoir Rosalie*, il y a *Miséricorde* là, t'sais il y a café rencontre. En tout cas il y en a à Pointe pis yen a à Gatineau proche de chez nous pis t'sais il y en a partout là. » (S8)

« T'sais mettons oui ya pleins de ressources il y a pleins de groupes de toute sorte d'affaires, mais des fois le monde ils veulent pas nécessairement être là dedans parce qu'ils ont peur des jugements (...) » (S3)

Parmi les personnes identifiées dans leur entourage, les mères devaient choisir les trois « groupes » d'individus les plus importants dans leur vie et indiquer à quelle fréquence elles côtoyaient ces gens (Voir annexe H). La moitié des participantes a nommé uniquement des personnes qui étaient positives comme « personne les plus importantes ». Les six autres (50%) ont nommé des personnes positives et des personnes qu'elles considèrent positives et négatives.

Les enfants sont présents comme « personne importante » pour 10 mères sur 12 (83%), alors que les ami(e)s, qui font partie du réseau de toutes les mères, ont été désignés à quatre reprises (33%). Quatre participantes (33%) ont mentionné au moins une ressource formelle, une d'entre elle (8%) n'a nommé que des ressources formelles.

Pour ce qui est de la fréquence des contacts, elle varie de « à tous les jours » à « 2 fois par année ». En règle générale, les contacts avec les trois « groupes » de personnes choisis sont assez

fréquents si on considère qu'elles côtoient ces personnes au moins une fois par semaine.

Toutefois, pour trois mères (25%) la période de temps entre les contacts avec certaines personnes identifiées comme étant importantes est plus longue, allant de « trois fois par mois » à « deux fois par année ». Les personnes qu'elles fréquentent moins souvent sont des ami(e)s, et leurs grands-parents.

3.1.2 Perception de soutien.

Les 12 participantes ont mentionné un(e) ou plusieurs ami(e)(s) dans leur réseau. Une participante nous donne sa définition de ce qu'est un « vrai » ami :

« Moi pour moi un ami c'est que tu vas être mal pris euh ben je vais te donner un coup de main, je va être là. Tu veux appeler, tu as des problèmes dans nuit tu peux m'appeler à 3 heures du matin. Tsé tu as besoin d'un coup de main que ce soit nourriture, vêtements euh t'sais monétairement t'sais. » (S1)

Un peu plus loin, cette même participante questionne la qualité des relations d'amitié qu'elle entretient depuis plusieurs années :

« C'est là que je me dis que plus que ça va plus que je suis entrain de me rendre compte que certaines personnes que ça fait des années que je les connais, ça fait 15 ans, je les disais mes amis pis plus que ça va plus que je me dis que dans le fond c'est un ami, mais c'est pas un ami. » (S1)

Deux mères ont mentionné l'importance d'avoir des relations d'amitié positives.

« C'est important d'avoir des bons amis. Les mauvais amis que c'est négatif on les tasse, on les met de côté pis on passe à autre chose. » (S4)

« Des fois c'est mieux de marcher tout seul que de marcher mal accompagné. » (S10)

Alors qu'une autre mère a explicitement affirmé préférer être entourée de « mauvaises » personnes que de n'avoir personne à qui parler.

« Qu'elle juge ou qu'elle juge pas ben juste le fait que tu aies vidé ton sac ben au moins regarde tu te sens moins isolée. » (S1)

« C'est difficile de juger pis de dire ben non vraiment dans le fond cette personne là t'sais je vais la tasser. » (S1)

Lors des entrevues, les participantes devaient spécifier, pour chaque « groupe » de personnes mentionné dans leur entourage, s'il s'agissait de personnes positives dans leur vie (+),

négatives (-) ou parfois positives, parfois négatives (+ et -) (voir annexe F). Les résultats montrent que toutes les participantes ont, dans leur réseau, des personnes qui sont aidantes ; celles-ci représentent entre 29% et 90% de leurs relations. En moyenne, 60% de leurs relations sont positives. Dix participantes (83%) ont mentionné avoir des personnes qui sont plus ou moins positives dans leur entourage alors que six (50%) affirment avoir des relations nuisibles avec des personnes qu'elles fréquentent.

3.1.3 Fonctions de soutien.

Dans le but de connaître le type de soutien social reçu par ces familles, les participantes devaient identifier pourquoi les personnes nommées étaient importantes pour une famille. Les réponses reçues ont été classées selon six fonctions de soutien soit le soutien instrumental, informationnel, émotionnel, de socialisation, normatif et le soutien sur le plan de l'estime de soi.

3.1.3.1 Soutien instrumental.

Une aide tangible comme le prêt d'argent, le don de nourriture ou de vêtement, du transport, du gardiennage, etc. serait importante pour 11 mères (92%). Elles ont fait référence à cette fonction de soutien à 21 reprises.

« Ils peuvent te dépanner, ils peuvent t'apporter exemple t'as pas de voiture, ils peuvent toujours te... bin c'est du dépannage tant qu'a moi qu'une jeune famille qui est toute seule a besoin ça serait plus de l'aide comme ça. » (S11)
 « Ma chum de fille est jeune au bout là elle a 21, pis elle a pas d'enfant pis a vient chercher mon petit pour prendre des marches des fois. » (S4)

« (...) pour faire des commissions, si ma sœur a va faire les commandes a va courir les spéciaux elle va venir me chercher « tu veux tu embarquer je m'en va faire les spéciaux ». T'sais fa'que je vais embarquer. Si ma mère a y va, elle va venir me chercher euh. Elle va m'appeler elle va me dire « ha il y a les spéciaux là-bas » fa'que la je vais aller avec elle. Ou t'sais j'appelle mon amie elle va venir avec moi amener ma petite la t'sais quand ma sœur, ma famille pouvait pas. » (S4)

« (...) ils m'ont aidé beaucoup comme quand j'avais besoin d'aide la comme financièrement. T'sais euh pis avec les enfants aussi t'sais avec le ménage de la maison toute ça. Ou faire des courses (...). » (S5)

« Ma mère est la pour des moments de répit, quand j'ai besoin de me reposer. » (S6)

Certaines ont parlé de l'importance d'avoir de l'aide au quotidien, notamment pour la discipline avec les enfants et l'organisation de la vie familiale. Le conjoint est souvent nommé pour jouer ce rôle, mais d'autres ressources informelles peuvent aussi être perçues comme étant aidantes.

« (...) pour nous appuyer justement dans nos démarches. C'est pas toujours important il y en a qui sont capables d'élever leurs enfants seul. C'est pas pour dénigrer ce genre de personne la, mais moi j'ai l'appui de mon conjoint ça va bien fa'que pour moi il est important. » (S2)

« Quand j'ai de la misère avec les enfants ben il peut prendre la relève parce que c'est le papa. » (S2)

« (...) ils m'ont supporté beaucoup comme dans ma situation familiale parce que je suis toute seule la t'sais. » (S5)

Une participante parle davantage d'un besoin de soutien qu'elle aurait elle-même reçu. Cette mère célibataire désirerait avoir un conjoint qui lui apporterait une aide instrumentale quotidienne.

« Pis je me dis, en ayant le cote paternel, t'sais un chum, un conjoint ben lui il peut m'aider à faire certaines tâches t'sais je pourrais peut-être être moins fatiguée, avoir plus de temps pour moi. » (S1)

« Je trouve ça important itou pour les enfants qui voient ben dans le fond c'est le fun l'aspect familial ou c'est le fun d'avoir quelqu'un sur qui qui peut compter pas juste de tout le temps me tomber sur les nerfs ou ces affaires la. Je trouve ça ben important pis les enfants ben ça c'est un gros manque dans leur vie itou. » (S1)

« Ben c'est sûr que moi je suis toute seule pour vivre l'expérience avec mes enfants, les élever pis ces affaires la t'sais j'ai pas personne qui va me donner un coup de main. T'sais m'aider sur la routine, la discipline, pis t'sais euh comme je reviens à mon conjoint qui va dire « bon ok les gars regarde aller vous coucher la c'est le temps à maman d'aller se laver » pis t'sais j'ai pas ça moi. » (S1)

3.1.3.2 Soutien informationnel.

Ensuite, la fonction de soutien informationnel a été abordée par dix mères (83%) et ce, 19 fois dans les entrevues. Les conseils et les informations sont apportés principalement par le réseau informel. Deux mères (17%) relèvent l'importance du soutien informationnel fourni par des professionnels (ressources formelles) lorsqu'il est donné sous forme de conseils plutôt que d'obligations.

« (...) elle itou elle est maman, on se donne des trucs entre mamans. » (S2)

« Des fois d'autres personnes ça l'aide, tu peux voir la vision d'une autre personne ça peut t'aider. » (S3)

« Bin parce que ça va mal avec J pis je saurais pu où m'enligner si jamais... t'sais. Mais c'est ça on a trouvé un peu qu'est-ce qui cloche la t'sais. C'est la routine stricte pis les règlements clairs là. Fa'que c'est ça qu'on va travailler là-dessus ce mois ici quand elle va revenir de camps là. (...) Fa'que c'est ça la travailleuse sociale pour les comportements. La pédiatrie pour toute le reste (rires). » (S4)

« Oui ils peuvent m'aider sur certaines choses à me donner des conseils, mais en général j'aime pas à ce qu'ils me disent quoi faire. Ils peuvent me suggérer des choses, mais pas à me dire ben fait ça ou fait pas ça, ça j'aime pas. » (S7)

« Je prends des trucs pour faire ça avec mes enfants aussi. Ça donne beaucoup de réflexions pis non c'est le fun c'est des bons trucs que tu es capable d'apprendre pis de faire avec tes enfants. » (S9)

3.1.3.3 Soutien émotionnel.

Les participantes ont fait référence au soutien émotionnel à 21 reprises. Neuf d'entre elles (75%) ont parlé de la nécessité de recevoir de l'écoute, un certain appui, de l'encouragement, etc.

« Bin dans ma perception, ton conjoint c'est ta vie, ta moitié, tu as pas besoin de lui pour vivre, mais quand tu es un couple c'est vraiment, c'est la personne à qui tu vas conter ta vie, tu vas dire tes choses. » (S12)

« Des amis c'est toujours là pour t'écouter, avoir du fun. Un ami je trouve que c'est la pour toutes les bons côtés. Côté avoir du fun, si t'as de la peine ils vont t'écouter, te remonter le moral t'sais. » (S12)

« (...) la famille qui nous soutienne qui ont confiance en nous autre c'est important tout au long de ta vie. » (S2)

« La relation amoureuse c'est important, se sentir amoureux pis se sentir aimé pis toute ça, ça fait du bien. » (S2)

« Ils sont là quand tu as de la peine sont là quand tu as des joies sont là pour partager tes émotions. T'aider dans ça aussi. » (S5)

« Bin du bonheur, de la joie euh. T'sais il y a de l'amour entre nous autres pis même si on se chicane ben regarde on va se reparler. Il n'y a pas personne qui peut nous enlever ça t'sais. On est vraiment une famille unie la dans le fond. » (S8)

Trois participantes (25%) désireraient recevoir du soutien émotionnel puisqu'elles ne reçoivent pas ou peu d'appui affectif pour l'instant. Elles expriment, dans les extraits suivants, qu'elles aimeraient recevoir une certaine aide au plan psychoaffectif.

« Ils sont pas sensés de te juger la t'sais sont sensés t'aimer pis amis, famille c'est sensé être la pour toi pis probablement ça là. Parce que moi présentement je sens plus le besoin d'être écoutée pis supportée fa'que c'est peut-être ça que j'ai dans tête aussi de dire la. » (S11)

« Le monde sont supposé être autour pour t'aider quand t'en as besoin pis d'être là pour t'écouter pis te supporter dans tes démarches pis t'encourager dans ce que tu fais. » (S7)

« (...) mais t'sais tu peux pas parler avec un enfant comme avec un adulte. Pis des fois tu as des problèmes de dettes ou des problèmes t'sais. Bin tu iras pas parler avec ton enfant de ça la t'sais. *So* c'est tout le temps bien avoir quelqu'un que tu peux confier pis parler là. » (S8)

3.1.3.4 Soutien de socialisation.

Une autre fonction de soutien a été relevée dans les propos des participantes. Il s'agit du soutien de socialisation qui a été abordé par huit participantes (67%) à 11 reprises. Il apparaît important pour ces mères de pouvoir échanger de façon informelle et de ressentir du plaisir lors des échanges qu'elles ont avec leur entourage.

« (...) du monde qui appeler, qui jaser, qui rire, qui faire les fous, rigoler, c'est important, parler, vivre. » (S10)

« Un homme pis une femme c'est fait pour s'aimer, s'entendre et s'*entertainer*, s'entretenir, se divertir. » (S10)

« (...) c'est bon pour le divertissement pis a l'équilibre de l'être humain, a pas être isolée chez vous. » (S11)

« (...) ben ma sœur elle va être là (...) elle vient souper a la maison. De la distraction aussi, t'sais on peut se parler, on peut changer nos idées de place. » (S2)

« (...) te changer les idées, parler avec quelqu'un t'sais oui tes enfants, ton chum c'est important, mais des fois d'autres personnes ça l'aide. » (S3)

« Mes amis? Je sais pas... ça met de la bonne humeur, ça fait jaser. J'ai pas un ami qui aime pas mes enfants parce que sinon ça serait pas mon ami. » (S4)

« Tu as besoin d'autre monde pour parler, pour jaser, pour briser l'isolement. » (S6)

3.1.3.5 Soutien normatif.

Pour sept participantes (58%), il est important de pouvoir se comparer à d'autres personnes pour avoir des repères et pour définir leurs comportements. Le soutien normatif, a été abordé neuf fois dans les entretiens. Dans certains cas, il peut être valorisant ou rassurant de se comparer à ses semblables.

« En groupe je trouve que ça fait du bien parce que tout le monde écoute les problèmes des autres. Fa'que ils se disent, je suis pas la seule sur la terre. Ça les encourage plus à venir moins isolé, à plus écouter pis à se dire « il y a pas juste moi ». Parce que des fois ces personnes là isolées ils se disent « je suis pas normal, justement je peux pas aller chercher de l'aide ils vont me juger », mais là en étant la en groupe, ils se disent que il y a pas juste eux. Fa'que ça les aide à sortir. » (S12)

« (...) il y en a ben qui se sentiraient pas tout seul. T'sais ils verraient que c'est pas juste eux autres qui sont comme ça, qu'il y en a pleins d'autres dans le fond là. » (S3)

« On peut jaser avec d'autres parents qui vivent la même situation que toi. On peut échanger des trucs entre parents. » (S6)

« (...) pis voir que tu n'es pas tout seul dans la même situation. Pis des fois en parlant avec d'autres pis tu te rends compte que il y a d'autres personnes qui vivent la même chose que toi mais différemment pis quelles solutions qu'ils ont pris ben des fois ça peut t'aider a t'aider à trouver une solution. » (S7)

« T'sais tu le fais une fois t'sais t'as vu « ouin les autres ils ont parlé pis t'sais dans le fond je pensais que j'étais pire mais dans le fond cette situation là est ben plus pire que la mienne, mais dans le fond t'sais j'ai compris au travers de cette situation là ». Fa'que ça te pousse à y aller encore, pis à la longue ben regarde si tu veux parler tu te vides dans le fond. » (S1)

3.1.3.6 Soutien sur le plan de l'estime de soi.

Quatre participantes (33%) ont fait référence à l'importance d'être elles-mêmes vues comme quelqu'un d'aidant d'avoir des interactions réciproques dans les relations qu'elles entretiennent avec leur entourage.

« Quand que ma sœur elle manque quelque chose ben moi je suis là, ma mère s'il y a de quoi ben... ben on est toute là entre nous autres. On s'aide beaucoup. Moi des fois comme ma mère elle peut me donner des *rides*, mais moi j'ai pas de *char*, mais je peux l'aider dans d'autres choses la t'sais. Pis on est tout le temps... Ouais c'est ça des fois on se paye le lunch entre nous autres pis oui on est vraiment vraiment proche. » (S8)

« Tes parents ben c'est eux autres qui t'ont élevé, qui t'ont donné la vie fa'que tu y montres toujours un signe de vie, je sais pas c'est important, ils ont été là pour toi fa'que aujourd'hui c'est toi qui est là pour eux autres, pis qu'ils soient fiers de toi. » (S12)

« Comme moi je regarde mes enfants des fois j'aurais eu le goût de toute sacrer là pis quand je les regarde avec leur petit sourire pis qu'ils ont besoin de moi ça me redonne un plus pour ma journée. » (S2)

Une autre participante rapporte, en parlant d'un projet de café coopératif :

« Moi j'aimerais ça moi le partir parce que moi dans ma vie j'ai beaucoup évolué pis comme j'ai passé de noir a blanc pis à c't'heure je sais faire la différence pis je veux rendre les autres blancs aussi la t'sais parce que je sais c'est quoi le bonheur. Moi j'aimerais ça moi le créer aussi c'est sûr. Comme, tu me dis qu'on a ça demain matin moi je pars la dedans la à fond. Pour rendre les autres heureux. Si je vois les autres sont heureux, moi je suis heureuse. J'aime rendre le monde la t'sais, j'aime faire plaisir, j'aime rendre service c'est ça qui me tient en vie là. » (S11)

3.2 Isolement social : la perception des participantes

Cette deuxième section du chapitre porte sur la perception des participantes concernant différents thèmes reliés à l'isolement social. Comme il s'agit d'une analyse de contenu, nous ne nous sommes pas limités à considérer seulement les réponses aux questions portant explicitement

sur cette thématique ; des informations pertinentes ont été repérées et récupérées dans l'ensemble des verbatim d'entrevue.

3.2.1 Définition normative d'un réseau de soutien.

Afin d'obtenir une définition normative d'un réseau de soutien, la question suivante a été posée aux participantes : « Habituellement, qui sont les personnes importantes pour une famille? » Quatre participantes (33%) ont mentionné des ressources formelles alors qu'aucune n'a abordé le réseau semi-formel. Toutes les participantes ont cependant indiqué qu'il était important d'avoir le soutien de personnes faisant partie du réseau informel (amis, famille proche, père/conjoint, famille élargie, voisinage/connaissance, collègues de travail). Le Tableau 5 résume les informations données par les participantes.

Tableau 5

Structure d'un réseau de soutien normatif – point de vue des participantes

Thème	Catégories	Fréquence ³	
Réseau de soutien	Formel (4 participantes en ont parlé)	Organisme communautaire	1
		PAPFC ²	2
		Centre Jeunesse	1
		CLSC	2
	Informel (12 participantes en ont parlé)	Professionnels	1
		Ami(e)s	10
		Famille proche	9
		Père/conjoint	5
		Famille élargie	3
		Voisinage / connaissance	2
		Collègues de travail	1
	Semi-formel	0	

³ Nombre de participante qui en ont parlé

3.2.2 Définition de l'isolement.

Pendant les entrevues, les participantes ont été appelées à proposer *leur* propre définition de l'isolement social. Il est à noter que neuf mères sur 12 (75%) ont spontanément affirmé vivre ou avoir vécu de l'isolement social sans que la question ne leur ait été posée directement.

Selon nos résultats, différentes variables peuvent qualifier une situation d'isolement : un faible réseau (tant au plan objectif – peu de personnes qui le composent – que subjectif – perception de soutien), le repli sur soi, l'expérience subjective (p.ex. sentiment de solitude, trajectoire personnelle dans l'expérience de l'isolement), le caractère positif ou négatif de l'expérience et la méconnaissance des services d'aide aux familles.

3.2.2.1 Faible réseau.

Le fait de ne pas avoir beaucoup de personnes sur qui se fier dans l'entourage a été relevé par dix participantes (83%) comme une caractéristique de l'isolement social. L'absence de relations aidantes a été discutée à 18 occasions par ces participantes.

« (...) si vraiment tu n'as pas de réseau t'sais tu n'as pas de famille, tu n'as pas d'amis, tu n'as pas rien là tu es comme genre tout seul au monde. » (S1)

« Pis c'est quand tu as besoin de tes meilleures personnes que tu penses, t'sais toi tu es la pour tout le monde là pis tu dis ben à un moment donné je vais avoir besoin d'eux autres pis sont pas là ben je trouve ça plate. » (S1)

« (...) quelqu'un qui vit de l'isolation pas de famille ou pas beaucoup d'amis. » (S10)

« (...) tu as aucun support moral tu as aucune personne vers qui te tourner vers qui parler comme quand tes enfants sont malades, quand ils font des crises, quand... » (S2)

« Ben ceux qui sont restés à eux autres mêmes qui ont pas vraiment d'aide de personne la t'sais. Oui ils ont peut-être un peu de personnes, mais c'est limité, ils n'ont pas beaucoup de réseau t'sais. » (S3)

« C'est plus dur quand tu es isolé parce que tu as pas grand monde que tu peux te fier dessus ou quand tu as besoin d'aide ou quelque chose de même. » (S4)

« (...) le manque de contact. » (S5)

« Bin l'isolement social c'est d'être tout seul, de pas avoir de ressources. C'est surtout ça. » (S7)

3.2.2.2 *Retrait physique.*

Pour sept mères (58%), le retrait physique est un élément particulier qui définit l'isolement. Nous retrouvons neuf extraits dans lesquels le retrait physique de la société est abordé.

« Nous autres c'est comme un igloo, c'est ben frette on est là avec un gros numéro. Je sais pas pourquoi que je visualisais un igloo, mais c'est parce qu'un igloo c'est une bulle tout le monde est là. On restait dans un igloo c'était frette pis il y avait pas beaucoup de monde qui rentrait. Des fois il fallait que le monde aille dehors, on avait le droit d'aller dans cours. C'est rare qu'on sortait. » (S10)

« C'est exemple que tu te coupes de toute pis que là tu es chez vous (...) » (S11)

« J'avais tellement de problèmes que je me renfermais dans la maison je parlais pas aux amis je me faisais plus d'amis je parlais plus à personne. » (S2)

« Moi je sors pas souvent. Je fais pas grand chose comme sortie ou *whatever*, à part des sorties familiales là. Je fais pas grand sorties, *date* avec mon chum ou *whatever* la t'sais comme. Fa'que on peut dire qu'on est comme isolé socialement. C'est comme juste mon petit rond pis *that's it* ça sort pas de là là. » (S4)

« Complètement isolé comme un ermite. Tout seul dans ton cocon. » (S6)

« Isolé c'est quelqu'un qui se cache mettons, pas qui se cache, mais qui va reste plus chez eux, qui va resté enfermé. » (S8)

3.2.2.3 *Expérience subjective.*

Sept mères (58%) ont donné des descriptions relevant une trajectoire personnelle indiquant que l'isolement est une expérience idiosyncratique. Des éléments de subjectivité (comme le sentiment de solitude malgré la présence de gens dans l'entourage) dans la description de la problématique ont été relevés à 11 reprises.

« C'est sûr et certain qu'on a toute notre isolement à notre façon d'une manière. Tsé oui on a notre réseau t'sais nos moncles, nos tantes, nos si nos ça, mais quand qu'il arrive dans une situation X ben là tu dis ben regarde j'appelle telle personne parce que j'ai besoin de parler pis sont pas là pis tu te dis ben pourquoi qu'ils sont pas là moi j'étais là pour eux autres t'sais. » (S1)

« Bin t'sais comme je disais là on est isolé à notre façon aussi. T'sais ça veut pas dire parce qu'on est isolé que ça veut dire qu'on est isolé sur tous les aspects non plus là t'sais. » (S1)

« Moi je pense que c'est plus ça l'isolement social. Je suis pas isolée comme pas sociable, je parle pas à personne là t'sais. Je parle à tout le monde je suis ouverte, je donne des conseils à tout le monde, mais comme pour moi même je me suis toujours débrouillée par moi même. Moi je dis un peu que c'est ça, que tu ne demandes pas d'aide à personne, tu vis t'sais c'est comme un peu ça. Moi dans mes mots à moi c'est plutôt une personne solitaire. Moi je

me vois de même je me suis toujours débrouillée par moi-même. Comme j'ai pas besoin de personne, je suis forte pis (rires) pis je suis habituée de même. » (S12)

« Mais moi-même si à c't'heure je suis moyennement plus entourée j'ai quand même la sensation d'être isolée dans mon propre monde parce que je l'ai été tellement longtemps que des fois je me sens seule dans plein de monde. » (S2)

« (...) j'ai beaucoup de monde a l'entour de moi comme j'ai une grosse famille fou *tight*. J'irais les voir, mais ils accepteront pas comment ma fille elle agit. » (S4)

« Bin la c'est pas d'être tout seul, mais ça dépend t'sais. Je pourrais dire que regarde tu as peut-être beaucoup de choses a faire pis tu as pas le temps de voir tes amis ou t'sais tes enfants sont peut-être malades ou vice versa t'sais pis disons que tu travailles fort pis la ben ça te tente pas de voir d'autre monde tu veux relaxer ben je pense que je dirais plus ça. » (S9)

3.2.2.4 *Expérience négative ou positive.*

Certains éléments qualifiant l'expérience de l'isolement ont été retracés dans le discours des sujets. Sept mères (58%) ont indiqué explicitement que l'isolement était une expérience négative et déplaisante. Toutefois, selon l'analyse du discours des participantes, il appert que l'exclusion est perçue comme une situation pénible pour dix participantes (83%) (trois d'entre elles ne l'ayant pas abordé explicitement).

« J'étais comme isolée j'habitais sur le boulevard X dans le fin fond dans un trou toute seule pas d'amis autour pis rien pis j'ai trouvé ça *tough* là. » (S8)

« J'ai habité dans un semi sous-sol pis j'étais pu capable là. C'est pour ça que je suis revenue par ici, oubli ça. J'étais dans une chambre en plus, c'était petit pis « ha! » c'était l'enfer. » (S8)

« Tu es coupé de tes amis, tes amis te lâchent euh... j'en ai des frissons là. » (S11)

« On restait dans un igloo c'était frette (...) » (S10)

« Moi je sais que je ne serai jamais capable de rester tout le temps dans la maison sans aller au magasin pour voir une personne, sans voir un animal oublie ça là. C'est il me semble que t'aimes, t'aimes pas, mais t'as de besoin de te nourrir autrement que ... ben non je deviendrais folle, de rester 24 heures sur 24 dans maison, non je suis pas capable. » (S1)

D'un autre côté, deux mères (17%) affirment que l'isolement, lorsqu'il est perçu dans une perspective ponctuelle, peut être une expérience positive. Ce n'est pas nécessairement le cas si la situation d'isolement est chronique.

« S'isoler c'est style tu veux avoir un moment tranquille. » (S9)

« Ben des fois je trouve que c'est un plus parce que si tu regardes, si tu es mettons, exemple, ma sœur elle a toujours besoin de quelqu'un si quelqu'un fait pas pour elle, elle le fera pas fa'que elle avancera jamais dans vie. T'sais moi

j'ai toujours toute faite par moi-même fa'que j'ai vu mes erreurs, j'ai vu toute qu'est-ce que j'ai faite fa'que j'ai... moi je trouve, je pense que c'est un plus. » (S12)

3.2.2.5 Méconnaissance des services.

Finalement, selon deux mères (17%), le fait de ne pas connaître les services existant est un autre élément caractérisant l'isolement social. Selon elles, les personnes isolées ne sont pas informées ou ne cherchent pas à connaître les ressources qui se trouvent dans leur communauté et ne reçoivent donc pas d'aide d'un réseau formel.

« Tu ne connais pas les réseaux, les services, tu ne fréquentes pas ta famille. » (S6)

« C'est de pas savoir à quelle porte aller frapper quand on a besoin d'aide. » (S7)

3.2.3 Causes perçues de l'isolement.

Les participantes ont été questionnées sur les causes possibles de l'isolement social.

L'isolement est une situation complexe qui ne s'explique pas par une seule cause. En effet, tel que mentionné précédemment, plusieurs facteurs de risque sont « responsables » de leur situation.

Il est intéressant de remarquer que deux participantes (17%) sont conscientes de la complexité de certaines situations et du nombre de « causes » impliquées.

« Je vais t'amener chez nous pendant 6 mois. Moi, je prends ta vie, je prends ton téléphone et je te laisse mon cellulaire, mes bills, mon revenu, ma vie, mon chum, mes petits, mon père, mon ménage, toute. Je vais revenir te voir dans 6 mois, pis je vais t'évaluer. » (S10)

« Ben des fois ça peut être la dynamique familiale. Il peut y avoir plusieurs raisons des fois c'est la famille qui est pas proche, des fois les parents sont pas là. Il peut y avoir la consommation (...) » (S7)

Une participante (8%) a nommé une seule cause alors que les 11 autres (92%) ont rapporté entre deux et cinq causes de l'isolement. Il est à noter que lorsqu'une cause personnelle était abordée, elle était presque toujours (huit fois sur neuf) suivie ou précédée d'une cause plus sociétale (p.ex. situation marginale, peur du jugement, individualisme). Des causes à connotation

plus « sociétale » ont été nommées par 11 participantes (92%). Toutefois, pour quatre mères sur 11 (36%), celles-ci n'étaient pas jumelées avec une cause personnelle.

Deux répondantes (17%) rendent compte du cercle vicieux dans lequel une personne isolée se trouve, c'est-à-dire qu'elle s'isole parce que d'autres personnes la jugent. La solution serait de ne pas écouter ce que les gens disent et de vaquer à ses occupations seule, ce qui ramène au final à l'isolement social.

« Juste parce que la telle personne est pas comme eux autres ben là ils vont la laisser de côté ou ils vont faire tellement de chicane, de la marde, excuses mon langage là (rires) que ça va faire qu'à la longue ben le monde vont le laisser tout seul. T'sais c'est pas nécessairement la bonne manière, mais c'est ça t'sais. Fa'que je sais pas. Il y a pas grand chose vraiment qu'on peut faire c'est juste que la personne peut comme arrêter d'écouter ce que les autres dit, peut-être faire ses propres affaires, mais c'est pas toujours évident. » (S3)

« Si on fait rien que s'attarder à toute qu'est-ce que le monde y pense là on n'aura pas fini tout de suite là t'sais. Faut faire notre affaire pis. Fa'que c'est ça, ça regarde encore comme si je m'enligne dans l'isolement là moi là. Comment je dis ça faut faire notre affaire t'sais comme. Je veux pas être tout seule, c'est pas que je veux être isolée mais... Je sais pas. » (S4)

Il a été facile, pour la plupart des participantes, de nommer des causes d'isolement social bien qu'elles soient partie prenante de la situation. Elles en ont relevé plusieurs que nous pouvons regrouper en sept catégories : le caractère individualiste de notre société, le fait d'être dans une situation marginale, la peur du jugement, la transmission intergénérationnelle, une dispute intrafamiliale, la méconnaissance des services et des raisons appartenant aux parents eux-mêmes.

3.2.3.1 Individualisme.

Cinq participantes (42%) mettent en cause les mœurs individualistes de notre société. Huit extraits portent sur la valorisation accordée à la débrouillardise, au fait de ne pas demander d'aide et aux attitudes fermées de la société face au partage et aux nouvelles rencontres.

« Parce que l'entraide là (pfff) c'est comme, il n'a plus ça pentoute. C'est tout de suite préjugés, tout de suite pis je trouve ça déplorable. » (S1)

« C'est toujours moi pis j'ai pas besoin de personne. T'sais moi je suis faite forte tout le monde me le dit, tu es forte. » (S12)

« Je pense pas que tu peux arriver sur la rue pis dire « Allo je m'appelle S2 pis veux-tu être mon ami ». Ça marche pu de même t'sais (...) » (S2)

« (...) c'est dur d'admettre que t'as besoin de l'aide. C'est dur c'est ça l'étape la plus dure. Une fois que c'est faite ça va plus facile là, mais c'est dur de l'admettre. (...) Ben parce que c'est un peu comme si tu faillis en tant que parent tu comprends? Té plus faible ou *whatever*, c'est de même que tu as l'air. » (S4)

« Ben l'orgueil, l'orgueil est pour beaucoup. Mon dieu l'orgueil c'est d'admettre que tu es à terre pis que t'as besoin d'aide. T'sais on a toute, ben moi en tout cas des fois je me disais « je suis capable toute seule, on va le faire tout seul, j'ai tout le temps faite toute toute seule », mais ça marche pas toujours comme ça. » (S7)

« Fa'que je trouve que le jugement du monde pis de... *me myself and I*, si ça ça changerait il y aurait beaucoup de choses qui pourraient changer. » (S7)

3.2.3.2 *Situation marginale.*

Le fait de vivre une situation marginale, d'avoir une problématique qui fait en sorte qu'une personne est « hors norme » pourrait, selon neuf mères (75%), causer de l'isolement social. Au total, on retrouve 21 extraits qui concernent diverses situations telles que la pauvreté, la toxicomanie, le jeune âge de la mère, un enfant ayant des problèmes de comportement, la violence conjugale, etc.

« Je me dis si j'aurais pas eu mes enfants jeunes ben peut-être que ma vie serait autrement. T'sais comme ou est-ce que je serais? J'aurais peut-être fini mes études je serais peut-être pas dans cette situation là. T'sais les gens, mon entourage tout ça dirait peut-être « ben regarde je vais te donner un coup de main plus » ou ben regarde « wow je suis fier de toi ». » (S1)

« Manque d'argent, la maladie, l'alcoolisme, la toxicomanie, la pauvreté. » (S10)

« Moi pour ma part j'ai connu ça des enfants depuis que j'ai 17 ans fa'que tu es coupé de tes amis, tes amis te lâchent, (...) » (S11)

« T'sais tu as peur tu as honte aussi de qu'est-ce que, des fois t'as comme problèmes. Comme moi j'avais beaucoup de problèmes, j'ai eu une vie difficile pis j'ai eu beaucoup de choses. Fa'que des fois la honte, la honte d'être une mère, des fois célibataire, la honte de pas élever tes enfants comme il faut, la honte de qui que tu es, qui tu projettes. Des fois, moi j'ai été une jeune mère, des fois j'avais honte parce que je voyais justement une femme justement de 30 ans ou vingt et quelques années avancé qui portait son petit bébé dans le carrosse. Ben là une jeune de 18 ans, 17 ans qui promène son bébé dans le carrosse. T'sais souvent je me faisais dire aussi « Ha tu es tu la gardienne? ». T'sais fa'que là tu es tu trop jeune pour avoir un bébé des fois cette honte la. » (S2)

« Ben aussi comment ils sont, leur revenu euh, si sont dans la drogue euh t'sais ou si leur famille aussi des fois est pas là pour eux autres fa'que t'sais. (...) Ben l'argent ... ses opinions, ses valeurs, sa couleur euh... La différence ouais. » (S3)

« La violence conjugale, la drogue, la pauvreté. Si tu n'as pas d'argent pour faire des sorties tu restes dans la maison, tu *vedges*. » (S6)

Dans la même veine, certaines participantes (25 %) paraissent convaincues qu'elles font partie d'une catégorie de personnes à part – « nous » – qui, contrairement au reste de la société – « eux » – est destinée à vivre dans des conditions précaires.

« Nous autres on est venus des familles dysfonctionnelles (...) s'imaginer avec ben de l'argent toute ça on peut pas (...) on y pense pas parce qu'on dirait que dans notre tête, c'est pas pour nous autre pis c'est pas notre classe. Fa'que probablement qu'autant des 2 côtés on s'ignore » (S11)

« Leur donner la chance peut-être de s'exprimer. De s'exprimer de montrer comme leurs valeurs comme qui sont pas euh... t'sais qui sont normals comme les autres » (S5)

« Comme le PAPFC, ça c'est un bon groupe, ça l'aide. Pis tu peux t'exprimer sans que le monde ils te jugent parce qu'ils sont comme toi. » (S5)

« Des fois on l'a pas dans le visage pis c'est juste, justement c'est gênant pour nous autre de sortir c'est gênant même des fois d'appeler pour... Quand tu sais pas où. Des fois t'appelles à une place eux autres te donnent un autre numéro pis un autre numéro. Pis là c'est là que le cercle fini pu. Fec là tu te dis « ha ça fait 3 numéros pis là ils peuvent pas encore m'aider » fa'que là tu oses pu faire le quatrième de peur de te planter encore une fois pis être ridicule si on veut. On n'est pas ridicule mais nous autres on vient qu'on pense ça. » (S2)

3.2.3.3 Peur du jugement.

La peur du jugement du reste de la société a été désignée comme cause possible par neuf mères (75%). Contrairement à l'individualisme – qui fait référence aux valeurs et aux normes adoptées (macro) – la peur du jugement renvoie davantage à la crainte d'être confronté à certains comportements rencontrés dans le quotidien (p.ex., se faire regarder avec un air désapprobateur, voir que les autres évitent notre présence). Selon elles, il serait difficile de sortir, de s'intégrer puisque les gens ont souvent des préjugés. Il est donc préférable de rester en marge de la société que de se faire pointer du doigt. Dix-neuf extraits de verbatim se rapportant à la peur du jugement ont été retracés.

« La peur de se faire juger aussi. Pis t'sais c'est mon cas aussi là t'sais de tout le temps se faire réprimander tout le temps. T'sais au lieu que quelqu'un que tu leur dis que t'as de la peine ben de dire « ben comment ça t'as de la peine? » t'sais tu essayes de comprendre l'autre. Pis t'sais non, c'est tout le temps d'avoir un négativisme au bout de la ligne. » (S1)

« Ben c'est ça l'orgueil des fois c'est la... Du monde pauvre t'sais comme ils voudront pas avoir trop de monde chez eux. T'sais comme c'est sale, ça donne pas envie d'aller en visite. Fa'que y va avoir plus d'isolation. » (S10)

« (...) avoir peur d'aborder les autres. Avoir peur de la réaction des autres. » (S11)

« Tu vois que le monde ils ont des jugements ça me tente pas d'y aller là. » (S4)

« (...) la peur du jugement oui surtout. La peur du jugement du monde qui *chisent* enveloppés (rires). » (S4)

« Peut-être aussi la peur d'être jugé envers les autres. (...) c'est ça le jugement la t'sais là. Peur d'être jugé de sa situation peut-être là de sa personne. » (S5)

« Des fois tu t'isoles pour éviter la marde. » (S6)

« Bin c'est parce que quand t'as un problème comme avec mon conjoint quand je me chicanais bon ben t'en parle a une personne c'est correct une fois, deux fois, mais a un moment donne au bout de 3,4 fois ben là ils disent « ben pourquoi té encore avec » ou euh, c'est le jugement du monde. T'sais quand tu vis pas la situation tu peux pas vraiment la comprendre la situation, tant que té pas dedans là. » (S7)

« T'sais elle m'a jugé beaucoup pis la ben je voulais pu voir ma famille pis j'étais comme isolée j'habitais sur le boulevard X dans le fin fond dans un trou tout seule pas d'amis autour pis rien pis j'ai trouvé ça *Tough* là. » (S8)

3.2.3.4 Transmission intergénérationnelle.

Certaines répondantes mentionnent que l'isolement social est une condition transmise de génération en génération. En effet, des raisons reliées à la façon dont les personnes ont été éduquées, au vécu, au passé ont été nommées par trois mères (25%), et ce à trois reprises.

« Ben parce que peut-être ça dépend de la manière que... moi dans mon cas c'est de la manière que j'ai été élevée, c'est de là que ça part, ben souvent là. Pourquoi? Parce que t'as pas confiance. Pourquoi t'as pas confiance? Ben il faut que quelqu'un l'aille détruit cette confiance là. Fa'que c'est pour ça que je dis que ça partirais de quand que tu es petit mettons là. » (S11)

« Bin peut-être la façon qu'ils ont été éduqués. » (S5)

« Ou peut-être qu'il y a eu du passé aussi. T'sais yen a qui ont des passés que ça pas tout le temps été bien non plus là. » (S8)

3.2.3.5 Conflits intrafamiliaux.

Pour deux mères (17%), il est possible qu'une dispute intrafamiliale cause l'isolement social d'une personne. De fait, les ressources familiales sont souvent les premières auxquelles elles se réfèrent en cas de problème. D'après celles-ci, une fois la famille éclatée, il y a plus de risque qu'une personne se retrouve seule à vivre certaines difficultés.

« Ben il y en a que c'est de la chicane des choses de même. Comme moi dans mon cas, ça été une grosse histoire il y a à peu près 7, 8 ans fa'que ma mère est partie sur un bord, mon père lui il était rendu a Montréal. Fa'que t'sais on s'est comme, toute la famille s'est chicanée. Ma mère voulait pu rien savoir de la famille à mon père. On s'est toute séparé. Fa'que dans le fond il restait juste moi, ma mère, mon père, ma sœur. Mais ma sœur elle a rencontré son

chum, elle est allée vivre à Toronto. Fa'que t'sais on a toute chacune notre vie pis euh... Ça dépend, il y en a que c'est des chicanes, des abus dans leur famille t'sais son père fa'que ça sépare la famille. » (S12)

« (...) au début on se voyait pas tout le temps là pis... ben c'est dans le temps de [ma fille] C là parce que a [ma fille] C il y a eu beaucoup de chicanes. Moi pis ma sœur on se parlait pu là. Pis en tout cas parce que j'étais jeune pour avoir un enfant pis j'ai faite des gaffes la veux veux pas. » (S8)

3.2.3.6 Méconnaissance des services.

Le fait de ne pas connaître les services ne constitue pas uniquement une caractéristique de l'isolement social (comme rapporté précédemment), cela semble aussi être perçu par les participantes comme une cause de ce phénomène. Trois répondantes (25%) font allusion à quatre reprises à la méconnaissance des services d'aide aux familles comme cause possible de l'isolement social.

« (...) des fois le manque d'outils. C'est pour ça que quand tu vas chercher de l'aide, ils te donnent plusieurs outils fa'que là c'est avec ces outils là que tu grandis parce que souvent on est laissé à nous autres, moi j'ai été abandonné à l'âge de 13 ans. Dans rue t'sais. Fa'que les outils comme maman ou même comme personne sociale, je les avais pas. J'en avais un peu, mais je savais pas m'en servir. » (S2)

« Le manque de connaissance des services qui les entourent, de l'aide qu'ils peuvent avoir, des ressources qui fait que ça les isole. » (S5)

« Peut-être que il y en a qui ont peut-être besoin d'aide, mais ils vont pas chercher à la bonne place. » (S9)

3.2.3.7 Causes personnelles.

Finalement, neuf participantes (75%) ont spontanément nommé des causes internes à la personne. Au total, 15 passages dans les entretiens abordent des causes personnelles. Il est possible de discerner à six reprises des causes qui mettent la faute sur l'individu. Les participantes semblent penser qu'il y a certaines personnes qui vont s'isoler par choix.

« (...) le pourquoi qu'ils sont isolés ben c'est probablement parce que c'est eux autres qui veulent pas non plus. D'après moi là. (...) Mais si les personnes qui se sentent isolées pis que y font rien ben c'est parce qu'ils ne veulent pas faire le pas de se donner la peine pis de se dire « ben peut-être que cette personne la peut m'écouter ». (...) Ça dépend des personnes aussi si il fait pas la, pis ils veulent pas voir qu'ils ont un réseau que ça soit bon ou mauvais, pis ils veulent pas le faire ben c'est parce que c'est eux autres qui veulent rester là dedans aussi. » (S1)

« Mais c'est la personne aussi si elle veut pas s'aider pis elle veut pas trouver de l'aide fa'que t'sais c'est comme c'est elle, c'est son choix à elle aussi là. Parce que des fois yen a des gens qui aiment avoir l'air à faire pitié. » (S5)

« Je dirais peut-être que la personne elle se laisse tomber pis elle se dit « ben les services vont venir par eux autres mêmes » à place que elle en cherche. » (S9)

Les neuf autres extraits traitent de raisons qui mettent davantage l'accent sur le fait que la personne possède certaines caractéristiques malgré elle (p.ex. timidité, manque de confiance).

Selon les participantes, des traits personnels, sur lesquels la personne a elle-même peu de contrôle, font en sorte qu'elle se retire.

« [Penses-tu que les personnes s'isolent par leur propre choix ou si c'est pas leur choix?] C'est 50 / 50. Si elle se recule c'est parce qu'elle n'est pas *safe* avec quelque chose pis si elle est pas *safe* avec quelque chose c'est parce qu'il y a quelque chose qui fait pas sa job. » (S10)

« Ça dépend moi je pense que c'est la personne. C'est probablement le manque de confiance, le manque d'estime ben pas confiance en soi, avoir peur d'aborder les autres. » (S2)

« Tu as plusieurs raisons pour une personne de se retrouver tout seul pis souvent les raisons c'est le manque de confiance. » (S2)

« Ben si sont timides, si ils ont un manque de confiance en eux. Si ils ont pas le courage d'avancer, de changer leur façon de vivre. Si ils ont tout le temps de la négativité dans leurs pensées, ça fait que ça l'aide pas. » (S5)

« Il y en a peut-être à cause qu'ils sont gênés, qui sont enfermés. » (S8)

3.2.4 Conséquences perçues de l'isolement.

L'impact de l'isolement sur l'individu et sur la famille a également été discuté. La grande majorité des participantes (92%) ont mentionné qu'il était plus ardu pour un parent d'élever ses enfants sans personne pour l'aider. Une participante a affirmé que ce n'était pas plus difficile d'être seul comme parent.

« Ben c'est sûr que tu peux aller chercher de l'aide ailleurs aussi. T'sais tu as quand même le CLSC qui est là, tu as quand même d'autres personnes qui sont là pour t'aider, d'autres services là qui pourraient te donner de l'aide à tes enfants. » (S9)

De manière plus spécifique, les conséquences de l'isolement telles que rapportées par les participantes touchent principalement deux pôles. D'un côté, les participantes ont nommé des impacts sur leur vie en tant qu'adulte. D'autre part, des conséquences sur leur rôle de parent ont également été abordées.

3.2.4.1 Parent en tant qu'adulte.

Il apparaît important pour huit participantes (67%) de mettre en lumière des conséquences qui les touchent en tant qu'individu. Effectivement, les parents sont des personnes avant tout et il est possible qu'ils soient affectés par l'isolement social d'abord au niveau individuel. Des conséquences au plan de la résolution de problèmes et au plan émotionnel ont été relevées dans les entretiens.

3.2.4.1.1 Conséquences sur le plan de la résolution de problèmes.

L'isolement social semble avoir un effet non-désiré sur le plan cognitif, plus précisément sur la capacité des parents à résoudre des problèmes personnels – elles possèdent peu de stratégies de résolution. En effet, deux participantes (17%) mentionnent que sans aide, il est difficile de penser que la situation problématique d'une personne puisse s'améliorer; la difficulté demeure présente ou s'aggrave.

« (...) si t'as un problème déjà en partant pis tu vas pas chercher de l'aide, ton problème il reste là pis il empire, pis il grossit. » (S5)

« Ils ont jamais personne comme pour les aider à avancer fa'que la personne elle reste toujours sur son problème. Elle se morfond. » (S5)

3.2.4.1.2 Conséquences sur le plan émotionnel.

Pour huit participantes (67%), l'isolement social entraîne des impacts négatifs, sur le plan émotionnel, sur leur vie d'*adulte*. Des conséquences au niveau du moral, des sentiments et de l'affect ont ainsi été abordées à 20 reprises.

« Oui ça rend fou. Ben je pense que l'être humain il a pas été mis sur la terre pour être tout seul, à la base. » (S10)

« Ben si il y a pas personne a l'entour de lui ou s'il n'a pas d'amour elle va mourir cette personne là. Un bébé qui a pas d'amour il va mourir. Un humain c'est pareil. » (S10)

« Une personne toute seule c'est dur, je peux pas dire que c'est facile. Il y en a qui ont plus de volonté sont capable de le surmonter, mais quand que tu as fait ça pendant des années que tu sois forte ou pas forte ça vient que tu viens fou. » (S2)

« Quand c'est toujours les mêmes personnes ben à la longue ça vient long (...). » (S3)

« (...) tu parles pas, tu fais rien a un moment donné ça s'accumule là t'sais. La platitude, tu sais pu quoi faire pis euh je sais pas ça pète *I guess*. » (S4)

« Tu vis de la peine ou de la rage, de l'insécurité, du stress (...). » (S6)

« Tu as besoin de sortir, de voir du monde autour de toi. Sinon tu deviens négatif et tu brasses de la marde. » (S6)

« Tu vois noir et tu commences à faire des affaires que tu ne veux pas faire. Comme moi j'ai eu des graves problèmes de consommation. » (S6)

Certaines participantes vont même jusqu'à parler de suicide.

« (...) je pense que quelqu'un qui vie de l'isolation pas de famille ou pas beaucoup d'amis ... c'est suicidaire par boute. » (S10)

« Mais tu peux pas vivre longtemps isolé comme ça, retiré de la société... tu t'y fais ou tu crack. Il y a beaucoup de suicide a cause de ça le monde n'en peuvent plus. » (S10)

« J'ai même pensé des fois quasiment au suicide parce que tu as pu rien a faire. » (S2)

L'isolement aurait également un impact sur la vie social en tant qu'*adulte*.

« Mais comme parent oui c'est dur parce que à un moment donné tu es tout seul tu te sens pas comme un parent non. Moi je me sentais comme une gardienne. Des fois moi je me surprenais le soir tard là, des fois il était 11 heures, pis je regardais dehors pis je me surprenais à attendre. Pis à un moment donné... « il n'y a pas personne qui va arriver. Je suis chez nous, je garde pas » t'sais comme tu te démotives. Parce que tu as pas rien à conter. » (S10)

« (...) tu vis des choses, c'est intense des enfants pis on a besoin de parler, tout être humain t'sais ils disent partout il faut que tu parles de tes choses pour que ça l'aille mieux là. Je veux dire si tu es toujours tout seul pis euh t'sais tu te sens tout seul aussi malgré qu'on l'est pas là. Mais c'est ça on s'isole pis on se sent tout seul pis on se torture pis t'sais c'est pas bon là. » (S11)

3.2.4.2 Parent en tant que parent.

D'un autre côté, la problématique affecte également la personne dans son rôle parental.

Pour sept participantes (58%), l'isolement a un impact négatif sur les agissements du parent et sur ses émotions.

3.2.4.2.1 Conséquences sur le plan comportemental.

Des effets néfastes de l'isolement sur le comportement ont été identifiés par deux participantes (17%). Selon elles, les situations d'isolement peuvent amenées les parents à adopter

des conduites nuisibles pour leur famille. On retrouve trois passages dans les entrevues qui discutent des conséquences comportementales telles que la maltraitance et la négligence.

« Mais toute ce qu'ils voient des fois c'est la mère qui... pas d'amis, pas d'énergie parce que ben souvent ben elle lui a donné à mangé pis elle a rien pour elle ou elle a décidé d'oublier ça dans la boisson fa'que là elle va le négliger. » (S10)

« Moi je veux pas dire que j'approuve ces femmes là qui ont fait ça ces gestes là t'sais il y a des femmes qui se sont tuées qui ont tué leurs enfants avec. T'sais il y a 3-4 petites histoires qui ont sorti dans les nouvelles. J'approuve pas le geste du tout, du tout... ça fait mal au cœur, mais j'ai de la compréhension pour la mère par exemple. La mère elle pensait pas mal faire. Elle voulait juste pu souffrir pis elle voulait amener ses enfants avec elle. « Il y a pas personne qui va les maltraiter. Ils s'en viennent avec moi ». Mais la femme elle a vécu combien d'isolement? » (S10)

« T'sais justement quand tu es déprimé parce que tu es tout seul tu t'occupes moins de tes enfants. Tu restes justement assis pis tu vas faire rien, tu vas te parler a toi même pis des fois tu portes pu attention à tes enfants parce que tu es concentré sur toi-même parce que tu es épuisé moralement par tout ce que tu as dans ta tête, mais tu as personne à le dire. » (S2)

3.2.4.2.2 Conséquences sur le plan émotionnel.

Selon sept répondantes (58%), une personne isolée peut facilement être dépassé par tout ce qu'implique le rôle parental. En effet, des sentiments négatifs reliés au fardeau associé aux responsabilités parentales sont abordés à 11 reprises dans les entrevues.

« Sauf que c'est comme rare parce que je vais me retrouver toute seule, mais il reste que j'ai [mon fils] pareil qui va tout le temps venir me piétiner. Fa'que j'ai de la misère, fa'que ça fait qu'à longue j'éclate. T'sais ça c'est comme j'ai besoin de me retrouver. » (S1)

« Des fois je me dis ben je serais peut-être mieux de ne pas avoir eu d'enfants t'sais comme. » (S1)

« (...)tu as aucun support moral tu as aucune personne vers qui te tourner vers qui parler comme quand tes enfants sont malades, quand ils font des crises, quand... » (S2)

« Quand tu es tout seul en étant parent c'est assez pour capoter. » (S6)

3.2.5 Obstacles à la recherche de soutien.

Une question portant sur les obstacles à la recherche de soutien a été posée aux participantes. Lorsqu'une personne a des difficultés, la première étape pour s'en sortir est d'identifier le problème. Par la suite il est possible de demander de l'aide et de « travailler » sur

ce problème. Pour trois mères (25%), la phase la plus difficile est d'admettre qu'on a besoin d'aide.

« (...) c'est dur d'admettre que t'as besoin de l'aide. C'est dur c'est ça l'étape la plus dure. Une fois que c'est faite ça va être plus facile là, mais c'est dur de l'admettre. (...) Bin parce que c'est un peu comme si tu faillis en tant que parent tu comprends? Té plus faible ou *whatever*, c'est de même que tu as l'air, mais c'est pas ça pentoute c'est juste tu as de la misère pis tu as besoin des outils pour euh t'en sortir t'sais. » (S4)

« Mon dieu l'orgueil c'est d'admettre que tu es à terre pis que t'as besoin d'aide. T'sais on a toute, ben moi en tout cas des fois je me disais « je suis capable toute seule, on va le faire tout seul, j'ai tout le temps faite toute seule », mais ça marche pas toujours comme ça. » (S7)

En abordant ce thème, il a été possible d'entendre l'opinion des parents sur les barrières qui empêchaient les familles d'aller chercher de l'aide et de se sortir de l'isolement. Les contraintes relevées ont été classées dans cinq catégories : la peur du jugement de la part des intervenants, la difficulté à faire confiance, les complications reliées à l'obtention de services, le manque de moyen qui complique la recherche d'aide et l'obligation d'aller chercher des services.

3.2.5.1 Peur du jugement de la part des intervenants.

Il est important de différencier la peur du jugement qui a été nommée comme cause de l'isolement social de la peur du jugement mentionnée comme obstacle à la recherche d'aide.

Dans un premier temps, les participantes ont parlé de la peur du jugement de la société en général alors qu'au deuxième plan la peur du jugement des intervenants est désignée comme raison qui empêche les mères d'aller chercher de l'aide. Cet obstacle est abordé par dix mères (83%) à 16 reprises.

« (...) sur le coup quand tu fais les démarches t'sais t'as le trac t'sais ça revient encore a la peur, « qu'est-ce qu'ils vont penser », « ils vont tu me juger » si mettons je vais chercher de l'aide vers le centre jeunesse « ils vont tu dire... » Pis là je leur dis « bin t'sais j'ai un probleme de boisson ». Pis là tu te dis « je vais tu être capable de leur dire que j'ai un problème de boisson ». Mais là si je leur dis t'sais c'est tout de suite associé « ils vont m'enlever mes enfants » pis c'est vrai. » (S1)

« (...) parce que des fois t'as peur peut-être du jugement t'sais t'as peur je sais pas moi. C'est d'avoir les *guts* mettons d'appeler une ligne parent j'écoute. Mais je sais pas trop en général... en gros c'est ça c'est probablement la peur du jugement plus. » (S11)

« Oui ya pleins de ressources il y a pleins de groupes de toute sorte d'affaires, mais des fois le monde ils veulent pas nécessairement être là dedans parce qu'ils ont peur des jugements ou de ce que les autres vont dire, par rapport à leurs enfants aussi ou leur chum. T'sais beaucoup les jugements t'sais des fois le monde ont... ben moi en tout cas, j'ai beaucoup de misère avec ça. » (S3)

« Ils sont peut-être gêné d'avoir un jugement d'une personne inconnu. (...) Pis le jugement, être jugé pour comment que tu vis ou comment que tu ou t'sais comme. Pis s'ouvrir à un étranger c'est pas tout le monde qui est capable de t'sais de s'ouvrir la. » (S5)

3.2.5.2 Difficulté à faire confiance.

Pour six mères (50%), la difficulté à faire confiance aux autres, notamment aux intervenants, serait une raison suffisante pour ne pas aller cogner aux portes des différents organismes. Selon ces répondantes, des mauvaises expériences passées avec des intervenants ou des services de même que la peur de l'inconnu peuvent expliquer ce pourquoi les familles ne sont pas intéressées à recevoir des services.

« (...) c'est la peur d'essayer de faire confiance à certaines personnes. Mais qu'est-ce qui arrive c'est que tu fais confiance à quelqu'un pis après ça qu'est-ce que tu sais c'est qu'il t'as *backstabbé* dans le dos. T'sais que ce soit dans le réseau social, n'importe où c'est dur aussi. » (S1)

« Oui, j'ai eu de la misère un petit peu, j'ai été un petit peu ébouillantée par exemple. On m'avait dit à un moment donné que j'étais pas une bonne mère par une femme du CLSC (...). Je l'ai jamais oublié elle. Elle m'avait regardé en pleine face pis elle m'avait dit : « tu n'es pas une bonne mère ». (...) j'ai jamais refréquenté le centre des services jusqu'à l'âge d'aujourd'hui, mais la misère je me suis donnée. » (S10)

« La confiance, si t'as pas confiance en soi t'as pas confiance en les autres. À qui, qui va m'écouter t'sais veut dire, probablement. » (S11)

« De faire rentrer quelqu'un dans leur vie qui sont inconnu, qui connaisse pas que... Je pense que c'est plus ça la peur de tout le monde, l'inconnu. » (S5)

3.2.5.3 Difficultés reliées à l'obtention de services.

D'après certaines répondantes, il peut être difficile de recevoir des services lorsque le besoin se fait sentir. Par exemple, de longues listes d'attente, des critères trop sévères, ou encore un changement fréquent d'intervenant pourraient expliquer que des parents se découragent et

décident de ne plus recourir à l'aide existante. Ce genre de problème a été identifié par cinq participantes (42%). Sept extraits de verbatim témoignent de cette difficulté.

« Je trouve ça dur parce que tu te fais à certaines personnes, comme moi je me suis fait beaucoup... avec mon centre jeunesse, j'ai eu 6 intervenantes en 4 ans t'sais pis à chaque fois on changeait. » (S1)

« Mais c'est long des fois là. C'est peut-être pour ça aussi que le monde qui sont isolés y lâchent prises parce que c'est pas ouvert comme, c'est pas facile, pis il manque de personnel partout. » (S12)

« Des fois t'appelles à une place eux autres te donnent un autre numéro pis un autre numéro. Pis là c'est là que le cercle fini pu. Fa'que là tu te dis « ha ça fait 3 numéros pis la ils peuvent pas encore m'aider » fa'que là tu oses pu faire le quatrième de peur de te planter encore une fois (...) » (S2)

« Tu as peur de te faire refuser. Je suis allée à *l'Armée du salut* et j'ai été refusée parce que j'ai un coloc. Les critères sont trop sévères. Tu as plein de papier à remplir et tu tombes en bas de la liste. Je vais être pognée combien de temps pour avoir un HLM? Ça prend des points. C'est compliqué d'avoir des services et c'est du *niaisage*. Ça prend des contacts pour avoir des services, exemple une référence d'un intervenant du CLSC. Ce n'est plus de quoi tu as besoin, mais qui tu connais. » (S6)

« Mais il y a des listes d'attente aussi qui sont difficiles t'sais comme au CLSC, si t'as un problème maintenant ben c'est pas dans un an que tu veux le régler c'est maintenant. Fa'que si t'appelles au CLSC c'est des liste d'attente d'un an, 2 ans, si t'as pas de référence avec CJO ou de quoi de même ben c'est long avant que tu passes. » (S7)

« Ben écoute quand je demande de l'aide j'en n'ai pas, après ça quand ils m'appellent ben moi je veux rien savoir il est trop tard. Je me suis arrangée moi-même pis je vais continuer à m'arranger moi-même ». (S7)

3.2.5.4 Manque de moyens.

Pour six participantes (50%), le manque de moyen, c'est-à-dire le fait de ne pas posséder toutes les ressources matérielles et personnelles nécessaires, est une barrière difficile à surmonter pour aller chercher de l'aide. Des explications comme le fait de ne pas avoir accès à un transport, à un téléphone, ne pas connaître les ressources, avoir de la difficulté à bien s'exprimer ou ne pas savoir écrire sont discutées dans neuf extraits d'entretiens.

« Bin d'après moi c'est pas assez connu non. Pis moi juste le bottin des ressources là je peux te dire que depuis que j'ai ça j'ai aidé du monde, j'ai aidé du monde ça pas de sens j'ai l'air de Bell Canada icitte ça appelle a tous les jours pour des numéros là t'sais. Moi je dis que ça devrait peut-être être plus dit, parce que je connais beaucoup de personnes comme qui sont dans ma situation, mais qui connaissent pas le CRFO, qui connaissent pas tout ce que le CLSC peut apporter, tout ce qu'il y a comme offre, en tout cas c'est ça que je dis. » (S11)

« Des fois c'est de savoir où. » (S2)

« Pis des fois ils n'ont pas nécessairement le temps ou t'sais comme un auto pour aller avoir de l'aide ou un téléphone ou ... t'sais. Sont vraiment restés à eux-autres mêmes ils n'ont aucun moyen pour s'en sortir. » (S3)

« Peut-être que oui ça va être dur, mais si admettons il y a pas eu, sontaient correct peut-être que non là. T'sais il y en a, comme moi je suis capable de parler (...) » (S8)

3.2.5.5 *Sentiment de contrainte.*

Il peut arriver qu'un parent soit « obligé », p.ex. par la protection de la jeunesse, d'aller chercher des services. Il a été noté par trois mères (25%) que ce genre de situation peut être nuisible à l'implication d'une personne dans les services. Trois passages font références au fait que la participation aux activités et aux interventions est moindre lorsqu'une personne est contrainte de s'impliquer.

« Pour ma part ça été difficile parce que ça l'a été au début imposé. » (S11)

« Fa'que si tu es forcé à aller chercher de l'aide c'est sûr que ça devrait être dur parce que toi tu as grandi d'une manière, tu as appris d'une manière fa'que oui je dirais que oui, pour ces personnes là oui. » (S12)

« Il y en a qui sont obligés d'être ici [au PAPFC] par la cour qui veulent pas. Pis là c'est une obligation d'aller chercher de l'aide. » (S7)

3.3 Recommandations des participantes

Afin d'obtenir la perception des parents quant au besoin de soutien des familles vivant de l'isolement social, une question leur a été posée concernant les actions que tous et chacun devraient entreprendre pour briser l'isolement social de ces familles. Plusieurs pistes de solution ont été détaillées par les participantes. Toutes les mères (à l'exception d'une) ont nommé au minimum trois actions pouvant aider à briser l'isolement social des familles. Au moins une des initiatives devraient, selon elles, venir des parents eux-mêmes. En se référant à l'approche écologique de Bronfenbrenner (1979), les actions proposées peuvent être regroupées dans différentes catégories. Elles seront présentées en commençant par le niveau le plus distal (macrosystémique) au plus centré sur la personne (ontosystémique).

3.3.1 Changement de valeurs sociétales.

Huit mères (67%) s'entendent pour dire que la société a un rôle à jouer dans la démarche d'intégration sociale des familles. Des actions sociales (p.ex. aider et non juger, donner la chance aux personnes de s'exprimer, comprendre la situation des gens à partir de leur cadre de référence) ont été mentionnées à 16 reprises dans les entrevues.

« Il y a pas grand chose que tu peux faire parce qu'il faudrait changer le monde. Les jugements pis... Ça se fait pas vraiment il faudrait juste que le monde se rouvrent les yeux pis que regarde il y a pas personne de pareil dans vie tout le monde est différent pis on a chacun nos situations à vivre avec pis faut faire de notre mieux pis t'sais. » (S4)

« On est tous des humains, tout le monde fait des erreurs pis regarde, si tu es bon pour juger quelqu'un qui que tu es t'sais. Ça l'arrive là, on a toutes des situations différentes, tout le monde est différent. On a toute des raisons différentes pour faire qu'est-ce qu'on fait. » (S4)

« (...) leur donner la chance peut-être de s'exprimer. De s'exprimer, de montrer comme leurs valeurs comme qui sont pas euh... t'sais qui sont normaux comme les autres. C'est pas parce qu'ils sont timides ou sont isolés que sont forcément pas correct. Ils peuvent fonctionner pareil. » (S5)

« Arrêter les préjugés. S'il y a un itinérant qui s'en va voir pour une job, il a fait un effort, il faut lui donner une chance. Tout le monde devrait être traité égal. Il y a des *shacks* sur la Côte d'Azur t'sais. Il y a beaucoup d'injustice. » (S6)

« Fermer notre gueule. Si quelqu'un a une opinion négative d'une personne le garder pour nous-mêmes, fermer notre gueule. Va pas faire sentir l'autre mal. Pas lui rire dans face. (...) Si on arrêtait d'écœurer le monde peut-être que le monde serait meilleur. Tu te sens des fois complètement à part de la société. » (S6)

« (...) d'en entendre plus parler de plus voir ce qui se passe vraiment. Pis pas juste de, comme tu vois des annonces à la télévision bon ben la femme victime de violence, pis qu'est-ce qu'il y a en arrière de ça là. Il y a pas juste ça là, t'sais ya un problème qui revient plus loin que ça. T'sais d'arrêter de juste mettre une image superficielle pis qu'on voit la profondeur des choses un petit peu plus. » (S7)

3.3.2 Accès / disponibilité des ressources.

D'autres actions visant à rendre les ressources plus disponibles ont été nommées par neuf participantes (75%). Ces initiatives ont comme objectif de favoriser l'accès à différentes ressources aidantes (réseau formel ou informel) à l'aide de moyens simples. Des suggestions comme de la publicité, des témoignages et du transport sont abordées dans 21 extraits d'entrevue.

« Le démontrer qu'il y a de l'aide parce que beaucoup, peut-être que il y en a qui sont chez eux, mais ils le savent pas t'sais. Des fois tu vas sur l'internet, mais tu sais pas quoi écrire, tu bloques ou t'sais faudrait peut-être plus le mettre euh, le mettre en valeur, une manière de parler. Comme le sortir. Comme ça t'sais ces personnes là peut-être qu'ils le savent pas aussi qu'il y a de l'aide vu qu'ils ne parlent pas à personne, qu'ils sont isolés. Peut-être plus t'sais envoyer des pamphlets ou des choses là. » (S12)

« Mais c'est sûr que s'il y avait plus de témoignages, peut-être des petites annonces radio, des petites annonces dans *le Droit* des affaires publicitaires comme accrochées à des certaines places comme le monde ils vont a *Entraide*, ils vont a *la Soupière*. (...) Le faire distribuer, les boîtes à malle. Juste un papier pis avec un peu de couleur pour que ça attire les gens pis souvent ben c'est de mettre les enfants aussi en évidence dans les annonces parce que souvent quand il y a des affaires pour enfant, maman va dire « Ha! ». Quand c'est juste pour elle, elle va dire « bon je sais pas si j'en ai besoin ». Si ça encourage l'enfant plus souvent les parents vont être « Bon ok ça va donner de l'aide à mon enfant ». » (S2)

« C'est important que les services soient proches ou qu'il y ait du transport pour qu'on puisse y aller. Plus de publicité pour les différentes activités, par exemple, ça pourrait être annoncé à la télé au canal global. Pas juste des papiers. Ce n'est pas tout le monde qui regarde le journal. » (S6)

« C'est la publicité qui manque là t'sais. C'est pas la grosse publicité à télé pis toute, mais juste un petit pamphlet dire euh t'sais un gros mot accrocheur « vous avez des problèmes » ou n'importe t'sais un mot accrocheur qui ferait que le monde pourrait venir après. » (S7)

« (...) envoyer des lettres, les appeler, t'sais les inviter. (...) à venir parler, venir parler, faire des activités je sais pas euh. T'sais comme qu'ils ont t'sais la cuisine collectif euh. Des places ou on peut rencontrer d'autres parents, t'sais il y avait des cafés rencontres t'sais. Parce que t'sais il y en a beaucoup d'organismes ils devraient envoyer des papiers pis essayer de les convaincre de venir. » (S8)

3.3.3 Services à développer.

Certaines participantes ont mentionné qu'il serait intéressant de développer d'autres services complémentaires à ceux existant. Les idées avancées ont été regroupées dans les six catégories suivantes.

3.3.3.1 Activités normalisantes.

On entend par activités normalisantes celles qui ne mettent pas les familles à risque dans un groupe à part, qui ne les marginalisent pas. Ce sont des activités qui se rapprochent des occupations des familles dites « normales ». Trois participantes (25%) ont suggéré ce type de service.

« Moi en tant que mère je sais ben que, je sais pas moi, j'aimerais ben qu'il y ait un genre de petit café qui ouvrent pis que ce soit pour les jeunes mères pis que ou t'sais comme il faut que t'ailles des enfants mettons pour aller là. Quelque chose, mais pour les familles qui a des enfants style *Espoir Rosalie*, mais qui serait ouvert là, comme un café comme je te disais a l'année, pas un centre c'est pas euh... tu es pas obligé d'aller dehors fumer là tu as la terrasse t'sais tu te sens plus comme euh... dans un peut-être un genre de petit, je sais pas là, tu te sens plus... tu te sens pas comme dans un organisme, tu te sens juste comme libre j'y vais pis je vais voir mes chums si sont là. Si ils sont pas là, ils sont pas là je vais en rencontrer d'autres t'sais. » (S11)

« T'sais mettons des activités toute en ... comme nous autre avec le PAPFC mettons t'sais une journée au lieu qu'on fasse juste s'assir, ben dire notre groupe on s'en va faire une excursion ou on s'en va marcher dans le bois, mais t'sais je trouve ça constructif. En même temps c'est une autre sorte de thérapie qu'au lieu de juste t'assir pis parler ben té dans le bois pis tu peux parler pareil là. (...) Tsé peut-être faire des petites activités de même itou t'sais faire le changement que... parce que t'sais dans le fond tu pars de ta maison pis là tu t'en vas dans un local, tu es entouré de d'autres personnes, fa'que encore là c'est : tu pars d'une maison pis tu t'en retourne dans un autre affaire. » (S1)

Une répondante spécifie qu'il serait intéressant de développer un service qui ne stigmatise pas les parents qui ont besoin d'aide.

« (...) pas nécessairement que le monde y veule aller ailleurs, mais avoir t'sais comme je sais pas un site internet plus t'sais qui parle de ça ces affaires là. Plus d'aide euh, pas nécessairement avec une personne, mais t'sais un dépliant ou je sais pas. T'sais quelque chose de même juste que t'sais le monde y veulent pas vraiment parler à quelqu'un, mais qui peuvent trouver des trucs pis t'sais eux autres mêmes plus si ils veulent avoir de l'aide ben t'sais ils peuvent y aller, mais sinon ben t'sais que ils sont pas obligé d'en parler à quelqu'un. » (S3)

3.3.3.2 Relation d'aide.

Trois répondantes (25%) ont proposées des projets les impliquant dans des activités de relation d'aide. Les projets proposés permettent aux mères d'offrir un certain soutien à des parents qui vivent le même type de situation qu'elles ont vécue. Il est également possible de se référer à l'exemple de café coopératif donné par la participante S11 dans la section précédente (« activité normalisante ») pour illustrer ce point.

« En leur offrant comme euh... d'autres alternatives. Comme t'sais moi quand j'ai commencé ben là ils me faisaient m'impliquer comme justement en tant que bénévole. Fa'que là ben t'sais en faisant du bénévole des fois ça t'aide dans ton C.V. Le monde après ça « ha ben elle a faite du bénévolat » ou les impliquer a certaines ateliers ou toute ça. » (S2)

« Pis même j'te dirais que rendue où ce que je suis rendue dans mon cheminement moi je serais prête à aider quelqu'un d'autre si on veut. Je suis rendue à cette étape là que je me sens comme... t'sais j'ai assez cheminé personnellement, intérieurement, j'ai pas eu le choix les dernières années là j'étais toute seule avec moi-même, j'avais pas les petits fa'que j'ai appris à me connaître pis à connaître mes humeurs pis à savoir comment que je réagis à telle situation. Fa'que je me sentirais prête, pas prête à 100%, mais à 90% à aider quelqu'un d'autre. De dire « eille t'as besoin d'aide ou de, j'ai des places que je peux t'emmenner pour pouvoir avoir... ». » (S7)

« Non c'est pas vrai je m'en allais dire un psychologue a chacun (rires). Tout le monde à une personne t'sais comme genre ou un grand frère, une grande sœur t'sais là exemple ces affaires là aussi qui existe là. » (S11)

3.3.3.3 Activités gratuites.

Le manque de ressources, notamment financière, semble avoir un impact important dans la vie de ces familles et sur leur isolement. Étant donné leur précarité financière, sept participantes (58%) ont mentionné que l'offre d'activités gratuites ou à faible coût pourraient aider à diminuer l'isolement social des familles.

« (...) comme qui font ici, on va faire une activité tel temps, on mange des sandwichs on va se faire un BBQ, les enfants vont avoir du fun on va faire venir un clown. » (S10)

« Fa'que c'est ça, ça c'est un centre exemple *zig zag, tubes et jujubes, cosmic adventure*, mais qui coûtait pas cher. » (S11)

« Mais c'est sûr que comme quand vous faites les bricolages ou des affaires de même avec les enfants souvent on n'a pas les moyens de pouvoir faire ce genre de bricolage la. Des fois ça coûte pas cher, mais des fois on l'a pas toute t'sais. Fa'que tant que vous pouvez faire ça ou l'aide à l'école. » (S2)

« (...) des fêtes de quartier. Là on se rejoint entre parents comme toutes les enfants ensemble, les voisins, tout le monde. Ça pas d'importance qui que tu es là tout le monde est là. Euh, des parc toute ça, quand on va au parc avec les enfants on rencontre d'autres parents, on parle avec les parents. C'est des activités plus, parce que quand il y a des activités les enfants jouent ensemble, les parents ont le temps de parler de jaser de qu'est-ce qu'il se passe ou t'sais comme demander des conseils ou *whatever*. » (S4)

« Une place avec des activités que tu pourrais faire avec tes enfants. Des fêtes de quartier ou des affaires de même, il y en n'a pas assez. » (S5)

3.3.3.4 Groupes de parents.

Les groupes de parents semblent être une modalité qui intéresse tout particulièrement les participantes. Six mères (50%) ont mentionné qu'il était aidant de participer à ce genre de groupe. Il est à noter que toutes les mères rencontrées font partie des groupes de parents du PAPFC². L'ambiance positive et le sentiment d'égalité entre les participants sont rapportés comme étant des éléments qui les attirent.

« Les groupes moi je trouve ça comme euh, je trouve ça le fun. » (S1)

« En groupe je trouve que ça fait du bien parce que tout le monde écoute les problèmes des autres. Fa'que ils se disent, je suis pas la seule sur la terre. Ça les encourage plus à venir moins isolé, à plus écouter pis à se dire « il y a pas juste moi ». Parce que des fois ces personnes là isolées ils se disent « je suis pas normal, justement je peux pas aller chercher de l'aide ils vont me juger », mais là en étant là en groupe, ils se disent que il y a pas juste eux. Fa'que ça les aide a sortir. » (S12)

« (...) comme le PAPFC, ça c'est un bon groupe, ça l'aide. Pis tu peux t'exprimer sans que le monde ils te jugent parce qu'ils sont comme toi. » (S5)

« Créer des groupes de parents peut-être. T'sais des parents qui sont consentants qui sont prêts à s'aider entre eux autre comme des cuisines communautaires des choses comme ça. » (S7)

3.3.3.5 Service de gardiennage.

Finalelement, deux répondantes (17%) ont indiqué qu'il pourrait être utile d'avoir recours à un service de gardiennage afin de les dépanner et de les aider avec leur rôle de parent.

« Comme moi là mes enfants sont rendus grands, mais quand qui sontaient petits il y avait toujours un problème. T'sais fallait que j'aïlle à la rencontre de parents, mais l'autre enfant il peut pas venir. Là tu as un rendez-vous mettons le soir, mais tu as 3 enfants tu as pas de gardienne. Une gardienne qui peut être là quand tu as... t'sais pas pour sortir ces affaires là. Je veux dire pour les affaires vraiment là... comme l'hiver toute les habiller les mettre dans un banc, là faut que tu ailles à l'école faut toute que tu les sortes les 3, là ça pleure, ça crie, là tu essayes d'écouter le professeur (...) » (S12)

« Ha ben oui ça ça serait le fun [avoir des animatrices directement au parc]. Oui j'y irais plus souvent, je pourrais lui laisser mon bébé : « tu peux-tu t'en occuper 2 minutes, je vais aller jouer avec eux autres ». » (S8)

3.3.4 Changement d'attitude des intervenants.

Il était important pour deux mères (25%) de souligner l'attitude que devrait adopter les intervenants qui accueillent les familles. En effet, pour maximiser les chances qu'une famille à risque accepte de recevoir des services et s'implique il est nécessaire pour ces mères que les intervenants offrent un environnement chaleureux et qu'ils fassent preuve de considération positive, inconditionnelle et sincère.

« T'sais je me suis faite avec V elle est super là t'sais. Elle a pris le temps de comprendre les enfants, ça j'ai trouvé ça important t'sais ils ont créé un lien pis ça été la première fois que j'ai vu que mes enfants yont créé un lien avec une travailleuse sociale pis que t'sais ils l'envoyaient pas se promener. Ils sont attachés pis ils l'appelaient aussi souvent que moi à l'école pis ils demandaient « ben V euh si je vais bien, si je fais ça pis je te le montre est-ce que tu penses que tu pourrais m'amener dîner? ». Ben t'sais elle prenait le temps pis elle y allait pis elle l'écoutait. Elle jugeait pas là. On travaillait ensemble, on faisait une équipe pis ça je trouvais ça important. » (S1)

« Pis le PAPFC, tu vas là pis J pis L sont comme pépés au bout pis sont toutes contentes de te voir fa'que ça fait du bien d'aller là. T'sais ils t'écotent, tu sais que tu vas arriver là tu auras pas... tu vas peut-être avoir de la peine d'avoir parler de quelque chose, mais ils vont te remonter le moral. Tu le vois qu'ils t'aiment pis qui sont là pour t'aider. C'est des affaires comme ça qu'il devrait y avoir plus. » (S12)

3.3.5 Actions personnelles.

Enfin, onze participantes (92%) ont identifié des pistes d'action personnelle, c'est-à-dire qui appartenaient aux familles isolées. Pour elles, il était important que les parents directement concernés fassent leur bout de chemin pour se sortir de l'isolement.

« Moi d'après moi c'est il faut que tu t'assises comme qu'on vient de faire là pis vraiment te mettre une mise au point ok vraiment les personnes qui sont vraiment là. Pis sans t'en apercevoir ben il y a des affaires que tu te dis « ben regarde je vais marquer ça la, ben oui c'est important », mais dans l'fond on veut juste pas voir comme. » (S1)

« Non je sais pas aides toi et le ciel t'aidera. Montre moi que tu t'aides concrètement pis je vais t'aider. En montrant des preuves concrètes que tu te prends en main pis que tu veux t'aider (...) » (S10)

« Justement pour casser l'isolement, moi une bonne méthode que j'ai pris c'est de commencer par des groupes d'aide ou demander de l'aide soit justement au CLSC pis à des organismes pis là en allant justement à des groupes de parents j'ai rencontré d'autres parents qui vivaient les mêmes choses pis on peut parler pis là « Ha! » des fois en cours de ligne on s'échange notre numéro de téléphone là ça nous fait casser l'isolement. » (S2)

« Ben qu'ils se fassent valoir. Qui montrent, comme qu'ils se disent qu'ils sont là. Qu'ils montrent qu'ils sont là. Parce que si sont invisibles c'est normal que personne va les voir. Fa'que alors il faut que tu avances, faut que tu dises que tu es là que t'as besoin d'aide que t'sais aide moi. » (S5)

« Le monde il faut qu'ils sortent aussi. » (S6)

« (...) ils peuvent pas nous prendre par la main pis de nous amener... de briser l'isolement avec nous autres. Ils peuvent nous donner des outils, pis c'est à nous autres de s'en servir. » (S7)

« T'sais si on lui envoie des lettres qui sont amusantes peut-être que essayer de les inciter. Mais si ils veulent pas plus regarde on peut pas faire plus là. » (S8)

« Ben c'est sûr que avec un certain aide de certaines personnes, mais il faudrait que comme les parents s'appliquent eux autres aussi de même. » (S9)

3.4 Appréciation des services offerts dans le cadre du PAPFC²

Toutes les participantes ont dit aimer participer au PAPFC. Une mère affirme :

« (...) moi j'ai vraiment aimé ça pis comme je te dis moi je peux le refaire 40 fois le cours j'aime ça au bout ça me fait tellement du bien comme aller là. » (S12)

Elles sont toutes d'accord pour dire que le programme peut aider une famille à sortir de l'isolement. À ce sujet, une mère apporte une précision intéressante :

« Si tout le monde participe. Père, mère, enfant. La mère elle peut s'égosiller les oreilles, se brûler les tympans à écouter, tant et aussi longtemps qu'elle va avoir son plus vieux à la maison, son mari là, qui va toute *fucker* qu'est-ce qu'à commence pis dire « ha non c'est de même ça marche sinon moi je crisse mon camp pis si t'es pas contente dis moi de m'en aller », pis elle, elle va dire « non non non reste je t'aime ». Ça marchera pas. » (S10)

La question suivante a été posée aux participantes : « De votre côté, est-ce que le programme vous a permis de créer des liens avec d'autres parents? » Dix mères (83%) ont indiqué avoir rencontré de nouvelles personnes avec lesquelles elles ont créé des liens.

« Toutes les filles là-dedans on est toute rendue amies. On est toutes des amies on se parle toutes sur *facebook* on a toute nos numéros de téléphone. On se parle pas toute toute, mais si on se voit pis toute ça on se parle. » (S12)

« Quand j'ai eu besoin de me débarrasser de mes chiens j'ai eu du monde (rires). Euh N qui donne des cours à J de cheval. Je sais pas je garde contact avec le monde. Ça fait du monde pis ça brise l'isolement parce qu'on a différents contacts. » (S4)

« Oui, pis j'ai hâte de revoir le monde. Il y a ben du monde que j'aime beaucoup, que j'apprécie beaucoup, mais je les appelle pas j'ai leur numéro, mais j'appelle pas le monde je suis pas une fille au téléphone à jaser, mais j'ai hâte des revoir. » (S7)

« Ben oui, mais rien que dans le cours (rires). Dans le fond parce que je parle pas en dehors des cours là. À part V mais elle c'est à cause qu'elle habite proche de chez nous, mais je vais pas chez eux pis elle vient pas chez nous. » (S8)

Toutefois, pour deux participantes (17%) il est difficile de se faire des ami(e)s dans ce genre de groupe.

« T'sais j'avais rien contre ces personnes là qui ont fait ça là, mais t'sais j'avais pas aucune affinité ou *whatever* avec eux. T'sais oui je vais leur parler comme ça, mais t'sais c'est pas... non je me suis pas fait de nouveaux amis là dedans. Des connaissances plus je pourrais dire t'sais. » (S3)

« Pas des liens que j'ai traîné à la maison. Parce que PAPFC c'est PAPFC, Jellinek, c'est Jellinek t'sais tu te fais pas des chums là-dedans là. Moi c'était contre mes principes. (...) J'ai tenté d'en rencontrer une du PAPFC, j'ai été chez eux, j'ai pas aimé ça. Parce que comme je te dis PAPFC c'était du monde qui s'occupaient dans des problèmes t'sais c'est sûr pis en tout cas, moi aussi j'avais mes problèmes, mais je ne suis pas capable de connecter avec ce monde là, moi pour ma part. » (S11)

Une question concernant les améliorations possibles à apporter au programme a été posée aux parents. Il a été difficile pour elles de proposer des améliorations au PAPFC.

« Non j'aime ça de même. Oui j'aime ça de même. » (S8)

Seulement trois mères (25%) ont réussi à proposer des améliorations, de façon non spontanée. En effet, on note qu'après un moment de réflexion, elles ont suggéré une piste d'action. D'un côté, une mère a mentionné qu'il pourrait être intéressant d'intégrer davantage de travail d'équipe lors des groupes de parents.

« C'est sûr que ça serait le fun d'avoir plus des affaires concrets. Comme mettons un projet concret que juste de faire... c'est le fun de faire un blabla pis faire les petites feuilles ici et là sauf que de se mettre quelque chose de

concret t'sais faire un projet sur je sais pas moi, se mettre en équipe de 2 pis dire bon ben là on prend mettons un heure euh je sais pas moi sur le deuil des enfants euh t'sais. Comment apprendre à gérer quand t'as un enfant qui a un déficit d'attention. » (S1)

Deux autres mères ont proposé l'ajout d'un nouveau volet au programme. Pour une participante il serait intéressant d'intégrer un café rencontre qui permettrait aux parents de parler plus librement à l'extérieur des groupes de parents. Une autre mère parle d'ajouter une autre thématique aux groupes de parents où le sujet de l'isolement serait directement abordé.

« T'sais le café du PAPFC ça serait bon pour euh bon ben à toutes les semaines tu retournes pis toi ta situation, ben moi pas pire pis t'sais là tu jases (...) » (S11)

« Peut-être comme ça tu parlais de l'isolement là. Peut-être quelque chose pour donner des trucs aux parents. T'sais parler de ça vraiment, c'est quoi pis t'sais chercher vraiment c'est quoi qui peut causer ça pis toute ça oui. Je trouve que t'sais il y en a ben qui le diront pas, mais ils vont vivre ça t'sais. Fa'que oui peut-être avoir plus de... vraiment un volet de ça, parler de ça en groupe. » (S3)

En somme, le PAPFC² est un programme intéressant pour les participantes et il peut, selon elles, aider une famille à sortir de l'isolement social. Bien qu'elles aient toutes créées certains liens, il est difficile de statuer sur la qualité du soutien apporté par leurs nouvelles connaissances. Cela tient aux types de relation qu'elles entretiennent et aux caractéristiques particulières des participantes.

Maintenant que les constats généraux ont été présentés, le chapitre qui suit proposera des interprétations de ces résultats.

Chapitre 4 : Discussion

Lorsqu'il travaille avec des familles négligentes, il n'est pas rare qu'un intervenant ait l'impression de faire du « sur-place ». De fait, dans plusieurs situations, il peut avoir l'impression que le parent ne se met pas en action pour favoriser son intégration sociale. Pourquoi en est-il ainsi? Pour Lacharité (2009a),

[l]'écart entre d'un côté les univers professionnel et institutionnel qui tentent ainsi de s'organiser et de s'accorder et, de l'autre, l'univers de la vie quotidienne des enfants et des parents peut, dans plusieurs cas, s'avérer tellement démesuré qu'il interfère avec les efforts de soutien à la participation des familles aux démarches de services auxquelles elles sont conviées (ou qui leur sont imposées, comme dans les situations de protection de l'enfant). (p.159)

Le contraste évident entre le « monde des familles négligentes » et le reste de la société nous amène à penser qu'il s'agit de deux cultures différentes. Ces différences « culturelles » peuvent mener au jugement et au rejet de la part de la société. Comment est-il possible de passer outre cette différence pour entrer en contact et favoriser une cohabitation enrichissante? Comment les parents négligents peuvent-ils « prendre une place en tant que personne à part entière, retrouver [leur] dignité, intégrer ou réintégrer significativement l'espace du vivre-ensemble » ?

(Lamoureux, 2010, p.35)

Ce chapitre tentera de répondre à ces questions à la lumière des résultats obtenus dans la présente étude. En interprétant les caractéristiques sociodémographiques des participantes, la composition de leur réseau et le soutien perçu et désiré cela permettra en quelque sorte de décrire les différences culturelles qui distinguent ces familles des autres. Ensuite les perceptions des participantes par rapport au réseau de soutien désiré, à la définition de l'isolement, aux causes et conséquences possibles de l'isolement social et aux obstacles à la recherche de soutien seront

discutées. Par la suite, les recommandations des participantes pour favoriser l'intégration des familles seront analysées sous l'angle du pouvoir d'agir. L'appréciation des participantes quant aux services offerts dans le cadre du PAPFC² sera ensuite présentée et des pistes d'action principalement centrées sur l'intervention interculturelle et le pouvoir d'agir écologique (que nous définirons plus loin) seront suggérées. Finalement, les forces et limites de l'étude seront soulignées et des pistes pour des recherches futures seront proposées.

4.1 Analyse des données sociodémographiques

Les données sociodémographiques recueillies montrent que les situations familiales des participantes varient d'un foyer à l'autre. Par exemple, l'âge des participantes, leur structure familiale, le nombre d'enfants placés (certaines ont la charge de tous leurs enfants, d'autres de quelques uns alors que pour une participante tous ses enfants sont placés) ne sont pas les mêmes pour tous. Cela montre en quelque sorte l'étendue des contextes possibles en situation de négligence. De nombreux facteurs de risque ont été présentés dans le premier chapitre du présent mémoire et bien qu'ils puissent tous être des « facteurs explicatifs » de la problématique ils ne sont pas tous nécessairement présents dans chaque situation.

Cependant, dans les données amassées, il y a deux facteurs qui restent stables pour la grande majorité des participantes : le niveau de scolarité peu élevé et le fait de ne pas avoir d'emploi et de recevoir des prestations d'aide sociale – caractéristiques toutes deux associées à la pauvreté économique. Ces deux caractéristiques sont intimement liées. Burstein (2005) affirme à ce sujet qu'« il existe un rapport significatif entre le faible niveau de scolarité – plus particulièrement l'abandon des études secondaires – et la pauvreté chronique » (p.7). Il est à noter que la pauvreté comme facteur de risque de maltraitance a été largement documenté par plusieurs auteurs (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux,

2005 ; Chambers & Potter, 2009 ; Éthier, et al., 1995 ; Mayer-Renaud, 1991 ; Smith & Fong, 2004). Les familles pauvres sont surreprésentées parmi les familles maltraitantes (Massé & Bastien, 1995).

Une autre constante concerne la grande quantité de services reçus par ces familles et la présence du CJ (protection de la jeunesse) dans leur vie. Bien que le contexte familial puisse différer à certains niveaux, la situation demeure la même : la négligence parentale. La présence de cette problématique fait en sorte que de nombreux services leurs sont offerts (voire parfois imposés, comme ceux du CJ). Il est à noter que ce ne sont pas nécessairement les familles qui vont chercher des services. Parfois les intervenants viennent à elles directement. On peut penser par exemple aux Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) offerts par les CSSS. Les intervenants de ce programme viennent automatiquement visiter les familles vivant dans un contexte d'extrême pauvreté (c'est-à-dire dont le revenu est sous le seuil de la pauvreté et dont les parents ont une faible scolarisation) (Ministère de la santé et des services sociaux, 2004). Il est possible que cette *prise en charge* tende à déresponsabiliser la personne et les communautés. Dans certain cas, elle pourrait traduire le peu de confiance qui est investi dans le potentiel des personnes par les institutions.

4.1.1 Perception de leur situation financière.

Il est possible de remarquer que certaines participantes n'ont pas nécessairement la même conception de leur situation financière que le reste de la société. Elles n'ont pas forcément le même cadre de référence – la même expérience de vie, les mêmes valeurs, les mêmes priorités, etc. Il est donc normal qu'elles n'interprètent pas les choses de la même façon ; une situation qui semble grave aux yeux des services sociaux peut être tout à fait anodine pour une personne issue d'une autre « culture » – ce concept sera abordé plus loin (section 4.3.3). Par exemple, la grande

majorité des mères questionnées s'est dit moyennement à l'aise financièrement alors qu'elles ont souvent des dettes élevées (p.ex. plusieurs participantes ont mentionné avoir des dettes avec Hydro-Québec, avec un *dealer*, un retard dans le paiement du loyer). Il est possible qu'elles répondent « moyennement à l'aise » parce qu'elles ne savent pas ce que cela signifie. D'ailleurs, une participante (S11) affirmait qu'elle ne savait pas ce que c'était que d'avoir de l'argent puisqu'elle n'en avait jamais eu. Ainsi, il semble que selon leur cadre de référence à *elles* – en fonction de leurs normes et faute de pouvoir se comparer à « mieux » (ce qui est une bonne chose en soit) – les participantes n'ont pas de problème d'argent.

4.2 Réseau social

4.2.1 Structure des réseaux.

À la lumière des résultats, il est difficile de conclure sur la qualité du réseau des participantes. Effectivement, le nombre de personnes nommées par les participantes ne fait pas directement référence à leur satisfaction par rapport à leur entourage. Comme le mentionnent Devault et Fréchette (2002), il est plus significatif de mesurer la satisfaction des personnes face à leurs relations sociales (subjectif) que le nombre de personnes présentes dans le réseau (objectif). Une participante (S2) indique à ce sujet qu'il lui arrivait de se sentir seule malgré le fait qu'elle avait plusieurs personnes autour d'elle. Ce qui vient appuyer les dires de Mayer-Renaud (1991) : « on peut être seul sans se sentir seul, ou se sentir seul dans une foule » (p.4).

Lorsque nous avons demandé aux participantes d'identifier, sur un graphique, les personnes qui composaient leur réseau, celles-ci n'ont pas toutes procédé de la même façon; certaines ont regroupé des gens par catégories alors que d'autres ont identifié individuellement chaque personne. Cela fait en sorte que nous ne pouvons pas déterminer le nombre de personnes composant le réseau de chacune des participantes. Toutefois, cela nous donne tout de même une

idée du nombre de ressources desquelles les participantes estiment pouvoir recevoir du soutien. Effectivement, si les participantes ont regroupé des personnes ensemble, il est possible de penser que celles-ci offrent le même type d'aide à une fréquence semblable.

4.2.1.1 Variété des réseaux.

4.2.1.1.1 Réseau formel

Tel que mentionné, les mères ont toutes reçues et reçoivent toujours beaucoup de services, de sorte que plusieurs intervenants sont présents dans leur vie. On constate toutefois qu'elles nomment toujours plus de personnes dans leur réseau informel que dans leur réseau formel. Les participantes pensent rarement à nommer leurs intervenants dans leur entourage et ce, malgré la feuille d'exemples qui leur a été fournie. Il est possible que les services qu'elles reçoivent ne répondent pas toujours nécessairement à leurs besoins et ceux-ci ne sont donc pas considérés importants pour elles. Une étude de Chambers et Potter (2009) suggère d'ailleurs que la majorité des services offerts aux familles à risque ne sont pas en lien avec leurs besoins. Elles ont d'abord des besoins économiques et sociaux et on s'adresse rarement d'emblée à ces problématiques (Burstein, 2005 ; Chambers & Potter, 2009; Fryer & Miyoshi, 1996 ; Pouliot, Turcotte & Monette, 2009). Si, par exemple, leurs besoins sont plutôt d'ordre financier, il est possible qu'elles accordent moins d'importance au fait d'accueillir une infirmière à la maison qui leur parle de la carie du biberon. À titre d'exemple, Lebossé et Dufort (2001) ont analysé un projet d'intervention, mis en place par un CLSC, qui a résulté en un échec. En effet, les intervenants avaient mis sur pied un programme visant à ce que les femmes enceintes (provenant d'une famille à faible revenu) aient une meilleure alimentation pendant leur grossesse. Or, malgré les efforts des intervenants, aucune femme n'a adhéré à ce projet. Après avoir consulté les femmes ciblées, les intervenants ont constaté que ce n'était pas pour elles un besoin prioritaire étant

donné qu'elles devaient d'abord s'assurer d'avoir suffisamment de nourriture pour leur famille (besoin jugé plus immédiat et plus urgent).

Selon les résultats de la présente étude, on note que la moitié des participantes s'entendent pour dire qu'il y a déjà plusieurs services existants. De par leur quantité et leur diversité, les services offerts devraient être en mesure de répondre aux besoins (nombreux et diversifiés) des familles. Pourtant, les établissements et les organismes demeurent peu fréquentés (ou fréquentés de façon sporadique) par ces familles. Une question demeure : qu'est-ce qui empêche les familles négligentes de profiter des services pensés et offerts pour elles? Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la partie traitant des obstacles à la recherche de soutien (section 4.3.5).

4.2.1.1.2 Réseau informel

Bien que toutes les participantes affirment avoir des amis, on peut se questionner sur la qualité de ces relations. Tel que présenté au chapitre précédent, une mère (S1) remet en question les liens qu'elle entretenait avec plusieurs personnes puisqu'elle les sent non disponibles pour elle. Selon cette participante, un ami doit être présent en tout temps lorsqu'on a besoin de lui même si c'est ardu ou si c'est dans un moment inopportun. Selon une étude de Polansky, Ammons et Gaudin (1989), les familles négligentes sont perçues par leur entourage comme étant incapables de fournir de l'aide. Étant donné l'importance de la réciprocité dans les relations, « si une personne n'aide jamais ou aide rarement les autres, il est possible que son entourage diminue ou cesse l'apport d'aide à son égard » (Massé & Bastien, 1995, p.99). Il faudrait s'informer sur la présence de réciprocité dans les relations qu'elles entretiennent afin de pouvoir qualifier les rapports entretenus avec leurs « amis ».

Il est possible de remarquer que les personnes qu'elles nomment dans leur entourage sont de passage – la durée des relations semble ainsi plutôt courte. Mis à part leurs enfants, leur

conjoint (s'il y en a un) et leurs parents, leurs relations amicales semblent brèves. Par exemple, certaines ont nommé des nouveaux amis ou des nouveaux voisins comme faisant partie de leur réseau (et plus rarement des amis de longue date).

Il est possible que les amitiés de ces mères soient passagères puisqu'elles sont souvent placées dans une situation de « survie ». Leurs besoins sont tellement grands et les ressources insuffisantes, de telle sorte qu'elles vont penser d'abord et avant tout à répondre à leurs besoins les plus immédiats (Mayer-Renaud, 1991). L'expérience des mères interrogées indique que ces familles sont capables de se juger entre elles, de se rabaisser, de trahir la confiance de leurs « amis » etc. parce qu'elles se battent pour les mêmes ressources. Cela peut évidemment entraîner de nombreux conflits et expliquer les amitiés fréquemment brisées.

Tel que discuté plus haut, les réseaux de soutien informels de ces familles semblent instables (relations de courtes durées, va et vient dans les amitiés, etc.). Il faut se rappeler que ce sont des familles qui ont de grands besoins ce qui peut se traduire par une grande demande au réseau (Boucher & Laprise, 2001). Ces derniers auteurs (2001) affirment que « les difficultés chroniques deviennent à la longue exigeantes pour les membres du réseau social » (p.133). Il est possible que le réseau s'essouffle plus rapidement et que les personnes s'éloignent peu à peu pour pouvoir « respirer » un peu. Cela pourrait expliquer l'instabilité du réseau qui est en constante mouvance ; parfois présent parfois distant, parfois aidant parfois repoussant.

Dans le même ordre d'idée, on constate que la plupart des mères nomment leurs enfants comme personnes les plus importantes dans leur vie. Nous pourrions interpréter ce résultat comme une recherche de stabilité dans leurs relations. En effet, en règle générale, les enfants offrent une présence constante et stable (bien que dans certains cas ceux-ci peuvent être retirés du milieu familial) contrairement aux amis qui peuvent partir et revenir.

4.2.1.2 Réseau de soutien.

Lors de l'entrevue, les participantes devaient identifier les trois « groupes » de personnes les plus importantes pour elles et préciser la fréquence de leurs contacts. Pour la moitié d'entre elles, les personnes les plus importantes dans leur vie sont considérées parfois positivement, parfois négativement; elles ne sont donc pas toujours aidantes. Le réseau de soutien comprend les personnes qui sont disponibles pour offrir un soutien, une certaine aide à un individu (Boucher & Laprise, 2001). Dans la présente recherche, il est possible de penser que le réseau de soutien des mères négligentes est composé des personnes identifiées comme étant positives, dans leur entourage. En moyenne, seulement 60% de leur réseau est composé de personnes « aidantes ».

Il peut arriver que le réseau soit davantage un fardeau pour une mère; Lavigneur (1988) parle alors d'un réseau coercitif qui « juge, condamne facilement les efforts du parent, il lui souligne ses difficultés et ses échecs » (p.37). Par exemple, une participante (S1) révèle qu'elle est présente pour les personnes de son réseau, mais que lorsqu'elle a besoin d'aide, elle ne reçoit pas d'appui des gens de son entourage. Pour une autre (S4) il est possible de déceler que son réseau lui engendre beaucoup de stress notamment de par la pression qu'il lui met pour « bien » discipliner sa fille.

Pour une participante (S1), il vaut mieux être entourée de « mauvaises » personnes que d'être seule. Tel qu'abordé par cette mère, il faut considérer qu'il n'est pas facile de voir que les autres ne t'apportent rien parce que, dans ce cas, il faut envisager une rupture de lien ce qui rapproche l'individu de l'isolement. Il semble qu'il est moins souffrant de fréquenter des personnes « nuisibles » que d'être reclus. Pour éviter la solitude, la personne peut devenir moins sélective sur ses fréquentations et accepter des relations qui ne sont pas toujours « aidantes ». Il est possible que ce type de réseau lui procure tout de même un certain soutien de socialisation par exemple, mais elle ne reçoit probablement pas les autres formes de soutien (p.ex. émotif).

Contrairement à cette mère, deux participantes (S4 et S10) sont d'avis que le réseau doit être composé seulement de personnes « aidantes ». Cependant, il est à noter qu'elles habitent avec leur conjoint, ce qui implique une présence constante. Il est donc possible que cette relation quotidienne soit perçue comme « suffisante ».

4.2.2 Soutien social.

Le soutien social réfère à « la provision d'aide de différente nature qu'une personne peut fournir à une autre » (Devault & Fréchette, 2002, p.1). Les personnes du réseau social peuvent apporter du soutien social, une assistance à l'individu dont les ressources personnelles ne sont pas suffisantes, pour l'instant, pour répondre à certains de ses besoins.

Dans le cadre de cette étude, les trois fonctions de soutien qui sont nommées le plus souvent dans les entretiens sont les soutiens instrumental, émotionnel et informationnel.

D'abord, il n'est pas surprenant que l'aide instrumentale soit la plus demandée et reçue par les participantes. En effet, leurs conditions de vie (p.ex. pauvreté économique) font en sorte qu'elles demandent davantage de soutien instrumental que les mères plus aisées par exemple. Elles en reçoivent conséquemment davantage, puisque plusieurs ressources sont disponibles pour ce type d'aide (p.ex. organismes communautaires).

Il est important de rappeler que le soutien instrumental ne se limite pas à une aide tangible. En effet, un soutien direct avec les enfants (p.ex. pour la discipline) est également une forme de soutien instrumental. Pour certaines, ce besoin de soutien est tellement grand qu'une aide ponctuelle ne suffit pas. Contrairement aux familles où les deux parents travaillent, 92% des mères de notre échantillon sont 24 heures sur 24 avec leurs enfants (puisqu'elles ne travaillent pas et qu'elles ont rarement accès à une gardienne ou à un CPE). Alors une certaine aide au quotidien devient « nécessaire » puisqu'il faut considérer que les capacités parentales de même

que personnelles (p.ex. trouver des solutions pour réduire le stress) sont moindres (Fryer, & Miyoshi, 1996). Ce parent peut alors rapidement être dépassé par toutes les responsabilités engendrées par la présence d'un enfant.

Le soutien informationnel a également été abordé à plusieurs reprises par les participantes. Ce type de soutien peut être associé au passé d'abus et de négligence qui constitue un facteur de risque important relié à la négligence parentale (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2005 ; Agence de santé publique du Canada, 2005 ; Rycus & Hughes, 2005 ; Smith & Fong, 2004). En effet, les mères peuvent reproduire ce qu'elles ont connu. Il est donc difficile d'adopter des comportements parentaux « adéquats » lorsqu'on n'en a pas fait l'expérience. Une mère (S2) rapportait qu'elles (en faisant référence aux mères qu'elle côtoyait) avaient peu d'outils pour se débrouiller comme parent, mais également en tant que personne « sociale ». C'est donc à ce moment qu'un besoin de soutien informationnel se fait sentir. Elles ont besoin de conseils, de références et de trucs à appliquer au quotidien avec leurs enfants puisqu'elles possédaient, à la base, peu de connaissances sur le sujet. Il est intéressant de constater que les participantes faisaient surtout référence au soutien informationnel reçu par leurs amis et non à celui reçu par des intervenants. Ce point sera abordé plus loin (section 4.3.5).

Le fait de recevoir ou d'avoir besoin de soutien émotionnel était également très présent dans le discours des participantes. Elles parlent d'un besoin d'être écoutées et de se confier souvent en lien avec les difficultés qu'elles rencontrent. En effet, la recherche montre qu'il y a beaucoup de stress présent dans l'environnement des parents négligents (Fryer, & Miyoshi, 1996; Gaudin, Polansky, Kilpatrick & Shilton, 1993 ; Horwath, 2007 ; Massé & Bastien, 1995 ; Schumacher, et al., 2001), notamment relié à l'argent. Comme le notent Gaudin, Polansky, Kilpatrick et Shilton (1993), il y a une corrélation positive entre un nombre élevé de stressseurs et le sentiment de solitude. L'entourage de ces mères est souvent composé d'autres personnes qui

vivent également différentes problématiques. Il peut donc parfois être difficile de trouver une oreille attentive à qui se confier ; l'entourage étant préoccupé à répondre à ses propres besoins.

Bien qu'abordés moins souvent, les soutiens de socialisation, normatif et celui lié à l'estime de soi ont tout de même été relevés par certaines participantes. Le soutien de socialisation étant plus « léger », moins demandant pour l'entourage (les mères y font référence en parlant surtout d'un échange positif et amusant), peut sembler plus facile à obtenir. Toutefois, le réseau informel étant plutôt instable et pas toujours positif il n'est pas certain qu'elles reçoivent tout le soutien de socialisation qu'elles voudraient. Pourtant, ce type de soutien apparaît nécessaire puisque ces mères sont souvent dans des situations de vie plus difficiles. Il devient donc primordial de pouvoir se changer les idées (du moins temporairement) si on veut survivre.

Il apparaissait important pour certaines participantes de recevoir du soutien normatif. Selon elles, il est nécessaire pour les parents de voir qu'ils ne sont pas les seuls dans leur situation. Il semble que le fait de voir que d'autres personnes vivent la même chose a un impact direct sur le sentiment d'isolement. Plutôt que de se voir comme une étrangère dans un monde où tout le monde a des comportements et des vies semblables, ce soutien leur permet de sentir qu'elles font partie d'un même groupe. Même si ce groupe n'est pas toujours « adéquat », les parents peuvent à tout le moins se sentir compris puisque les personnes qui le constituent vivent dans une situation très semblable à la leur.

Finalement, le soutien sur le plan de l'estime de soi, qui fait référence à la réciprocité dans les relations, a été discuté par quelques participantes. Le fait d'avoir le désir d'aider, d'apporter quelque chose à quelqu'un est tout à fait justifiable. En effet, lorsqu'une personne est constamment en position de « l'aidé » ou du « recevant » elle n'a aucun pouvoir. Elle se contente de tendre les mains et elle est à la merci de qui voudra bien lui donner un peu. Cette position n'est pas très valorisante et ne permet pas à la personne d'avoir du pouvoir sur sa vie. Lemay (2009)

rapporte que « le pouvoir est associé à l'action, soit à la capacité et au droit d'agir des acteurs dans un contexte donné » (p.113). On peut donc supposer que les mères qui désirent des relations réciproques aimeraient en quelque sorte obtenir une valorisation, mais également une certaine emprise sur leur vie.

Enfin, notons que le soutien social est offert principalement par le réseau de soutien informel des participantes. En effet, un soutien apporté par des professionnels n'est mentionné que par deux mères (alors que quatre mères avaient nommé des ressources formelles comme étant importantes pour une famille). Il est possible d'avancer que les participantes n'ont pas *encore* besoin de ce type de soutien. Elles ont des besoins plus primaires à combler avant de toucher à ce niveau de soutien. Par exemple, nous pouvons penser qu'il faut d'abord avoir quelqu'un avec qui « jaser » simplement avant de désirer avoir du soutien pour la discipline avec ses enfants. Il serait intéressant de déterminer si, tout comme pour les besoins avec la pyramide de Maslow, il y a des fonctions de soutien qui sont préalables à d'autres.

4.3. Isolement social : la perception des participantes

4.3.1 Réseau de soutien désiré.

Lorsque nous avons demandé aux participantes de nommer les personnes qui sont habituellement importantes pour une famille, elles ont décrit un réseau qui ne collait pas à leur réalité. Par exemple, on observe que les participantes reçoivent ou ont reçu beaucoup de services tant institutionnels que communautaires. Cependant, seulement le tiers des participantes a abordé l'importance d'avoir la présence d'une personne faisant partie du réseau formel dans leur entourage. De plus, la grande majorité des sujets ont mentionné qu'il était important d'avoir des amis autour de soi alors qu'en réalité, peu d'amis sont présents dans leur entourage.

Il est possible de penser que ce qu'elles définissent comme un « réseau de soutien normatif » est en quelque sorte le réseau de soutien qu'elles désireraient avoir. Le soutien formel n'est pas valorisé puisqu'il n'est pas « normal » ; en général, les gens qui vont bien n'ont pas de services. Il n'est donc pas surprenant qu'elles souhaitent idéalement avoir un entourage composé de ressources informelles afin de normaliser leur situation, de se rapprocher de la vie des gens du reste de la société.

Dans la même veine, il est intéressant de constater qu'une des participantes, même si elle est sans emploi, conçoit que des collègues de travail devraient faire partie du réseau social normatif. Cela suggère que le travail prend une place importante dans notre société et indique qu'il pourrait être un substantiel contexte de socialisation.

Il est évident qu'il y a un écart entre le réseau de soutien réel des mères interrogées et celui qu'elles semblent désirer. Cela explique d'ailleurs en partie leur situation d'isolement, puisqu'il y a précisément une « distance entre [leur] réseau réel et [leur] réseau désiré » (Mayer-Renaud, 1991, p.12). Cet écart indique que l'accès à un réseau social aidant comporte une forte dimension normative. L'appartenance préalable à une certaine norme sociale semble ainsi déterminer d'avance les conditions d'accès à des relations sociales satisfaisantes. Or, les mères souffrent justement de l'absence d'un réseau social aidant qui leur permettrait en partie de sortir de leur situation de marginalité.

4.3.2 Définition de l'isolement social.

En proposant leur définition, les mères ont donné accès à une idée concrète des situations d'isolement qui peuvent être vécues par les familles négligentes. Il est intéressant de constater que l'isolement tel qu'expliqué par les mères se rapproche curieusement des définitions trouvées dans la documentation. Effectivement, Mayer-Renaud (1991) a établi trois caractéristiques

permettant de définir la problématique d'isolement. Il est possible de classer les réponses des participantes dans chacun de ces éléments.

Premièrement, « l'isolement résulte de déficiences dans les relations sociales d'une personne. Il survient quand il y a une inadaptation entre les relations sociales d'une personne et ses besoins ou ses désirs de contacts sociaux » (Mayer-Renaud, 1991, p.4). À ce propos, les participantes ont indiqué qu'un faible réseau social ainsi qu'une possibilité limitée d'avoir de l'aide caractérisaient une situation d'isolement.

Deuxièmement, Mayer-Renaud (1991) mentionne que « l'isolement est une expérience subjective. Il n'est pas synonyme de la solitude objective. On peut être seul sans se sentir seul, ou se sentir seul dans une foule » (p.4). À cet égard, la majorité des mères s'entendaient pour dire que l'exclusion est vécue différemment d'une personne à l'autre.

Troisièmement, « l'expérience de l'isolement est déplaisante. Même si l'isolement peut être un stimulant et favoriser la croissance personnelle, l'expérience comme telle est désagréable et douloureuse » (Mayer-Renaud, 1991, p.4). La grande majorité des participantes affirment que le fait de vivre une situation d'isolement est négatif. Quelques-unes ont mentionné que lorsqu'une personne est seule, elle n'a plus rien à dire, plus rien à faire. L'être humain se définit en relation avec les autres alors seul il n'est rien (Boucher & Laprise, 2001). Par ailleurs, selon une mère, l'isolement permet de développer une certaine autonomie puisque la personne doit apprendre à se débrouiller par elle-même.

Bien que deux mères aient parlé d'expérience positive, il est à noter qu'elles ne parlaient pas directement d'isolement, mais davantage d'une situation de retrait temporaire qui peut se rapporter à un évitement des problèmes, mais non pas à un isolement général. En effet, le fait de se retrouver seule peut être positif dans certains cas puisque cela peut permettre d'échapper à certains désagréments. Certaines se mettent volontairement à l'écart pour se protéger, pour éviter

de se retrouver dans une situation problématique. D'ailleurs, une des participantes qui a parlé de l'isolement comme étant une expérience positive atteste, plus loin, qu'il est plus difficile d'élever un enfant lorsqu'on est seule. Ce qui se rapporte davantage à l'isolement tel que défini dans cette étude.

Deux autres éléments de définition ont été amenés par les mères soit le fait de ne pas connaître les services et l'isolement physique. D'une part, l'isolement physique peut se définir par un éloignement géographique qui rend notamment difficile l'accès aux services. D'autre part, il peut être caractérisé par le désir qu'une personne a de rester chez soi étant donné la trop grande différence entre sa personne, sa situation et celle des gens du reste de la collectivité. Le caractère « fermé », exclusif des quartiers défavorisés peut ici être mis en cause. En effet, il est fréquent de voir des regroupements de logements à prix modique dans un quartier, retirés, isolés du reste de la société. « Certains quartiers regroupent de fortes concentrations de familles maltraitantes et présentent des caractéristiques sociales qui ne sont aucunement propices à la prévention de la maltraitance » (Massé & Bastien, 1995, p.16). Lorsque les personnes qui habitent dans ces « ghettos » se côtoient, elles se comprennent puisqu'elles se « ressemblent », mais lorsqu'elles sortent à l'extérieur du quartier c'est autre chose. Bien entendu, ces « ghettos » ont peu de visiteurs externes ce qui contribue à maintenir cet isolement physique. Tel que discuté précédemment, en restant dans leur quartier, les familles n'ont pas accès à un voisinage « aidant » qui pourrait remplir diverses fonctions de soutien, mais qui pourrait également servir de groupe de référence (pour modeler les normes d'éducation de l'enfant par exemple) (Polansky & Gaudin, 1983). En ce sens, Böhnke (2008) note que la qualité du soutien est meilleure dans un réseau où les gens ont de bons revenus.

Compte tenu de ces derniers éléments, il faut se questionner à savoir si c'est le fait d'être complètement isolées qui est discuté par les participantes ou le fait d'avoir peu de choses en

commun avec les autres et ne pas se sentir inclus. Il est possible de parler de *sentiment d'isolement* qui se définirait par le fait de se sentir à part des autres, de ne pas faire partie d'un ensemble. Ce qui est différent de la solitude qui réfère au fait de se sentir seul.

4.3.3 Causes de l'isolement social.

Avant de mettre en place des interventions centrées sur l'isolement social il faut comprendre ce qui le sous-tend (Gaudin & Polansky, 1986). Mayer-Renaud (1991) mentionne qu'il faut connaître les causes de l'isolement (qui touchent plusieurs sphères) et les prendre comme cibles d'intervention.

Il est intéressant de constater, qu'en règle générale, plusieurs causes sont nommées par les participantes. En effet, elles semblent conscientes qu'il n'y a pas de lien direct qui unit une cause à sa problématique, mais que c'est bien un ensemble de facteurs qui entraînent une personne dans une situation donnée (ici d'isolement). Des causes personnelles et sociétales sont la plupart du temps abordées de concert. Il y aurait plus d'un agent impliqué dans l'isolement social. Les participantes ne se présentent donc pas comme des victimes impuissantes (parce qu'elles ont leur rôle à jouer), ni comme seules responsables de la problématique (parce que d'autres personnes sont également impliquées) (Bédard, 2002).

La majorité des facteurs mis en cause par les participantes (c'est-à-dire, les mœurs individualistes, la marginalité, la peur du jugement, la transmission intergénérationnelle, des facteurs personnels) sont interreliés. Nous les aborderons à partir de la dichotomie suivante : d'un côté le fait d'appartenir, de répondre à la *norme* et de l'autre côté, le fait d'être *hors norme*, de ne pas correspondre aux attentes.

L'individualisme pourrait être vu comme la barrière séparant la norme de l'hors-norme. En effet, le fait de vouloir vivre de façon indépendante en laissant peu de place au partage et aux

nouvelles rencontres tend à empêcher le dialogue entre les « cultures ». Sans communication, sans désir d'entrer en contact avec « l'autre » il y a peu de possibilité que la norme et l'hors-norme se côtoient.

La marginalité quant à elle se définit justement par ce qui est hors-norme. Le fait d'être différent, de vivre dans un contexte dissemblable peut amener la peur du jugement. En effet, comme le dialogue est difficile entre la norme et l'hors-norme les contrastes augmentent, le fossé se creuse et la différence est davantage remarquable et remarquée. Étant dissemblable, la personne a plus de risque de se faire juger et de se voir exclure. Gaudin et Polansky (1986) parlent de *distance sociale*.

Ce clivage entre deux groupes entre lesquels la barrière est peu poreuse maintient les individus dans une même situation (situation qui n'est malheureusement pas désirée par tous). À ce sujet, Bédard (2002) souligne que l'isolement social peut être transmis de génération en génération.

Finalement, les caractéristiques personnelles qui ne sont pas choisies par la personne sont également liées aux autres facteurs. Par exemple, nous pensons que le manque de confiance pourrait résulter d'une interaction entre la personne et son environnement : la société invitant celle-ci à répondre à une certaine image (norme) alors que cette image n'est pas celle renvoyée par la personne (hors-norme). Voyant qu'elle ne répond pas aux attentes, la personne pourrait se replier sur elle-même.

L'inter-influence des facteurs explique en partie ce rejet bidirectionnel qui caractérise l'isolement social. D'une part la société exclue les familles négligentes et, d'autre part, la famille « choisit » de se retirer par protection (Bédard, 2002). Cela met en lumière les deux facettes de l'isolement social soit l'isolement subi (que nous pouvons aussi appeler exclusion) et l'isolement choisi (retrait volontaire).

Enfin, quelques participantes ont identifié la méconnaissance des services comme cause possible de l'isolement social. Selon elles, il n'est pas toujours facile de connaître les services existants. Il est à noter que ces mères reçoivent des services (p.ex. CSSS, CJ) et que les intervenants sont en mesure de les référer aux différents organismes présents dans leur communauté. Toutefois, qu'en est-il des familles qui ne sont pas suivies par ces établissements? Ces familles, qui ne sont pas connues des services, ont encore moins accès à de l'information leur permettant de connaître les ressources disponibles dans leur milieu.

Bien que des causes plus macrosystémiques n'aient pas été abordées directement par les participantes, il est important de souligner qu'elles ont un impact sur l'isolement social des familles. Les caractéristiques sociopolitiques, culturelle et économiques du pays déterminent si les familles vulnérables peuvent ou non être intégrées (Böhnke, 2008). Bien que l'on sache que plusieurs facteurs de risque (comme les comportements sociaux tel que l'évitement de la différence) découlent de ces caractéristiques, nous avons malheureusement peu d'influence et d'emprise sur ces causes dites macrosystémiques.

En somme, en s'appuyant sur le modèle écosystémique, il est impossible de dire que la cause de l'isolement social est seulement interne ou seulement externe à l'individu puisque les deux s'influencent. Effectivement, comme discuté précédemment, il est difficile de dire que l'isolement est causé, par exemple, par la timidité de la personne puisque celle-ci est constamment en interaction avec son environnement et que ces deux acteurs (personne et environnement) s'influencent et se construisent mutuellement. De plus, les participantes ont défini des causes à différents niveaux allant de causes plus sociétales (macrosystémique) à des causes plus centrées sur elles (ontosystémique). De tels propos laissent entendre que diverses sources sont impliquées dans la problématique d'isolement. Ces informations amènent donc à

penser que l'isolement social aurait des causes à la fois interne et externe à la personne qui en souffrent.

4.3.4 Conséquences de l'isolement social.

De façon générale, les participantes étaient d'accord pour dire que l'isolement social entraînait des conséquences négatives sur une personne. Une certaine confusion semble notée chez la participante (S9) qui affirme que ce n'est pas plus difficile d'élever son enfant seule puisqu'il est possible d'avoir de l'aide de d'autres ressources formelles. Cela revient donc à dire qu'une personne qui a peu de soutien informel peut tout de même avoir accès à un certain soutien formel pour élever son enfant.

Les participantes ont nommé des conséquences qui les touchent en tant qu'adultes et en tant que parents. Il est à noter que les thèmes des groupes de parents du PAPFC² ont été élaborés en suivant une logique semblable (Lacharité et al., 2005). En effet, on reconnaît qu'un parent est avant tout une personne avec tout son vécu, ses caractéristiques, etc. À ce sujet, notons l'importance de s'attarder à l'évaluation des besoins du parent lui-même lorsqu'on intervient avec une famille négligente. Le parent négligent est souvent lui-même carencé (Lacharité et al., 2005). Une participante (S2) notait que ses préoccupations personnelles l'empêchaient de s'occuper de ses enfants. Dans une société où l'on pense que le meilleur milieu de vie pour l'enfant est son milieu familial, il est nécessaire de prendre en compte les difficultés des parents si nous voulons que celui-ci soit en mesure de pouvoir répondre aux besoins de son enfant (Pouliot, Turcotte & Monette, 2009).

C'est sur le plan émotionnel (tant chez l'adulte que chez le parent) que l'isolement social semble avoir le plus grand impact - d'ailleurs, comme abordé plus haut, le besoin de soutien émotionnel est très présent dans le discours des participantes. « L'être humain est un être social.

Il ne peut vivre seul » (Boucher & Laprise, 2001, p.119), il se développe en relation avec les autres. Les participantes parlent d'une routine monotone, sans couleur qui s'installe et qui semble créer un vide, un mal-être. Dans certains cas, cette condition est tellement déprimante qu'elle peut amener la personne à penser au suicide. L'isolement social amène également le parent à être rapidement dépassé, découragé par toutes les responsabilités liées à son rôle.

Il est intéressant de constater que deux participantes parlent de l'isolement comme une cause de la maltraitance, de la négligence. Cela rejoint les constatations de Mayer-Renaud (1991) qui affirme que « plusieurs recherches démontrent que l'isolement social affecte gravement les capacités parentales. Les recherches sur la problématique des enfants maltraités sous forme de négligence, d'abus physique ou d'abus sexuel déclenchent généralement un problème d'isolement social de la famille » (p.2).

4.3.5 Obstacles à la recherche de soutien.

Si l'isolement est souffrant à ce point, qu'est-ce qui empêche les familles d'aller chercher de l'aide, du soutien pour favoriser leur intégration sociale?

Tout d'abord, quelques participantes mentionnent qu'avant d'aller chercher de l'aide il faut admettre qu'on a besoin d'aide ce qui n'est pas toujours facile. On peut relier cette difficulté à deux causes de l'isolement vues précédemment : les mœurs individualistes de notre société et la peur du jugement. Dans une société où l'indépendance (autonomie) est valorisée, il peut être mal vu d'avoir « besoin d'aide ». Dans la même veine une difficulté vécue en tant que parent peut rapidement être jugé comme une incompétence. Cela peut expliquer ce pourquoi le premier pas – admettre qu'on a un problème et qu'on a besoin d'aide – peut être difficile à faire.

Bien que plusieurs obstacles aient été nommés par les participantes, on se centrera sur un résultat qui ressort tout particulièrement : la peur du jugement des intervenants. Ainsi, les mères

ont autant peur du jugement de la société en général que des intervenants en particulier. Elles ont également de la difficulté à faire confiance notamment en raison de mauvaises expériences passées qu'elles ont eu avec les intervenants ou les services. Il est à noter que les services offerts par les institutions reflètent les valeurs et les normes adoptées par la société. Il est fréquent qu'il y ait une dissonance entre la description des intervenants et celle des parents concernant les besoins de la famille. Les services sont souvent pensés par des intervenants qui n'ont pas du tout le même cadre de référence que les familles. « L'attitude des intervenants psychosociaux est facilement ethnocentrique dans leur façon habituelle d'aborder la question des compétences parentales, où *différence éducative* est rapidement identifiée à *déficiência éducative* » (Lavigueur, 1988, p.35). Il y a « une distance sociale entre, d'une part, la majorité des parents recevant des services et, d'autre part, la majorité des professionnels, distance qui implique des « formes d'existence » souvent très différentes à l'intérieur de la même société » (Lacharité, 2010). Cela pourrait d'ailleurs expliquer ce pourquoi les mères préfèrent demander conseils à leurs amis, à leur réseau informel puisqu'elles se reconnaissent davantage dans leur façon de voir le monde.

Comme discuté, on peut considérer les familles négligentes et le reste de la société comme deux cultures différentes. Cette situation peut causer de l'incompréhension entre l'intervenant et la famille négligente et ainsi rendre difficile la création du lien de confiance. À cet égard, Hartog et Dufort (2001) mentionnent qu'en intervention interculturelle, ce sont les conditions de vie et non les différences ethniques qui séparent culturellement l'intervenant de la personne.

En effet, les conditions de logement, les inégalités de revenus, les problèmes de santé, le vieillissement, l'isolement, la monoparentalité et le désespoir de se retrouver en dehors du marché de l'emploi sont autant de facteurs d'exclusion sociale qui transcendent les différences culturelles et qui témoignent bien du fait que la marginalisation est plus une

question d'iniquité sociale qu'une problématique ethnique. (Hartog & Dufort, 2001, p.329)

Il y a donc plusieurs parallèles qui peuvent être fait avec l'intervention interculturelle. Des aspects reliés à l'intervention interculturelle avec des familles négligentes seront abordés dans la section « pistes d'action » (section 4.6.1).

Un autre obstacle relatif au sentiment de contrainte a été discuté par quelques participantes. Une d'entre elles (S12) affirmait qu'il est difficile de « se faire dire quoi faire » quand on est habitué à une manière de faire. En effet, cela remet en question ce que la personne fait, ce qu'elle connaît - sans justification explicite, la légitimité n'étant jamais remise en cause. Cela limiterait évidemment l'implication et la participation des parents dans l'intervention. Comme le mentionne Lacharité (2010), lorsqu'on adopte un point de vue institutionnel, on minimise l'importance de la communication entre le parent et le professionnel. Dans cette optique, l'institution est reine, elle sait ce qui est bon et par conséquent la prise en compte du point de vue du parent n'est pas importante. « Ainsi, un parent participant est celui qui accepte d'une manière plus ou moins passive la définition de la situation proposée par les professionnels » (Lacharité, 2009a, p.160). En ce sens, il faudrait plutôt rechercher à appliquer une réelle approche participative où « la participation des parents à l'intervention est officiellement recherchée et la reconnaissance de leurs forces et compétences (...) inscrite dans les pratiques » (Pouliot, Turcotte, & Monette, 2009, p.26).

4.4 Recommandations des participantes

Tout comme pour les causes possibles de l'isolement, les participantes ont nommé, de façon générale, plus d'une action à entreprendre et ce à différents niveaux. Ces recommandations ne seront pas abordées de façon individuelle dans ce chapitre, elles seront plutôt discutées sous

un thème, une philosophie qui les rassemble : le pouvoir d'agir. Toutefois, avant de traiter de cet aspect il importe de souligner quelques points concernant les services qui ont été proposés par les participantes.

Il semble y avoir une certaine contradiction entre deux « services à développer » qui ont été nommés par les participantes. D'un côté, il y a les activités normalisantes qui réfèrent aux pratiques quotidiennes de la majorité (p.ex. aller au restaurant, faire de la randonnée) et de l'autre, le désir d'avoir des groupes de parents, d'être entre personnes « comme elles ». Cette discordance en dit beaucoup sur la situation paradoxale dans laquelle elles se trouvent (bien souvent malgré elles). En effet, l'isolement social est une problématique complexe dans laquelle plusieurs sphères interviennent. Lamoureux (2010) parle de « causalités macro et microsociales ainsi que personnelles » (p.32). On pourrait penser que les mères voudraient être intégrées, mais, vu leurs différences, elles ne sentent pas les bienvenues. Elles préfèrent donc rester entre elles (groupes de parents) parce que d'une part elles se sentent bien (acceptée, reconnue, respectée), mais aussi parce que ça leur permet de ne pas être seule. Toutefois, elles aimeraient se rapprocher du reste de la société (activités normalisantes). Il faudrait donc concilier ces deux activités puisqu'elles semblent avoir besoin de se retrouver entre elles, de s'identifier à ce qu'elles connaissent, mais elles ont également besoin de ne pas se sentir marginales.

Il est à noter que la plupart des services nommés par les mères existent déjà (p.ex. groupes de parents, activités gratuites). Deux conclusions peuvent être extraites de ce constat.

Premièrement, il est possible que plusieurs services en place ne soient pas connus des parents. En effet, la méconnaissance des services avait été discutée par plusieurs participantes et celles-ci mettaient l'accent sur le fait qu'il manquait de publicité par rapport aux services existants.

Deuxièmement, on peut relier ce constat à deux aspects mentionnés plus haut : de nombreux services sont en place, mais les mères ont peur du jugement des intervenants. Donc, il est possible

d'offrir de nombreux services, mais s'il y a non-acceptation de la différence et jugements face à ce qui est « hors-norme », les parents ne participeront pas. Les intervenants doivent favoriser une acceptation inconditionnelle positive et sincère, ne pas juger les familles et utiliser une approche participative et de collaboration afin d'être en mesure de les recevoir (Hardy & Darlington, 2008). De cette façon, on favorise la création d'un lien de confiance et on augmente les chances que les familles fréquentent les services de façon constante.

L'ensemble des recommandations des participantes concerne une approche qui vise le pouvoir d'agir des mères et des familles. En effet, selon Lemay (2009) « cette approche reconnaît les compétences des personnes, des familles et des groupes les plus vulnérables, valorise la diversité d'expressions de ces compétences et reconnaît la complémentarité des compétences professionnelles et des compétences expérientielles » (p.103). Elle se caractérise par « un mouvement (processus) général d'acquisition de pouvoir en vue d'atteindre un objectif précis » (Lebossé & Dufort, 2001, p.83). Les actions proposées par les mères permettraient d'avoir « un plus grand contrôle sur l'atteinte d'objectifs importants [pour elles] » (Lebossé & Dufort, 2001, p.85).

Les mères ont défini, en partant de leurs préoccupations et de leurs besoins, des interventions à différents niveaux. Sur le plan sociétal, elles parlent de changements de valeurs, d'acceptation des différences et d'ouverture. Pour ce qui est des services, des actions concrètes ont été pensées. Elles mettent également l'accent sur l'importance d'avoir accès plus facilement aux différentes ressources. Finalement, la grande majorité des participantes s'entend pour dire qu'elles doivent elles aussi s'impliquer pour favoriser leur intégration sociale. Le fait de mettre ces actions de l'avant leur permettrait d'être des « mamans actives » plutôt que des « bénéficiaires passives » (Lebossé & Dufort, 2001, p.81). La participation active à la définition des besoins et à l'élaboration de moyens, permet aux familles d'intégrer réellement et

continuellement le changement contrairement à lorsqu'elles sont *prises en charge* par un intervenant (Lebossé & Dufort, 2001).

En somme, il faut retenir que pour favoriser l'intégration sociale des familles négligentes et le pouvoir d'agir de celles-ci il faut que tout le monde mette la main à la pâte. Des actions doivent être effectuées à tous les niveaux : sur les aspects les plus proximaux jusqu'aux aspects les plus distaux. « Pour assurer le respect des droits de l'enfant, une participation de la communauté tout entière s'impose » (Julien & Trudel, 2009, p.21).

4.5 Appréciation des services offerts dans le cadre du PAPFC²

À la lumière des propos recueillis, il apparaît évident que toutes les mères rencontrées apprécient leur expérience dans le PAPFC². C'est un programme qui leur permet de se retrouver entre elles et elles sentent que les intervenants sont là pour elles, sans jugements ni reproches. Elles en parlent comme d'un espace où elles peuvent « prendre leur place ».

Selon toutes les participantes, le programme pourrait aider une famille à sortir de l'isolement. Cependant, en analysant le discours des mères, on note que le PAPFC² leur permet de sortir de chez elles, mais pas forcément d'établir des relations durables et aidantes avec les autres participants. En effet, elles affirment que le programme leur a permis de créer des liens, mais la description qu'elles font de ces relations laisse sous-entendre qu'elles ne développent rien de vraiment significatif. De fait, les mères semblent se côtoyer seulement dans le groupe de parents, elles ne se voient pas à l'extérieur. Une participante (S11) rapportait à ce propos que ce n'est pas nécessairement un bon endroit pour se faire des amis puisque les personnes qui fréquentent ce genre de groupe ont des problèmes. Effectivement, un parent qui désire s'en « sortir » ne voudra pas côtoyer des gens qui le maintiennent dans la même situation problématique. Cela montre en quelque sorte une des conséquences négatives des services

spécifiques offerts aux familles « vulnérables ». En effet, il est possible que ce type de services stigmatise les personnes et les maintienne dans une situation d'isolement en les regroupant « à part » des autres. Comme mentionné précédemment, proposer des activités normalisantes peut palier à cette limite en offrant d'autres possibilités de rencontre.

Finalement, il a été difficile pour les participantes de proposer des améliorations probablement parce que d'une part elles aiment beaucoup le programme et que, d'autre part, elles sont présentement en train d'y prendre part, elles n'ont pas eu le temps de prendre du recul. Il se peut également qu'elles ne se sentaient pas à l'aise de mentionner des aspects négatifs notamment parce qu'elles savaient que l'intervieweuse connaissait les animatrices du PAPFC².

En résumé, on retient que les familles négligentes ont une réalité qui diffère de celle du reste de la société et qu'elles ont par le fait même une perception différente de leur situation et de leurs besoins. L'isolement social serait causé par deux principaux groupes (la société – norme – et les familles qui adoptent des comportements marginaux – hors-norme) qui agissent parallèlement sans trop vouloir (ou pouvoir) s'écouter et se comprendre. La communication difficile entre ces deux cultures peut souvent mener à une prise en charge des familles par les institutions plutôt qu'à une promotion des forces et du pouvoir d'agir de ces familles. Il apparaît, dans cette perspective, moins long et moins compliqué de décider pour elles. Les familles sont d'ailleurs souvent réfractaires à cette offre de services, qui est bien souvent une obligation et qui semble être une forme de colonisation. Ainsi d'une part, elles se sentent jugées et, d'autre part, les services ne sont pas toujours en lien avec leurs besoins tels qu'elles les définissent. L'élément central si on veut être en mesure d'offrir des services pertinents aux familles négligentes semble être le cadre de référence adopté. En effet, les intervenants (de même que les

décideurs) doivent se détacher de leur cadre de référence pour pouvoir apprécier et comprendre (du moins en partie) celui des familles et ainsi être capables de mieux répondre à leurs besoins.

Les concepts d'isolement social, d'exclusion et de soutien social ont été définis, à partir de la documentation scientifique, dans le premier chapitre. Les résultats obtenus dans cette étude permettent d'apporter certaines nuances à ces connaissances. Les définitions d'isolement proposées par les participantes se rapprochent certes de celles trouvées dans les écrits, mais elles apportent une dimension nouvelle révélant un *sentiment d'isolement* qui réfère au fait de se sentir différent, de se sentir à part du reste de la société. Il est important de souligner ce concept, qui est dominant dans le discours des participantes et qui diffère de la conception qu'on se fait habituellement de l'isolement social. Le processus qui sous-tend une situation d'isolement implique deux mouvements. D'un côté, la société qui juge et rejette la différence et de l'autre l'individu (ou la famille), qui, ainsi jugé, se retire. Le *sentiment d'isolement* est un élément important de la facette « subie » de l'isolement social puisqu'il renvoie au fait de se voir comme étant marginal et ce, malgré le désir de se rapprocher de la norme.

Dans la documentation scientifique, l'exclusion sociale est définie davantage à partir de concepts plus macrosystémiques. Toutefois, les participantes parlent de caractéristiques beaucoup plus concrètes et plus près d'elles qui entraînent l'exclusion. En effet, le fait d'avoir un enfant à un jeune âge ou de parler un langage « différent » par exemple pourraient amener le rejet et l'exclusion de la part du reste de la société.

Finalement, pour ce qui est du soutien social, il importe de considérer que même si le réseau peut ne pas sembler aidant (selon la norme), il peut tout de même apporter quelque chose d'important pour la personne. Il est possible de penser au soutien de socialisation ou au soutien normatif, qui permettent de se référer à un certain groupe, de se sentir compris et non pas étranger. C'est pourquoi il est nécessaire de se fier à la perception du parent pour qualifier la

nécessité et la qualité du soutien reçu par certains membres de son réseau, même si *a priori* ces personnes semblent indésirables ou nuisibles aux yeux de l'intervenant.

4.6 Pistes d'action

La revue des écrits sur les thèmes de l'isolement et de l'exclusion tout comme les résultats de cette étude ont permis de faire de nombreuses réflexions sur la problématique, les acteurs impliqués et sur les solutions à apporter. De nombreuses pistes d'actions ont été mises sur papier et, au fil de discussions et de moments de réflexions, notre pensée s'est clarifiée, affinée pour arriver à deux grandes catégories d'actions possibles. Des philosophies, des pistes d'intervention reliées à l'interculturelle et au *pouvoir d'agir écologique* seront explorées.

4.6.1 Intervention interculturelle.

Il est possible de remarquer dans le discours de certaines participantes qu'elles s'identifient à un groupe, à une population qui est distincte du reste de la société. En effet, elles emploient souvent le *nous* pour désigner « leur groupe » en comparaison avec le reste de la société, *eux*. Ce constat amène à penser que les familles négligentes et les intervenants (qui font partie intégrante du « reste de la société ») sont deux cultures distinctes ayant intégré des valeurs et des normes différentes. Lorsque les valeurs et les normes de chacune des cultures s'opposent, il est possible de voir surgir des conflits (Mesure, 1998). Ce désaccord probable nécessite qu'on se pose les questions suivantes : Comment gérer la différence? Comment respecter les valeurs qui vont à l'encontre des normes institutionnelles? (Robichaud, 2009)

Par normes institutionnelles, on entend les attentes de l'organisme face aux interventions prodiguées par les professionnels. En effet, le milieu reflète une certaine idéologie, certaines

valeurs qui sont celles adoptées par la majorité. Les normes imposées par l'organisation sont en quelque sorte le miroir de ce qui est valorisé dans notre société (Haesevoets, 2002).

La rencontre entre un intervenant et une personne ayant une culture différente peut amener certaines questions : Y a-t-il des différences culturelles qui font obstacles à l'intervention interculturelle? Est-ce que la communication entre deux individus de deux cultures différentes est possible? Est-ce que l'on peut appliquer les mêmes normes à toutes les personnes peu importe leur culture? Deux théories s'opposent à ce sujet, il s'agit du relativisme culturel et de l'universalisme.

Le relativisme culturel admet que l'on peut réputer quelque chose de bon ou mauvais seulement en relation avec le code moral d'une certaine culture (Taylor, 1954). La morale serait relative à la culture (Healy, 2007; Tilley, 2000), il n'y a pas de normes, de principes absolus qui pourraient s'appliquer à tous (Healey, 2007; Massé, 2000). C'est donc dire que ce qui est bon pour une personne, pour une culture ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Concrètement, si cette théorie est appliquée avec une clientèle négligente, l'intervenant ne devrait pas questionner le fait que le parent laisse son enfant de cinq ans seul pendant la journée puisque selon les valeurs et la culture du parent, il est acceptable de faire ainsi.

La théorie universaliste quant à elle postule que certaines connaissances, visions du monde et valeurs peuvent être appliquées universellement (Dunhua, 2009 ; Healy, 2007). Cette théorie n'admet pas la différence et se place à l'opposé du relativisme affirmant que la culture ne détermine pas les droits moraux, les conduites acceptables et les règles. En contexte de négligence, l'universalisme permettrait aux intervenants d'exiger des parents que tous leurs comportements se rapprochent à ceux de la norme. On peut rapidement basculer vers une intervention qui serait beaucoup trop intrusive, irréaliste et qui se permettrait de questionner tous les actes des parents qui sortent de la norme, de ce qui est accepté par la culture qui prédomine.

Par exemple, un intervenant pourrait demander à un parent de garder ses placiers propres en tout temps ou de ne pas manger devant la télévision puisque selon son cadre de référence, c'est ce qu'il est « normal » de faire.

On constate qu'aucune de ces deux positions prises séparément ne sont pas recevables puisqu'elles ne permettent pas d'entrer en relation avec l'autre. En effet, d'un côté (relativisme) nous avons une théorie qui, par la priorisation des différences à la norme, sépare les cultures, ce qui fait en sorte que chacune d'elles fonctionnent en vase clos. De l'autre côté (universalisme) nous retrouvons une idéologie qui ne permet pas de reconnaître les différences, ce qui peut mener à l'incompréhension et à un *dialogue de sourd*. Il apparaît donc plus raisonnable de se tourner vers une position alternative moins extrême.

Le relativisme et l'universalisme peuvent être vus comme étant les extrémités d'un continuum où des valeurs et des droits universels peuvent exister à différents degrés, dépendant de l'importance accordée à la culture et aux traditions. En utilisant une position plus centrale, on accepte de s'ouvrir à l'autre, d'écouter et de comprendre sa position, sa situation. Une position médiane amène «une ouverture à regarder l'autre avec un esprit ouvert, à apprendre avant de juger, et à considérer sa propre culture avec un œil critique » (Cohen, 1998, p.126, tel que cité dans Massé, 2000). Bien entendu, comme le souligne Massé (2000) « la reconnaissance de la différence, voire sa promotion, n'implique pas automatiquement sa défense et l'acceptation aveugle de tous ses éléments » (p.19). Il faut plutôt admettre les différences et tenter de trouver une solution qui ne brime pas les droits des personnes, mais qui respecte le bagage culturel de chacune des parties. L'idée étant de favoriser le dialogue entre les parties impliquées plutôt que d'adopter une position dogmatique et frontale face à une altérité apparente. Comment y arriver?

Deux « outils » sont proposés pour aider à tendre vers cette position plus centrale entre le relativisme et l'universalisme. Cette position « modéré » pourrait être appelé *universalisme relatif*

ce qui revient à dire que des normes sont définies pour tous, mais que leur application est relative à la culture (Kekewich, 2009). Donc le jugement peut être « vrai » normalement, mais toujours relatif à la culture s'il y a une référence implicite à celle-ci. Pour atteindre cet universalisme relatif, il est suggéré que l'intervenant développe une sensibilité culturelle et qu'il fasse preuve d'empathie (Hartog & Dufort, 2001 ; May, 1998).

La sensibilité culturelle implique de tenir compte de la personne dans son ensemble, avec tout ce qui la compose, bref de tenir compte de son identité. Cependant, avant de penser à développer sa sensibilité culturelle, l'intervenant devra se regarder d'abord lui-même, reconnaître ses préjugés, ses mythes, ses croyances, ses valeurs, etc. Lorsque nous savons qui nous sommes, il est plus facile de voir les autres comme étant des personnes « comme nous » et d'apprécier les différences (May, 1998). Hartog et Dufort (2001) parlent de décentration « qui permet de prendre ses distances par rapport à son propre modèle d'intervention » (p.331) pour ensuite pouvoir entrer « dans le système de référence de l'autre » (p.330). Parallèlement, l'empathie est définie par Wegener (1996) comme étant la capacité à percevoir l'émotion de l'autre, à l'intégrer puis à la refléter à la personne. L'empathie implique également une décentration pour arriver à apprécier la vision de l'autre à partir de *son* cadre de référence.

En somme, il y a d'un côté le client avec toute son identité (culture, valeurs, morale, etc.) et l'institution avec ses normes qui sont le reflet des valeurs de la majorité. Grace aux « outils » et « techniques » de communication interculturelle (l'adoption d'une position plus centrale entre l'universalisme et le relativisme, la sensibilité culturelle, l'empathie), l'intervenant devient en quelque sorte le médiateur entre les deux parties impliquées. Cependant, il faut se rappeler que l'intervenant est également impliqué puisqu'il ne peut nier sa culture, ses valeurs, ses croyances, etc., d'où l'importance de porter un regard sur soi afin d'atteindre la position la plus objective possible. Robichaud (2009) amène le concept de conscience culturelle comme étant une « prise

de conscience de ses propres préjugés à propos de gens qui sont différents de soi. À cette fin, le professionnel doit connaître ses valeurs et ses croyances, les éléments qui sont à la base de sa culture » (Robichaud, 2009, p.234). C'est un processus continu qui se développe à mesure où l'intervenant entre en contact avec « l'autre ». La solution réside dans un dialogue entre deux personnes, deux cultures où l'écoute, la découverte et la compréhension de l'autre se côtoient. Selon Hartog et Dufort (2001), « il s'agit d'une rencontre entre un professionnel dans un domaine précis d'intervention et un spécialiste des aspects culturels, leur expertise réciproque constituant la base de leur respect mutuel » (p.330).

4.6.2 Pouvoir d'agir écologique.

Le pouvoir d'agir qui a été défini précédemment sera abordé dans cette section sous le vocable de *pouvoir d'agir écologique* qui relie pouvoir d'agir et la prise en compte de l'individu dans son environnement. Plusieurs interventions sont centrées sur la personne et non sur la personne dans son environnement (Mayer-Renaud, 1991). Il est important de reconnaître les facteurs macrosystémiques, exosystémiques et microsystémiques qui influent sur le pouvoir d'agir (Lemay, 2009). « Comme les problèmes de la famille sont d'ordres psychologique et social aussi bien qu'économique, l'intervention doit en effet tenir compte de l'ensemble des besoins de ses membres et du milieu dans lequel elle évolue » (Perreault & Beaudouin, 2008, p.32).

Tout comme pour l'intervention interculturelle, le pouvoir d'agir implique la reconnaissance et l'acceptation de la différence. Selon Lemay (2009) : le pouvoir d'agir accorde à chacun à la fois la compétence de prendre en charge sa propre destinée et le droit de le faire, et de contribuer à l'édification d'une société juste, laquelle renvoie au droit à la différence et à la possibilité pour tous d'accéder aux ressources, sans égard à cette différence. (p.107)

On ne peut parler de pouvoir d'agir sans parler de collaboration entre le parent (ou la famille) et l'intervenant (Lemay, 2009). En effet, on pourrait dire que l'approche participative s'inscrit dans la « philosophie » de pouvoir d'agir (Lacharité, 2009a). La participation du parent est recherchée (voire obligatoire) afin d'augmenter le contrôle sur sa vie. On croit qu'il est important d'inclure la personne tant dans la définition du problème que dans la recherche de solution. Cette façon de faire valorise l'expertise du parent et rejette la prise en charge par un intervenant puisque choisir pour une personne contribue à la rendre dépendante et l'affaiblit (Lebossé & Dufort, 2001). À ce propos, avec une clientèle « vulnérable », il est fréquent de voir des parents complètement dépendants des services qui rechutent une fois leur dossier fermé. Lacharité (2010) amène l'idée que d'être entouré seulement d'intervenants, de professionnels (réseau formel) est une forme d'isolement. « Dans un tel contexte, la finalité de l'intervention n'est pas d'apprendre aux parents ce qu'ils doivent faire afin de mieux élever leurs enfants, mais plutôt de viser leur empowerment et le développement de leurs forces et de leurs compétences » (Pouliot, Turcotte, & Monette, 2009, p.27).

En somme, le pouvoir d'agir écologique se résume bien par la citation suivante :

S'il est vrai qu'il vaut mieux qu'une personne apprenne à pêcher plutôt que de recevoir un poisson (priorité mise sur le changement individuel), il faut également s'assurer que l'eau du fleuve n'est pas polluée ou que tous les poissons disponibles n'ont pas déjà été pêchés! (prise en compte des conditions culturelles). (Lebossé & Dufort, 2001, p.81)

En terminant, il est possible de voir une correspondance entre les deux catégories de piste d'action présentées. En effet, le pouvoir d'agir écologique implique une reconnaissance de tout ce qui entoure l'individu et de ce qui peut avoir un impact sur son pouvoir d'agir. Les valeurs et les normes adoptés par notre société peuvent parfois être une barrière au développement du pouvoir d'agir puisqu'elles répondent aux standards de la majorité et non des exclus. C'est donc en

reconnaissant et en acceptant les différences entre ce que nous avons appelé les cultures qu'il devient possible de dialoguer et de baisser ces barricades pour laisser tout l'espace qui revient à la personne. Pour mettre en place les conditions nécessaires afin que le parent prenne le contrôle de sa vie, « il s'avère surtout nécessaire de développer des pratiques de concertation compatibles avec leurs conditions de vie, leurs compétences, leur expérience » (Lebossé & Dufort, 2001, p.93).

4.7 Forces et limites de l'étude

Tout d'abord, il est à noter que les mères rencontrées participent toutes au PAPFC², et plus spécifiquement, aux groupes de parents. Le cheminement personnel amorcé ainsi que le contexte de fréquentation d'un groupe peuvent affecter leur discours (représentation) de l'isolement social. Des réponses différentes auraient pu être obtenues si elles avaient été rencontrées avant leur participation au PAPFC².

Il peut parfois être difficile de mener une étude avec une clientèle dite « vulnérable » puisque, comparativement à ces familles, on a une façon différente de concevoir la problématique. Comme le devis découle de la perception du chercheur, il est possible de se buter à une difficulté de communication entre l'intervieweur et la participante. Dans ce cas-ci, une force certaine de l'étude réfère à la connaissance des situations de négligence. De fait, l'étudiante-chercheuse a une expérience appréciable avec les familles négligentes ce qui lui a permis d'utiliser une approche adaptée et exempte de jugements. Cette approche a fort probablement contribué à mettre les participantes en confiance qui ont pu s'exprimer sans contrainte et sans gêne. Nous pensons qu'il a également été bénéfique de commencer l'entrevue en parlant de leur propre réseau puisque cela leur a permis d'avoir quelque chose de concret sur

lequel elles pouvaient s'appuyer. Elles y ont d'ailleurs fait référence à plusieurs reprises pendant les entretiens.

Indéniablement, certaines limites peuvent être identifiées par rapport à cette étude. Tout d'abord, les caractéristiques de l'échantillon (petite taille, participation volontaire non-aléatoire) ne permettent pas de généraliser les résultats à l'ensemble des familles négligentes. De plus, il faut être conscient que les réponses fournies sont possiblement biaisées du fait que quelques parents sont tellement habitués de tenir un discours « positif », tel que conditionné par la DPJ notamment, qu'ils peuvent avoir tendance à se montrer sous un jour meilleur dissimulant ainsi la « vrai » réalité.

Étant donné la nature exploratoire de cette recherche, il est certain que plusieurs données sont « manquantes » (p.ex. le nombre réel de personnes composant le réseau des participantes, la présence de réciprocité dans leurs relations). Comme peu de renseignement concernant la problématique d'isolement social des familles négligentes était disponible dans la documentation scientifique, il était difficile de prévoir les réponses des participantes. Si nous avions eu accès à cette information, nous aurions pu recueillir les données autrement, de façon à obtenir tous les renseignements nécessaires pour des analyses plus poussées.

4.8 Pistes pour recherches futures

Cette recherche ouvre la porte à plusieurs questions qui pourraient être abordées dans de futurs projets de recherche. Par exemple : y a-t-il un type de négligence qui entraîne davantage l'exclusion, le rejet des familles? Y a-t-il un type de soutien qui est préalable aux autres?

Il serait intéressant d'aborder un aspect plus particulièrement. Les résultats de cette recherche suggèrent que la peur du jugement (tant de la société en général que des intervenants en particulier – CSSS, CJ, organisme communautaire) serait un obstacle important à l'intégration

sociale. Une étude de Gaudin et Polansky (1986) a observé que les citoyens avaient tendance à se distancier des familles négligentes. Toutefois, on connaît peu leurs motifs et leurs perceptions quant aux explications possibles de l'isolement de ces familles. Le manque de connaissances quant à la compréhension des citoyens et des intervenants sur les situations de négligence parentale ne nous permet pas de proposer des interventions pertinentes en lien avec l'intégration de ces familles dans leur communauté. Il pourrait donc être intéressant d'aller questionner ces deux autres acteurs (citoyens et intervenants) quant à leur perception des causes de cet isolement. En connaissant les causes attribuées à l'isolement social de ces familles par chacun des « acteurs » questionnés (parent négligent, intervenant ou citoyen) il serait possible de s'adresser à ceux-ci avec une approche adaptée à leur perception. Par exemple, si les résultats démontrent une forte tendance dans la communauté à penser que l'isolement est dû à une déficience chez l'individu seulement (alors que les parents affirment avoir peur du jugement), on pourrait proposer des activités de sensibilisation quant au rôle qu'elle a à jouer dans l'apparition de la problématique. Il serait intéressant de développer ces interventions dans l'optique de permettre à tous de *vivre ensemble*. « Bien vivre ensemble dans une société diversifiée exige que l'on apprenne à trouver normal un éventail de différences identitaires » (Maclure & Taylor, 2010, p.61).

Conclusion générale

Le présent mémoire a étudié l'isolement social des familles négligentes selon le point de vue des principales personnes concernées (parents – mères). Il a d'abord été proposé que la société se distancie socialement des familles négligentes en raison de leurs comportements marginaux (Gaudin et al., 1993). Il a été souligné, dans le chapitre 1, que la négligence parentale était une problématique importante (tant sur le plan de son ampleur que des conséquences qu'elle entraîne) et complexe. En effet, plusieurs sphères sont impliquées, et ce à différents niveaux (de macrosystémique à ontosystémique). Plus précisément, il ressort que l'environnement est un élément important à considérer (Lacharité et al., 2005). À ce sujet, Garant (1992, cité dans Pouliot, Turcotte & Monette, 2009) note que « de nombreux chercheurs sont d'avis que des mesures préventives et curatives qui ne s'appuieraient pas sur un développement économique et social sont vouées à l'échec » (p.26). L'isolement social est mis à l'avant plan par de nombreux auteurs comme étant un facteur de risque central expliquant, en partie, la présence de la négligence parentale dans les familles. Les recherches, qui ont été menées il y a plusieurs années, suggèrent que les familles négligentes sont isolées socialement. Cependant, peu d'indicateurs nous permettent d'expliquer le phénomène et de proposer des pistes d'intervention.

Étant donné le peu de connaissances sur l'isolement social des familles négligentes, une méthode qualitative a été privilégiée. Le devis de recherche utilisé a rendu possible l'exploration des situations d'isolement des familles négligentes de l'intérieur, c'est-à-dire tel que défini par les douze participantes à partir de leur cadre de référence. Cette approche a permis d'entendre réellement les mères en leur laissant toute la place nécessaire ce qui a suscité une remise en question de nos cadres conceptuels initiaux et ce qui a mené à d'intéressantes réflexions.

Les résultats indiquent que les réponses des participantes s'articulent autour de quatre principaux axes soit la description de leur réseau social, leur perception sur différents thèmes

entourant l'isolement social, leurs recommandations par rapport à l'intégration sociale des familles et leur appréciation des services offerts dans le cadre du PAPFC². Premièrement, ce qui ressort particulièrement par rapport à leur réseau c'est que les participantes nomment surtout des personnes faisant partie de leur réseau informel bien qu'elles soient entourées de divers intervenants et professionnels (réseau formel). De plus, il y aurait, en moyenne, 40% de leur réseau qui serait composé de personnes qui sont peu aidantes, voire nuisible pour elles.

Deuxièmement, trois thèmes ressortent spécialement dans la section sur la perception des mères par rapport à l'isolement social : la définition du réseau normatif, les causes possibles de l'isolement social et les obstacles à la recherche de soutien. Tout d'abord, il apparaît que le réseau normatif, tel que défini par les participantes, ne soit pas semblable à leur propre réseau. En effet, celui-ci serait composé presque uniquement de personnes faisant partie du réseau informel alors qu'en réalité, le réseau de ces mères contient plusieurs ressources formelles. Ensuite, chaque participante a nommé plusieurs causes possibles de l'isolement social. La peur du jugement, le fait de vivre dans une situation marginale de même que des causes personnelles sont les trois causes qui ont été le plus discutées par les participantes. Des causes à teneur plus sociétale étaient, la plupart du temps, abordé conjointement avec des causes plus personnelles, qui appartenaient aux familles elles-mêmes. Également, il est à noter que la peur du jugement de la part des intervenants a été relevée par les mères comme un obstacle important à la recherche de soutien.

Troisièmement, tout comme pour les causes, plusieurs actions à entreprendre ont été suggérées par chaque participante. Les actions proposées vont de très large (changements de valeurs sociétales) à très centrées sur elles (actions personnelles). À ce sujet, Julien et Trudel (2009) affirment que « pour assurer le respect des droits de l'enfant, une participation de la communauté tout entière s'impose » (p.21).

Finalement, Toutes les participantes ont dit apprécier le PAPFC², notamment en raison du climat d'acceptation et de partage qui y règne. Elles affirment que ce programme pourrait aider une famille à sortir de l'isolement et qu'elles ont réussi à créer certains liens à l'intérieur des groupes de parents.

Le dernier chapitre présente une discussion des constats généraux formulés à partir des résultats. Il en ressort que la différence entraîne le retrait social – subi et « choisi ». Effectivement, l'hors-norme peut difficilement côtoyer la norme dans un monde où des principes d'individualisme et d'indépendance sont valorisés. Les différences culturelles rendent difficile le dialogue entre les familles négligentes et le reste de la société. Une première étape serait de reconnaître et d'accepter les différences et de remettre en question *nos* à priori en tant que citoyen et intervenant afin de pouvoir entrer en interaction. Pour favoriser l'intégration sociale des familles négligentes, il faut permettre aux deux « cultures » de se côtoyer pour *vivre ensemble*. Deux idées principales ont été proposées à ce sujet ; adopter une approche d'intervention interculturelle et favoriser le pouvoir d'agir des familles en tenant compte de l'influence de l'environnement sur leurs capacités. Comme le propose Haesevoets (2003) gardons en tête qu'« en adoptant une attitude critique nous refusons les évidences et les préjugés inculqués par notre éducation et l'influence collective de la culture ambiante » (p.519)

En terminant, notons que des perspectives remarquablement avant-gardistes quant à l'isolement social des familles négligentes avaient été élaborées dès les années 1980. Par exemple, Polansky et ses collègues avaient présenté leurs préoccupations quant à la distance sociale entre les familles et le reste de la société et Lavigueur avait problématisée la question des différences interculturelles en contexte d'intervention. Il semble que ces réflexions aient été oubliées dans les années subséquentes. Elles ont laissé place à des interventions institutionnalisées privilégiant l'expertise des professionnels – rattachée à la norme – par rapport

à l'expertise expérientielle des familles. À ce moment, le parent était vu comme le seul responsable de la problématique. Les interventions étaient alors uniquement centrées sur le parent. La recherche a cependant permis des avancées marquées en ce domaine, ce qui entraînent inévitablement un « renouvellement » des approches d'intervention. Il est d'ailleurs pertinent de souligner les réflexions actuelles de Lacharité, qui suggèrent des approches novatrices d'intervention où les différences culturelles sont reconnues et acceptées et où les principaux acteurs (les familles) sont interpellés à assumer un rôle actif. Inévitablement, cette nouvelle manière d'aborder la problématique suscite des changements dans les milieux de la recherche et de la pratique. À cet égard, la présente étude, qui souhaitait dès le départ laisser beaucoup d'espace aux principales personnes concernées, documente le point de vue des mères. Les pistes d'action proposées – l'intervention interculturelle et le pouvoir d'agir écologique – ouvrent la voie à de nouvelles pratiques. Bien entendu cela comporte de nombreux avantages – p.ex. une meilleure compréhension de la perception de la famille, une implication plus active des parents –, mais également plusieurs défis, puisque cette philosophie d'intervention doit être soutenue sur le plan institutionnel. Les décideurs de services doivent ainsi être partie prenante et intégrer cette « nouvelle » façon de faire. À un niveau plus macroscopique, on ne peut négliger les impacts quant au contexte légal (loi de la protection de la jeunesse). Bref, il sera intéressant de suivre l'évolution de ces idées dans les recherches et, qui sait, d'apprécier l'impact qu'elles auront sur la façon de concevoir les services sociaux.

Bibliographie

- Adams, R. (2008). *Empowerment, participation and social work*. New-York : Palgrave macmillan.
- Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de service sociaux. (2005). *Faire la courte échelle pour atteindre l'inaccessible face à la négligence*. Consulté le 22 février 2008 de <http://www.agencesss04.qc.ca/documents/2005/courte-echelle.pdf>
- Agence de santé publique du Canada (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants, 2003 : données principales*. Ottawa : Agence de santé publique du Canada.
- Agence de santé publique du Canada. (2010). *Étude Canadienne sur l'incidence de signalement de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2008 : données principales*. Ottawa : Agence de santé publique du Canada.
- Andreozzi, L, Flanagan, P., Seifer, R., Brunner, S., & Lester, B. (2002). Attachment classifications among 18-month-old children of adolescent mothers. *Arch Pediatr Adolesc Med*, 156, 20-26.
- Association des Centres jeunesse du Québec. (2010). *La négligence : Faites lui face*. Montréal : Association des Centres jeunesse du Québec.
- Ballet, J. (2001). *L'exclusion : définitions et mécanismes*. Paris : L'Harmattan.
- Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bédard, J. (2002). *Familles en détresse sociale*. Sillery, Québec : Anne Sigier.
- Böhnke, P. (2008). Are the poor socially integrated? The link between poverty and social support in different welfare regimes. *Journal of European Social Policy*, 18(2), 133-149.
- Bouchard, M. (2003). *Chronique de la violence ordinaire : négligence* [vidéo]. Montréal : Cirrus productions, Télé-Québec.

- Boucher, K., & Laprise, R. (2001). Le soutien social selon une perspective communautaire. Dans F. Dufort et J. Guay (Éds.), *Agir au Cœur des communautés : La psychologie communautaire et le changement social* (pp.117-156). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development : experiments by nature and design*. Cambridge : Harvard university press.
- Burstein, M. (2005). *Lutter contre l'exclusion sociale des groupes vulnérables : document de recherche*. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques.
- Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP). (2005). *Les mauvais traitements physiques et psychologiques envers les enfants [Bilan des connaissances]*. Consulté le 6 juin 2009 de <http://www.clipp.ca>
- Chamberland, C., & Clément, M-E. (2009). La maltraitance psychologique envers les enfants. Dans M-E Clément et S. Dufour (Éds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 1-14). Anjou : Éditions CEC.
- Chambers, R.M., & Potter, C.C. (2009). Family needs in child neglect cases : A cluster analysis. *Families in Society*, 90(1), 18-26.
- Clark, R.E. (2001). *The encyclopedia of child abuse : second edition*. New-York : Facts on file library of health and living.
- Clément, M.-E., & Dufour (2009). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*. Les Éditions CEC: Anjou
- Clément, M.E., Kishchuk, N., & Guinard, P.A. (2002). Facteurs susceptibles d'influencer le bien-être des familles d'enfants d'âge préscolaire et scolaire en milieu rural : Une recherche-action sur le point de vue d'informateurs clés. *Service Social*, 49(1), 94-121.
- Cohen-Émerique, M. (1993) L'approche interculturelle dans le processus d'aide, *Santé mentale au Québec*, 18(1), p.71-91.

- Connell-Carrick, K., & Scannapieco, M. (2006). Ecological correlates of neglect in infants and toddlers. *Journal of Interpersonal Violence, 21*(3), 299-316.
- Coohy, S. (1996). Child maltreatment : testing the social isolation hypothesis. *Child Abuse & Neglect, 20*(3), 241-254.
- Crosson-Tower, C. (2008). *Understanding child abuse and neglect*. Boston : Pearson/ A&B.
- Deslauriers, J.-P. (2005). La recherche qualitative. Dans C. Bouchard et C. Cyr (Éds.). *Recherche psychosociale : pour harmoniser recherche et pratique*. (pp.407-433). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, J.-P., & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart et al. (Éds.). *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (pp.85-111). Montréal : Gaëtan Morin.
- Devault, N., & Fréchette, L. (2002). *Le soutien social et l'intervention de nature psychosociale ou communautaire*. Hull : Université du Québec en Outaouais. Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale.
- Dufour, S. (2009). Les enjeux liés à l'étude de la violence en milieu familial. Dans Clément, M.-E. & Dufour, S. (Éds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 1-14). Anjou : Éditions CEC.
- Dufour, S., Lavergne, C., Larrivée, M.-C., & Trocmé, N. (2008). Who are these parents involved in child neglect? A differential analysis by parent gender and family structure. *Children and Youth Services Review, 30*, 141-156.
- Dunhua, Z. (2009). A defense of universalism : with a critique of particularism in Chinese culture. *Front philos. China, 4*(1), 116-129.
- Éthier, L.S., Bourassa, L., Klapper, U., & Dionne, M. (2006). *Évolution des familles négligentes : chronicité et typologie - Étude de suivi 1992 à 2005. Rapport de recherche FQRSC*. Consulté

le 9 mars 2008 de <http://www.cecw->

[cep.ca/files/file/fr/L'evolutionDesFamillesNegligentes_Ethier2006.pdf](http://www.cecw-cep.ca/files/file/fr/L'evolutionDesFamillesNegligentes_Ethier2006.pdf)

Éthier, L.S., Couture, G. & Lacharité, C. (2004). Risk factors associated with the chronicity of high potential for child abuse and neglect. *Journal of Family Violence, 19*(1), pp.13-24.

Éthier, L.S., Couture, G., Lacharité, C., & Gagnier, J.-P. (2000). Impact of a multidimensional intervention programme applied to families at risk for child neglect. *Child Abuse Review, 9*(1), 19-36.

Éthier, L.S., Gagnier, J.-P., Lacharité, C. & Couture, G. (1995). *Évaluation de l'impact à court terme d'un programme d'intervention écosystémique pour famille à risque de négligence*. Rapport de recherche, Université du Québec à Trois-Rivière, Trois-Rivières.

Fryer, G.E., & Miyoshi, T.J. (1996). The role of the environment in the etiology of child maltreatment. *Agression and Violent Behaviour, 1*(4), 317-326.

Gaudin, J.M., & Polansky, N.A. (1986). Social distancing of the neglectful family : Sexe, race, and social class influences. *Children and Youth Services Review, 8*, 1-12.

Gaudin, J.M., Polansky, N.A., Kilpatrick, A.C. & Shilton, P. (1993). Loneliness, depression, stress and social supports in neglectful families. *American Journal Orthopsychiatry, 63*(4), 597-605.

Goguel-D'allondans, A. (2003). *L'exclusion sociale : les métamorphoses d'un concept, 1960-2000*. Paris : L'Harmattan.

Gouvernement du Canada. (2006). *Les mauvais traitements infligés aux enfants au Canada : Centre national d'information sur la violence dans la famille*. Consulté le 22 novembre 2008 de http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/pdfs/2006-Child%20Maltreatment_Overview_French.pdf

- Guay, D., & Riberdy, H. (2007). *Les jeunes montréalais en difficulté signalés à la protection de la jeunesse : ressemblances et différences avec le reste de la province et selon l'âge et le sexe*. Montréal : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de la santé publique.
- Haesevoets, Y.-H. (2003). La souffrance des familles maltraitantes à l'épreuve de l'intervention : vers une éthique de l'intervention médico-psycho-sociale. *L'évolution psychiatrique*, 68, 509-529.
- Hamel, M. (1993). *Évaluation de Pivot famille, un programme de prévention et d'intervention en négligence : rapport d'évaluation*. Rimouski : Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent.
- Hardy, F., & Darlington, Y. (2008). What parents value from formal support services in the context of identified child abuse. *Child Family Social Work*, 13, 252-261.
- Hartog, G & Dufort, F. (2001). Les défis de l'intervention dans un contexte multiethnique. Dans F. Dufort et J. Guay (Éds.), *Agir au Cœur des communautés : La psychologie communautaire et le changement social* (pp. 323-342). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Healy, L.M. (2007). Universalism and cultural relativism in social work ethics. *International social work*, 50(1), 11-26.
- Horwath, J. (2007). *Child neglect : identification & assessment*. New-York : Palgrave Macmillan.
- Huberman, A.M. & Miles, M.B. (2002). *The qualitative researcher's companion*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Julien, G., & Trudel, M.S. (2009). *Tous responsables de nos enfants : un appel à l'action*. Montréal : Bayard Canada Livres.

- Kaufman-Kantor, G., Holt, M.K., Mebert, C.J., Straus, M.A., Drach, K.M., Ricci, L.R., et al. (2004). Development and preliminary psychometric properties of the multidimensional neglectful behaviour scale-child report. *Child Maltreatment*, 9(5), 409-428.
- Kekewich, M. (adjoind éthicien aux affaires médicales pour le civic hospital à Ottawa). Entrevue réalisé le 1^{er} avril 2009.
- Lacharité, C. (2009a). L'approche participative auprès des familles. Dans C. Lacharité et J-P. Gagnier (Éds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (pp.157-182). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Lacharité, C. (2009b). Traitement en matière de négligence envers les enfants. Dans M-E Clément et S. Dufour (Éds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 127-144). Anjou : Éditions CEC.
- Lacharité, C. (2010). *La participation des parents aux interventions qui influencent leur vie et celle de leurs enfants*. Centre jeunesse de Montréal – institut universitaire : Conférence du GRAVE.
- Lacharité, C. (date inconnue). *La négligence envers les enfants : enjeux sociaux et professionnels*. Document powerpoint inédit.
- Lacharité, C. et al. (2005). *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire : Nouvelle génération*. Trois-Rivières (Québec) : GRIN/UQTR.
- Lamoureux, D. (2008). Les mouvements sociaux, vecteurs de l'inclusion politique. Dans S. Gervais, D. Karmis et D. Lamoureux (Éds.) *Du tricoté serré au métissé serré? La culture publique commune au Québec en débats*. (pp.207-226) Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lamoureux, J. (2010). Marges et citoyenneté. *Sociologie et sociétés*, 33(2), pp. 29-47.

- Lavergne, C. & Dufour, S. (2009) Prévention et traitement en matière de violence physique envers les enfants. Dans M.-E Clément et S. Dufour (Éds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 31-46). Anjou : Éditions CEC.
- Lavergne, C., & Tourigny, M. (2000). Incidence de l'abus et la négligence envers les enfants : recension des écrits. *Criminology*, 33(1), 47-72.
- Lavigueur, S. (1988). L'insularité des mères : une problématique particulière en intervention familiale. *Revue canadienne de psycho-éducation*, 18(1), 21-40.
- Lavigueur, S. & QEMVIE. (2010). *Moi, comme parent... : 2^e édition*. Montréal : CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.
- LeBossé, Y., & Dufort, F. (2001). Le pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des communautés : une autre façon d'intervenir. Dans F. Dufort et J. Guay (Éds.), *Agir au Cœur des communautés : La psychologie communautaire et le changement social* (pp.7-31). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Lemay, L. (2009). Le pouvoir et le développement du pouvoir d'agir (empowerment). Dans C. Lacharité et J-P Gagnier (Éds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (pp. 102-127). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Lounds, J.J., Borkowski, J.G., & Whitman, T.L. (2006). The potential for child neglect: the case of adolescent mothers and their children. *Child Maltreatment*, 11(3), 281-294.
- Lounds, J.J., Borkowski, J.G., Whitman, T.L., Maxwell, S.E., & Weed, K. (2005). Adolescent parenting and attachment during infancy and early childhood. *Parenting Science and Practice*, 5(1), 91-118.
- Maclure, J. & Taylor, C. (2010). *Laïcité et liberté de conscience*. Montréal : Boréal.
- Manji, S., Maiter, S., & Palmer, S. (2005). Community and informal social support for recipients of child protective services. *Children and Youth Services Review*, 27(3), 291-308.

- Massé, R. (2000). Les limites d'une approche essentialiste des ethnoéthiques : Pour un relativisme éthique critique. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (2), 13-33.
- Massé, R., & Bastien, M.-F. (1995). *Isolement social, pauvreté et maltraitance : Une étude de cas-témoin*. Montréal : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre, directions de la santé publique.
- Mathieu-Dupuis, G. (2006). La négligence au cœur de la maltraitance. *Découvrir*, novembre-décembre, 66.
- May, K.M. (1998). Family counseling : cultural sensitivity, relativism and the cultural defense. *The family journal*, 6 (296), 296-299.
- Mayer-Renaud, M. (1991). *Isolement et insularité : une revue de la littérature sur l'isolement social des familles*. Montréal : Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.
- Mayer, R., & Saint-Jacques, M.C. (2000). L'entrevue de recherche. Dans R. Mayer, F. Ouellette, M.C. Saint-Jacques, D. Turcotte et al. (Éds.). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. (pp.115-133). Montréal : Gaëtan Morin.
- Mayer, R., & Deslauriers, J.P. (2000). L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. Dans Mayer, R., Ouellette, F., Saint-Jacques, M.C., Turcotte, D. et al. (Éds.). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. (pp.159-189). Montréal : Gaëtan Morin.
- Mesure, S. (1998) *La rationalité des valeurs*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Miles, M.B. & Huberman, A.M. (2003). *Analyse des données qualitatives : 2^e édition*. Bruxelles : Editions De Boeck Université.
- Miller, J.R., & Darlington, Y. (2002). Who supports? The providers of social support to dual-parent families caring for Young children. *Journal of Community Psychology*, 30 (5), 461-473.

- Milot, T., Éthier, L.S., & St-Laurent, D. (2009). La négligence envers les enfants. Dans M-E Clément et S. Dufour (Éds.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 113-126). Anjou : Éditions CEC.
- Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (2004). *Cadre de référence : Les services en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité*. Québec : Édition officielle.
- Mulkay, F. (2002). « *Maltraitance* » : *De quoi parlons-nous?*. Consulté le 13 juillet 2009 de http://www.unicef.org.tn/medias/colloque/07-de_quoi_parlons_nous.pdf.
- Ortega, D.M. (2002). How much support is too much? Parenting efficacy and social support. *Children and Youth Services Review*, 24(11), 853-876.
- Pagé, C. (2007). *Clientèle et intervention en délinquance et criminalité PSE1173*. Notes de cours inédites UQO.
- Perrault, I., & Beaudouin, G. (2008). *La négligence envers les enfants : bilan de connaissances*. Montréal : CLIPP.
- Pilotto, M. (1995). *La négligence : dans l'ombre du quotidien* [vidéo]. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Polansky, N.A., Ammons, P.W., & Gaudin, J.M. (1985). Loneliness and isolation in child neglect. *Social Casework : the Journal of Contemporary Social Work*, (January), 38-47.
- Polansky, N.A., Ammons, P.W., & Gaudin, J.M. (1989) *Solitude et isolement des mères négligentes*. Ottawa : Santé et bien-être social Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille.
- Polansky, N.A., & Gaudin, J.M. (1983). Social distancing of the neglectful family. *Social Service Review*, 57(2), 196-208.

- Pouliot, E., Turcotte, D. & Monette, M.L. (2009). La transformation des pratiques sociales auprès des familles en difficulté : du « paternalisme » à une approche centrée sur les forces et les compétences. *Service social*, 55(1), 17-27.
- Poupart, J., Groulx, L-H., Mayer, R., Deslauriers, J-P., Laperrière, A. & Pires, A.P. (1998). *La recherche qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal : Gaëtan morin éditeur.
- Robichaud, F. (2009). Les familles et l'immigration : apprécier les différences et faire face aux défis. Dans C. Lacharité et J-P Gagnier (Éds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (pp.229-251). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Rycus, J.S., & Hughes, R.C. (2005). *Guide terrain pour le bien-être des enfants : Fondements des services de bien-être de l'enfance*. Montréal : Éditions sciences et culture.
- Schumacher, J. A., Smith-Slep, A.M., & Heyman, R.E. (2001). Risk factors for child neglect. *Agression and Violent Behaviour*, 6 , 231-254.
- Smith, M.G., & Fong, R. (2004). *The children of neglect : when no one cares*. New York : Brunner-Routledge.
- Tanner, K., & Turney, D. (2003). Wath do we know about child neglect? A critical review of the litterature and its application to social work practice. *Child and Family Social Work*, 8. 25-34.
- Taylor, P.W. (1954). Four types of ethical relativism. *Philosophical review*, 63(4), 500-516.
- Tessier, R., Tarabilsy, G.M., & Éthier, L.S. (1996). *Dimensions de la maltraitance*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tilley, J.J. (2000). Cultural Relativism. *Human rights quarterly*, 22(2), 501-547.
- Trocme, N. (1996). Development and preliminary evaluation of the Ontario child neglect index. *Child Maltreatment*, 1(2), 145-155.

Turcotte, D. (2000). Le processus de la recherche sociale. Dans R. Mayer, F. Ouellette, M.C.

Saint-Jacques, D. Turcotte, et al. (Éds.). *Méthodes de recherche en intervention sociale*.

(pp.39-68). Montréal : Gaëtan Morin.

Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une

comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches qualitatives*,

hors série (3), 243-272.

Wegener, S.T. (1996). The rehabilitation Ethic and Ethics. *Rehabilitation psychology*, 41(1), 5-

17.

Lettre d'invitation à participer à un projet de recherche

Les familles participant au PAPFC2 et l'isolement social : une étude qualitative du point de vue des parents.

Cher parent,

Mon nom est Vicky Lafantaisie, je suis étudiante à la maîtrise en psychoéducation (profil mémoire – stage) à l'Université du Québec en Outaouais. Je sollicite votre participation pour participer à mon projet de recherche qui se déroule présentement. Cette recherche est supervisée par Marie-Ève Clément et Sylvain Coutu, professeurs au Département de psychoéducation et de psychologie. Nous souhaitons avoir votre opinion sur l'isolement social. En tant que parent ayant pris part aux groupes de parents de PAPFC², votre expertise est importante et nous croyons que vous êtes en mesure de fournir les meilleures réponses sur cette situation.

Nature de votre participation à l'étude

Votre implication consiste à participer à une entrevue individuelle d'une durée variant entre 60 et 90 minutes. L'entrevue aura lieu à votre domicile ou dans les locaux du PAPFC² selon votre convenance et vos disponibilités. Nous souhaitons avoir votre perspective sur **l'isolement social des familles, sur ses causes, sur l'importance du réseau, sur les besoins en termes de soutien social et finalement sur le soutien offert par les services notamment par le PAPFC².**

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Il est à noter que les informations recueillies lors de l'entrevue demeureront confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification.

Voici mes coordonnées pour me rejoindre si vous êtes intéressés à participer à ce projet ou pour tout renseignement supplémentaire (*n'hésitez surtout pas, il me fera plaisir de vous répondre*) :

Vicky Lafantaisie, l'étudiante chercheuse au 819-643-3000 ;

Marie-Ève Clément, directrice de recherche au 450-530-7616 poste 2339 ;

Ou **Sylvain Coutu**, co-directeur de recherche au 450-530-7616 poste 2289.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Vicky Lafantaisie,
Étudiante chercheuse

Marie-Ève Clément,
directrice de recherche

Sylvain Coutu,
co-directeur de recherche

Grille d'entrevue

Section 1 : données socio-démographiques

Numéro d'identification : _____ sexe du parent : F M

Âge du parent : _____

As-tu un(e) conjoint(e)? oui non

Si oui, - Habite-il(elle) avec toi? oui non
 - Depuis combien de temps es-tu en couple? _____

Structure de ta famille :

Famille traditionnelle (2 parents biologiques)

Famille monoparentale

Famille recomposée

Autre : _____

- Combien d'enfants as-tu? _____

*Je vais te poser des questions sur tes enfants, donc en commençant par le plus vieux :

Enfant(s)	Sexe	Âge	Prénom du père ou de la mère	Cochez les enfants qui habitent avec vous
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Combien de fois as-tu déménagé depuis les trois dernières années ? _____

Quelle est ta dernière année d'étude complétée dans le système scolaire régulier?

As-tu un emploi présentement ? Oui _____
 Non

Quel est la source de ton revenu : _____

Dirais-tu que tu es :

à l'aise financièrement

moyennement à l'aise financièrement

pas vraiment à l'aise financièrement

Section 2 : Ma situation familiale, mon entourage
--

******Maintenant nous allons remplir un petit graphique pour connaître ta situation familiale.

(1) Inscris les initiales des personnes qui font partie de ta vie.

« Ce peut être des personnes avec qui tu vis, que tu vois plus ou moins souvent, des personnes à qui tu téléphones, à qui tu écris, etc. Cela inclut aussi les personnes qui te font sentir bien, celles qui te font sentir mal, celles qui influencent les décisions que tu prends et les autres personnes importantes qui jouent un rôle dans ta vie. » (Lavigneur & QEMVIE, 2010, *moi comme parent*)

(2) Encerclés en vert les personnes qui sont les plus importantes pour toi, celles qui t'apportent le plus.

(3) À quelle fréquence vois-tu les personnes que tu viens d'encercler en vert?

Section 3 : Questions portant sur l'isolement social, ses causes et les besoins de soutien
Réseau

1. Habituellement, qui sont les personnes importantes pour une famille?
2. Pourquoi ces personnes sont importantes? (tu peux te référer à ta situation)

Définition de l'isolement social

3. Il y a des personnes ou des familles qui sont plus entourées, d'autre moins. On dit souvent qu'elles sont isolées... qu'est-ce que ça veut dire pour toi l'isolement social?
4. Est-ce que tu penses qu'être tout seul dans la vie ça rend les choses plus difficiles pour être parent?
 - A) Si oui, de quelle manière? Peux-tu me donner des exemples où le fait d'être isolé rend les choses plus difficiles?
 - B) Si non, pourquoi tu penses ça?

Causes de l'isolement social

5. Toi en connais-tu des familles qui sont plus toute seule? D'après toi, pourquoi ces familles là sont plus isolées? (Si nécessaire : Vois-tu d'autres raisons?)

Besoins en terme de soutien social

6. Est-ce que c'est facile pour les parents qui sont isolés d'aller chercher de l'aide?
7. De façon générale, qu'est-ce qu'on devrait faire pour sortir les parents de leur isolement social ?
 - Les voisins
 - La communauté / la ville
 - La famille
 - Les intervenants
 - Le gouvernement, etc.
8. Quels changements il devrait y avoir dans leur vie pour qu'ils se sentent plus intégrés à la société, pour qu'ils sentent qu'ils font davantage partie du groupe?

Participation au PAPFC

9. Est-ce que le PAPFC est un programme qui pourrait aider une famille à sortir de l'isolement ? Pourquoi ?
10. De votre côté, est-ce que le programme vous a permis de créer des liens ?
11. Y a-t-il des choses qui pourraient être améliorées et qui favoriseraient l'intégration sociale des familles ?
12. Y a-t-il d'autres services qui pourraient faire en sorte qu'on se sente moins seul comme parent?

Services antérieurs

13. As-tu déjà eu un suivi au CLSC? Pendant combien de temps? Quel type de suivi?
14. As-tu déjà eu un suivi en protection de la jeunesse? Pendant combien de temps?

Grille d'analyse

Thèmes	Code		Description
Réseau social (personnes faisant partie de l'entourage d'une famille)	Formel (Personnes faisant partie du réseau formel de la personne. Regroupe les professionnels qui travaillent dans des institutions (services sociaux, services de santé, Centre Local d'Emploi, services juridiques, etc.)	Organisme communautaire	
		PAPFC	
		Centre Jeunesse	
		CLSC	
	Informel (composé du conjoint, de la famille, des amis, des enfants, des voisins, des collègues, etc.)	Professionnels	Professionnels travaillant dans diverses institutions (CJ, CSSS) ; travailleurs sociaux, orthophonistes, etc.
		Ami(e)s	
		Famille proche	Famille proche, c'est-à-dire : parent de la mère, soeurs et frères, neveux, nièces.
		Famille élargie	La famille élargie, c'est-à-dire les cousins, tantes, oncles, grand-parents, etc.
		Voisinage / connaissances	Des voisins, des personnes que la famille fréquente de temps à autre sans entretenir de « véritable » relation.
		Père / conjoint	Père des enfants (qu'il vive avec la famille ou non) et/ou conjoint de la mère.
	Semi-formel* (Comportant des groupes organisés, mais non-institutionnalisés ; groupe d'entraide, comités d'école, regroupement de loisir, etc.)	Collègues	Collègues de travail
	Soutien social – fonctions de soutien	Soutien émotionnel	
Soutien instrumental		Aide tangible comme le prêt d'argent, le don de nourriture ou de vêtement, transport,	

		gardiennage, etc. Avoir de l'aide au quotidien, par exemple pour la discipline, etc.
	Soutien informationnel	Conseils, connaissances et références sur les ressources disponibles afin de répondre aux besoins de la personne. Services donnés par des professionnels pour différentes problématiques. Par exemple : discipline, budget, routine, langage, etc.
	Soutien de socialisation	Compagnonnage, avoir quelqu'un avec qui simplement parler et/ou se divertir.
	Soutien normatif	Soutien qui fait en sorte que la personne peut se référer à certaines normes pour définir son comportement. Permet de se comparer.
	Soutien estime de soi	Soutien sur le plan de l'estime de soi : se voir soi-même comme quelqu'un d'aidant.
Définition de l'isolement social	Faible réseau	Avoir peu de personnes autour de soi, peu de contacts, personne à qui parler, personne pour t'aider. Manque de réciprocité dans les relations. La personne peut avoir l'impression d'avoir un faible réseau lorsque personne n'est là pour l'aider.
	Retrait physique	Rester enfermé chez soi, être seul dans son « coin », être à l'écart physiquement.

	Méconnaissance des services		Ne pas connaître les services, donc ne pas recevoir de services, ne pas avoir de ressources.
	Expérience négative		L'isolement est vécu comme quelque chose de négatif, de désagréable.
	Expérience positive		L'isolement est vécu comme quelque chose de positif, d'enrichissant.
	Expérience subjective		Sentiment subjectif. On se sent isolé, la solitude. Trajectoire personnelle dans l'expérience de l'isolement.
Conséquences de l'isolement social	Parent en tant qu'adulte	Résolution de problèmes	Les situations problématiques demeurent (ou empirent) si on est seul pour y faire face.
		Émotionnelles	conséquence émotionnelle négative : moral, sentiments, affect (p.ex. déprime, tristesse, etc.)
	Parent en tant que parent	Comportementales	L'isolement peut amener des personnes à poser des gestes qu'il n'aurait pas posés. p.ex. : maltraitance, négligence
		Émotionnelles	Le parent se sent dépassé par tout ce que demande le rôle de parent ce qui entraîne des émotions négatives.
Cause de l'isolement social	Peur du jugement		Peur de se faire juger
	Situation marginale		Être dans une situation "marginale" fait en sorte qu'on est isolé (p.ex. Consommation, pauvreté, différence de couleur, etc.)
		Nous	Faire partie d'une catégorie de personnes à part - « nous » -

		contrairement au reste de la société - « eux ».
	Méconnaissance des services	Le fait de ne pas connaître les services existants.
	Individualisme	Valeur accordée à l'individualisme dans notre société qui amène une pensée du type « je dois tout faire par moi-même ».
	Transmission intergénérationnelle	Ça dépend de ce que tu as vécu, comment tu as été élevé, etc.
	Conflits intrafamiliaux	Un conflit qui fait en sorte qu'une famille ou des amitiés se brisent.
	Personnelle	Lieu de contrôle interne à la personne.
		« blâmante »
		C'est de la faute de la personne. C'est elle qui ne veut pas.
		« Non-blâmante »
		La personne possède certaines caractéristiques malgré elle (p.ex. timidité, manque de confiance) ou elle ne s'intègre pas parce qu'elle a peur de se faire juger.
Obstacles au bris de l'isolement social	Difficulté à faire confiance	Difficulté à faire confiance à différentes personnes.
	Difficulté reliées à l'obtention de services	La difficulté de recevoir des services amène du découragement et fait en sorte que les parents se résignent à ne pas aller chercher de services. Longues listes d'attente, critères trop sévères, changements fréquents d'intervenant, etc.
	Manque de moyens	Le manque de moyens : transport, téléphone, ne pas connaître les

		ressources, incapacité de bien s'exprimer, d'écrire, etc.	
	Sentiment de contrainte	Obligation d'aller chercher des services (p.ex. protection de la jeunesse qui oblige).	
	Peur du jugement de la part des intervenants	Peur de se faire juger par rapport à soi-même, à sa situation familiale, socio-économique, etc.	
Actions à entreprendre	Changement d'attitude des intervenants	Favoriser certaines attitudes chez les intervenants qui accueillent les familles.	
	Services	Relation d'aide	Projet qui pourrait être mis sur pied par un ou des parents qui leur permettrait d'aider des personnes qui sont dans la même situation qu'elles.
		Activités gratuites	Offrir des activités gratuites ou très peu coûteuses afin qu'elles soient accessibles à tous.
		Groupes de parents	Rencontre regroupant des parents qui vivent une situation semblable.
		Service de gardiennage	Service d'accompagnement qui permettrait aux parents qui sont monoparental de faire des activités en étant moins stressés ce qui ferait en sorte qu'ils en feraient davantage.
		Activités normalisantes	Activités normalisantes (qui ne les mettent pas dans un groupe à part) accessibles aux familles à faible revenu.
	Actions personnelles	Actions que la personne doit faire d'elle-même pour briser son isolement	

		social.
	Changement de valeurs sociétales	Actions ou attitudes que la société doit adopter pour favoriser l'intégration des familles isolées. Il est à noter que le gouvernement à (ou peut avoir) un rôle à jouer dans la mise en forme de la société (prévention, façon de penser, régime capitaliste, etc.).
	Accès / disponibilité des ressources	Actions concrètes et «faciles» pouvant favoriser l'accès à différentes personnes aidantes (réseau formel ou informel).
Changements / apports dans le PAPFC qui contribueraient à intégrer socialement les familles.	Nouveau volet	Petit projet qui se grefferait bien à l'intérieur du PAPFC.
	Travail d'équipe	Travailler en équipe pendant les groupes.
	Activités normalisantes	Faire des activités normalisantes.



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), Canada J8X 3X7
Téléphone (819) 595-3900
www.uqo.ca

Centre de santé et de services sociaux
de Gatineau

Bureau de coordination de l'éthique de la recherche
Hôpital de Hull
116, Boulevard Lionel-Émond, pièce F-011
Gatineau (Qc) J8Y 1W7

Formulaire de consentement
Les familles participant au PAPFC2 et l'isolement social : une étude qualitative du point de vue des parents.

Étudiante chercheuse : Vicky Lafantaisie,
Directrice de mémoire : Marie-Ève Clément,
Co-directeur : Sylvain Coutu

Préambule

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Le présent document vous renseigne sur les modalités de ce projet de recherche. S'il y a des mots ou des choses que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions. Pour participer à ce projet de recherche, vous devrez signer le consentement à la fin de ce document et nous vous en remettrons une copie pour vos dossiers.

Introduction

Nous sollicitons par la présente votre participation à la recherche en titre qui vise à mieux comprendre le point de vue des parents participant ou ayant participé au PAPFC² sur l'isolement social des familles. Le manque d'études et d'interventions visant à briser l'isolement social des familles est criant et nous voulons connaître votre point de vue sur le sujet afin d'être en mesure d'offrir des interventions mieux adaptées aux besoins des familles. Les objectifs de ce projet de recherche sont de :

- (1) Documenter la réalité du point de vue des parents participant au PAPFC² sur le phénomène d'isolement social.
- (2) Explorer, selon la perspective des parents participants au PAPFC², les besoins de soutien social des familles.

Nous voulons rencontrer au moins 12 parents (participants ou ayant participé au PAPFC² dans la secteur Gatineau) pendant les mois de novembre et de décembre afin de sortir les premiers résultats de l'étude en janvier 2011.

Il est à noter que ce projet a obtenu l'approbation du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais et du comité d'éthique de la recherche du Centre de Santé et de Services Sociaux de Gatineau.

Déroulement de l'étude

Votre collaboration à cette étude implique que vous participiez à une entrevue d'une durée maximale de 90 minutes, qui aura lieu à votre domicile ou dans les locaux du PAPFC² selon votre convenance et vos disponibilités. **Cette entrevue sera enregistrée sur bande sonore** pour une retranscription ultérieure du verbatim pour assurer une meilleure disponibilité de l'intervieweur et éviter ainsi la perte d'informations souvent associée à la consignation par écrit des réponses.

Risques

Les risques associés à votre participation sont minimaux (l'entrevue pourrait faire vivre certaines émotions : joie, colère, tristesse, etc.) et l'étudiante chercheuse s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. C'est-à-dire que si l'entrevue susciterait certains inconforts, l'étudiante chercheuse sera en mesure de vous offrir une écoute active et des interventions adaptées. De plus, il sera également possible de contacter votre intervenant pivot (CSSSG ou CJO) pour une intervention sur le champ. Le seul inconvénient est le temps passé à participer au projet, soit entre 60 et 90 minutes.

Bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances sur l'isolement social des familles et l'identification des besoins de ces familles en termes de soutien social (ce qui pourrait mener à la mise sur pied de services adaptés) sont les bénéfices directs anticipés. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Participation volontaire et retrait de l'étude

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Si vous décidez de vous retirer, toutes les informations recueillies à votre sujet dans le cadre de cette recherche seront détruites et ne seront pas comptabilisées dans les résultats.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Aucune information ou données recueillies ne seront transmises aux intervenants du CSSS de Gatineau.

Mesures de protection prévues :

- Collecte de données : les enregistrements audio des entrevues seront transférés sur un ordinateur muni d'un code de sécurité et seront effacés sur l'enregistreuse.
- L'utilisation des données : La confidentialité sera assurée par l'utilisation d'un code numérique. Les résultats de recherche ne permettront pas d'identifier les participants.
- La diffusion : Les résultats seront diffusés dans un mémoire de maîtrise disponible à la bibliothèque de l'Université du Québec en Outaouais. Si vous désirez recevoir un résumé des résultats, veuillez l'indiquer dans l'espace prévu à cet effet à la fin du formulaire.
- La conservation des données : Les données recueillies seront conservées sous clé dans un local réservé aux assistants de recherche à l'Université du Québec en Outaouais et les seules personnes qui y auront accès sont l'étudiante-chercheuse et les directeurs de mémoire.
- La suppression des données : Elles seront détruites cinq ans après le dépôt du mémoire (soit en avril 2015) et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document. Les données seront détruites selon les procédures normalement utilisées par l'UQO; nous aurons recours à une firme spécialisée dans la destruction des documents confidentiels.

Personnes ressources

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec Vicky Lafantaisie, l'étudiante chercheuse, par téléphone au 819-643-3000 ou par courriel à l'adresse suivante : lafv05@uqo.ca. Il est également possible de contacter Marie-Ève Clément, directrice du mémoire au 450-530-7616 poste 2339 ou Sylvain Coutu, co-directeur du mémoire au 450-530-7616 poste 2289. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, communiquez avec André Durivage au 819-595-3900 poste 1781, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

Si vous désirez obtenir des informations supplémentaires pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez rejoindre le secrétariat du Comité d'éthique de la recherche au (819) 966-6144. Ce comité est chargé d'évaluer les aspects scientifique et éthique des projets de recherche qui se déroulent au CSSSG.

Si vous avez des questions ou commentaires concernant vos droits en tant qu'utilisateur du CSSS de Gatineau, vous pouvez vous adresser au Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services 819-966-6101.

En acceptant de participer à ce projet de recherche, vous consentez à ce que le chercheur transmette au CER de l'établissement, sur demande, aux seules fins de la constitution du répertoire des participants à des projets de recherche, les informations suivantes :

- votre nom codé (initiales et date de naissance);
- le numéro du projet de recherche ;
- la date de début et de fin de votre participation à ce projet.

Le répertoire sert à assurer votre protection en tant que sujet de recherche et permettra à l'établissement d'assumer ses responsabilités au niveau de la gestion et de la vérification, ce qui exclut toute utilisation à des fins d'étude, d'enseignement ou de recherche. Les renseignements fournis par le chercheur seront détruits au plus tard douze mois suivant la fin de votre participation au projet. Le répertoire est soumis aux règles en matière de respect de la vie privée et de la protection de la confidentialité applicables.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans préjudice. Dans ce cas l'enregistrement de votre entrevue sera détruit et ne sera pas comptabilisé dans les résultats. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

- Après avoir pris connaissance de ce projet, **je consens librement** à participer au projet de recherche et à ce que l'entrevue soit enregistrée **sur bande sonore**.

- Après avoir pris connaissance de ce projet, **je consens librement** à participer au projet de recherche, mais **je refuse que l'entrevue soit enregistrée.**
- Après avoir pris connaissance de ce projet, **je refuse** de participer à ce projet de recherche.

Nom du participant : _____
Signature : _____ Date : _____

Nom de l'étudiante chercheuse : _____
Signature : _____ Date : _____

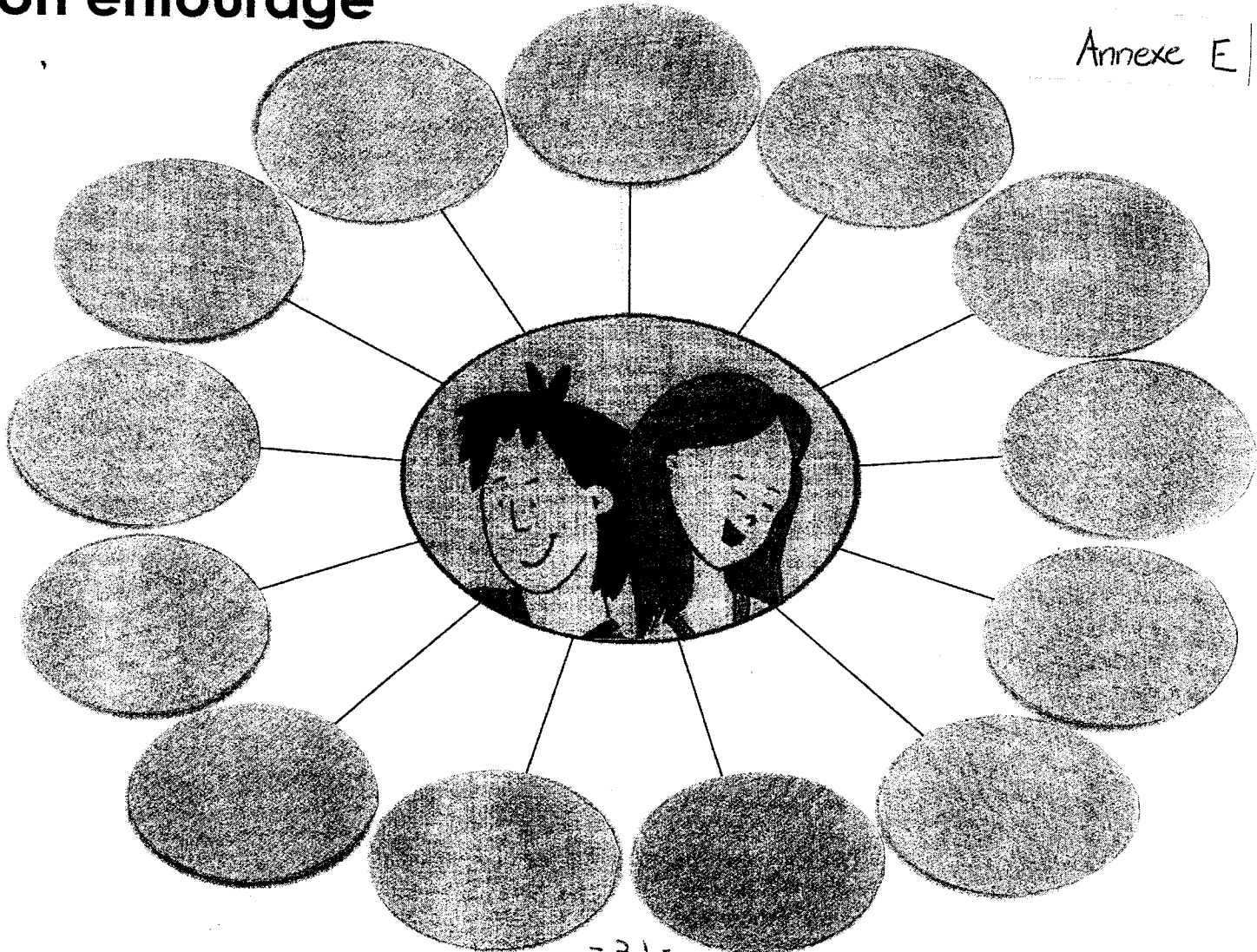
****Deux exemplaires du formulaire sont signés; une copie est remise au participant et une est conservée par l'étudiante chercheuse****

- Je désire recevoir un résumé des résultats de recherche :
- Par courrier OU - Par l'entremise de mon intervenant pivot

Mes coordonnées : _____

Ton entourage

Annexe E



*groupe de loisir, groupe paroissial, bénévolat, cuisine collective, maison de la famille, groupe d'entraide, atelier de formation, études, etc...

- 21 -

Réponses individuelles des participantes par rapport à la variété de leur réseau et à la perception de soutien.

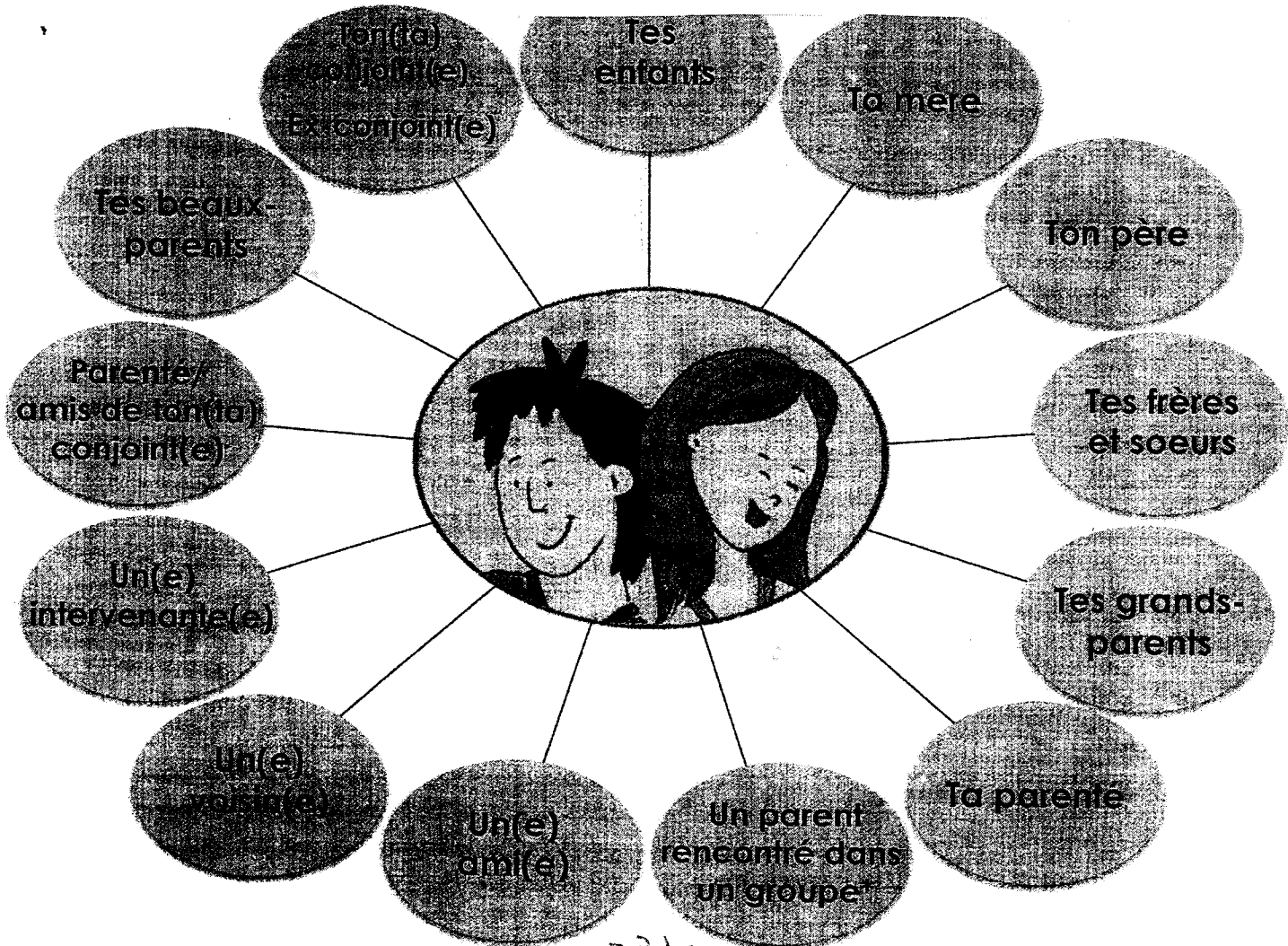
Participants	Nombre de « groupe » de personnes	Variété	Soutien social perçu
S1	10	1 groupe formel : - 1 intervenant CJ 9 groupes informels : - 4 « famille proche » - 3 « famille élargie » - 2 « ami(e)s »	7 groupes = (+) 3 groupes = (+ et -)
S2	11	1 groupe formel : - 3 intervenants PAPFC 10 groupes informels : - 2 « conjoint / père » - 4 « famille proche » - 2 « familles élargie » - 1 « ami(e)s » - 1 « voisinage »	6 groupes = (+) 4 groupes = (+ et -) 1 groupe = (-)
S3	8	8 groupes informel : - 5 « famille proche » - 1 « ami(e)s » - 1 « conjoint / père » - 1 « voisinage »	4 groupes = (+) 2 groupes = (+ et -) 2 groupes = (-)
S4	9	2 groupes formels : - 1 organisme communautaire - 1 école 7 groupes informels : - 1 « conjoint / père » - 4 « famille proche » - 1 « ami(e)s » - 1 « famille élargie »	4 groupes = (+) 5 groupes = (+ et -)
S5	7	2 groupes formels : - 1 PAPFC - 1 intervenante 5 groupes informels : - 3 « famille proche » - 1 « ami(e)s » - 1 « conjoint / père »	5 groupes = (+) 2 groupes = (+ et -)
S6	8	2 groupes formels : - 1 PAPFC - 1 intervenante 6 groupes informels : - 3 « famille proche » - 1 « famille élargie » - 2 « ami(e)s »	4 groupes = (+) 4 groupes = (+ et -)

S7	10	2 groupes formels : - 1 PAPFC - 1 intervenante 8 groupes informels : - 1 « conjoint / père » - 1 « collègues » - 3 « famille proche » - 2 « famille élargie » - 1 « ami(e)s »	7 groupes = (+) 3 groupes = (-)
S8	13	1 groupe formel : - 1 intervenante 12 groupes informels : - 6 « famille proche » - 3 « famille élargie » - 1 « ami(e)s » - 1 « voisinage » - 1 « conjoint / père »	9 groupes = (+) 3 groupes = (+ et -) 1 groupe = (-)
S9	7	2 groupes formels : - 1 PAPFC - 1 intervenante CJ 5 groupes informels : - 2 « famille proche » - 1 « ami(e)s » - 1 « voisinage » - 1 « conjoint / père »	2 groupes = (+) 3 groupes = (+ et -) 2 groupes = (-)
S10	13	5 groupes formels : - 1 PAPFC - 1 DPJ - 2 organismes communautaires - 1 école 8 groupes informels : - 4 « famille proche » - 1 « conjoint / père » - 1 « ami(e)s » - 1 « voisinage » - 1 « famille élargie »	5 groupes = (+) 8 groupes = (+ et -)
S11	8	2 groupes formels - 1 CSSS - 1 organisme communautaire 1 groupe semi-formel : - parents à l'école de sa fille 5 groupes informels : - 2 « famille proche »	7 groupes = (+) 1 groupe = (+ et -)

S12	10	- 1 « voisinage » - 1 « ami(e)s » - 1 « famille élargie » 2 groupes formels : - 1 PAPFC - 1 intervenante	9 groupes = (+) 1 groupe = (-)
		8 groupes informels : - 6 « famille proche » - 1 « ex-conjoint » - 1 « ami(e)s »	

Ton entourage

Annexe G : Exemples de «catégories de personnes»



*groupe de loisir, groupe paroissial, bénévolat, cuisine collective, maison de la famille, groupe d'entraide, atelier de formation, études, etc...

Réponses individuelles des participantes par rapport aux personnes importantes de leur réseau et à la fréquence des contacts

Sujets	Personnes les plus importantes	Fréquence des contacts
S1	Enfants (+)	À tous les jours
	Famille proche (frères, conjointes et leurs enfants) (+)	2 fois par semaine
	Amie (+)	3 fois par année
S2	Enfants (+)	À tous les jours
	Conjoint (+)	À tous les jours
	Famille proche (sœur) (+)	3 fois par semaine
S3	Famille proche (sœur) (+)	À tous les jours
	Conjoint (+)	À tous les jours
	Enfants (+)	À tous les jours
S4	Enfants (+ et -)	À tous les jours
	Conjoint (+ et -)	À tous les jours
	Famille proche (parents) (+)	3 fois par semaine
S5	Sœur (+)	2-3 fois par semaine
	Enfant (+)	À tous les jours
	Amie (+)	À tous les jours
	Intervenants (+)	1 fois par semaine
S6	Famille proche (mère) (+ et -)	1 fois par semaine
	Famille proche (père) (+)	1 fois par mois
	Famille proche (grands-parents) (+ et -)	3 fois par mois
	Enfants (+ et -)	À tous les jours
S7	Conjoint (+)	À tous les jours
	Enfants (+)	À tous les jours
	Famille proche (sœur) (+ et -)	Une fois par mois
	Grands-parents (+)	2 fois par année
S8	Enfants (+)	À tous les jours
	Famille proche (mère) (+)	À tous les jours
	Famille proche (ex-conjoint) (+)	À tous les jours
S9	Enfants (+)	3 fois par semaine
	Ami(e)s (+ et -)	À tous les jours
	PAPFC (+)	1 fois par semaine
S10	Organisme communautaire (+)	Au besoin
	Organisme communautaire (+ et -)	3 fois par semaine
	PAPFC (+)	1 fois par semaine
S11	Famille proche (père) (+)	2 fois par semaine
	CLSC (+)	2 fois par semaine
	Ami(e)s (+ et -)	À tous les jours
S12	Enfants (+)	1 = À tous les jours 1 = 3 fois par semaine 1 = 1-2 fois par mois
	Famille proche (père) (+)	1 fois par semaine
	Famille proche (ex-conjoint) (+)	À tous les jours